



CONSTRUISSONS
ENSEMBLE
UN TERRITOIRE
SOLIDAIRE
AU SERVICE
DES FAMILLES

PROJET SOCIAL
2022-2025

Validé par la CAF du Gard le 18 novembre 2021

ÉDITORIAL





Le mot du président

JEAN-MARIE BRAHIC

Président du centre social



Ce nouveau projet social 2022-2025 sera le dixième de l'ESCAL, couvrant ainsi plus de trois décennies d'actions sociales au service des familles.

Ce projet social est et restera un projet particulier dans notre histoire, et se veut être une charnière dans la vie de l'ESCAL, et cela pour deux raisons.

D'une part, parce que ce nouveau projet social a été finalisé durant une période particulièrement troublée, avec une crise sanitaire, sociale et sociétale sans précédent, qui est venue bouleverser nos certitudes et qui nous a conduit à acquérir de nouveaux savoir-faire. C'est grâce au travail d'évaluation permanente du projet social 2017-2021, exceptionnellement réalisé sur cinq ans, que nous avons pu préparer ce nouveau projet social pleinement dans la réalité de la vie des familles.

D'autre part, ce nouveau projet social ouvre de nouvelles perspectives pour l'ESCAL. En effet, au travers des objectifs définis, le Conseil d'Administration, dans sa séance du 29 septembre 2021, porte une ambition affirmée et résolument tournée vers l'avenir.

Cette ambition, c'est la volonté, au travers de notre mission d'animation de la vie sociale, de contribuer à faire du bassin de vie de la zone « Garrigue » un territoire solidaire mobilisé autour d'un projet commun en faveur des habitants.

En trente ans et neuf projets sociaux réalisés, nous avons acquis une certitude, celle que notre action n'a de sens, que parce qu'elle est résolument partagée. Et c'est pleinement confiant dans les partenariats qui font de l'ESCAL ce qu'il est que nous abordons ce nouveau projet social, sans renier ce que nous sommes et avec la conviction que c'est dans la mutualisation et le faire ensemble, que nous saurons être au plus près des besoins et attentes des familles du territoire.

Enfin, et parce qu'un projet social c'est avant tout une aventure humaine, nous savons que c'est par la mobilisation et l'engagement des acteurs du centre social, au premier rang desquels les bénévoles et les permanents, mais aussi par l'implication et la participation des habitants, que nous aurons construit ensemble un territoire solidaire au service des familles.

SOMMAIRE



PARTIE 1

ESCAL NOTRE IDENTITÉ, NOTRE HISTOIRE, NOS VALEURS P 6

PARTIE 2

2017 - 2021 : 5 ANS D' ACTIONS..... P 24

PARTIE 3

ESCAL, NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOS MOYENS P 34

PARTIE 4

ORIENTATION DU PROJET SOCIAL P 68

PARTIE 5

FICHES ACTIONS..... P 78

PARTIE 6

LEXIQUE P 98

PARTIE 1

ESCAL NOTRE IDENTITÉ, NOTRE HISTOIRE, NOS VALEURS

INTRO.....	P 7
NOTRE HISTOIRE, AU TRAVERS DE NOS PROJETS SOCIAUX.....	P 8
ÊTRE UN CENTRE SOCIAL EN 2021.....	P 12
NOS VALEURS.....	P 14
NOS ACTIONS.....	P 16
NOS PUBLICS.....	P 20
SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES.....	P 22

« CELUI QUI
NE SAIT PAS
D'OÙ IL VIENT,
NE PEUT SAVOIR
OÙ IL VA »

Antonio Gramsci (1891-1937)
Écrivain Italien



C'est parce que l'histoire nous éclaire sur notre avenir, qu'elle a vocation à être connue, analysée et acceptée, que ce soit dans ses faiblesses ou dans ses forces. Nier les événements qui ont concouru au présent, c'est nier ce que nous sommes, nier notre héritage (revendiqué ou rejeté), mais c'est surtout refuser l'avenir !

Implanté sur le territoire depuis 30 ans, l'ESCAL connaît parfaitement les différentes étapes de développement de la vie sociale de Marguerittes et celles de son bassin de vie. Cette évolution nous permet de comprendre les situations du présent afin de pouvoir mieux les appréhender, pour avoir la faculté d'imaginer l'avenir sur un socle solide et stable.

C'est donc au travers de nos projets sociaux passés, de la réaffirmation de ce qu'est un centre social, de nos actions et de nos publics, que cette première partie a été construite, afin de pouvoir revendiquer la juste place du centre social dans son territoire, résolument tourné vers l'avenir !

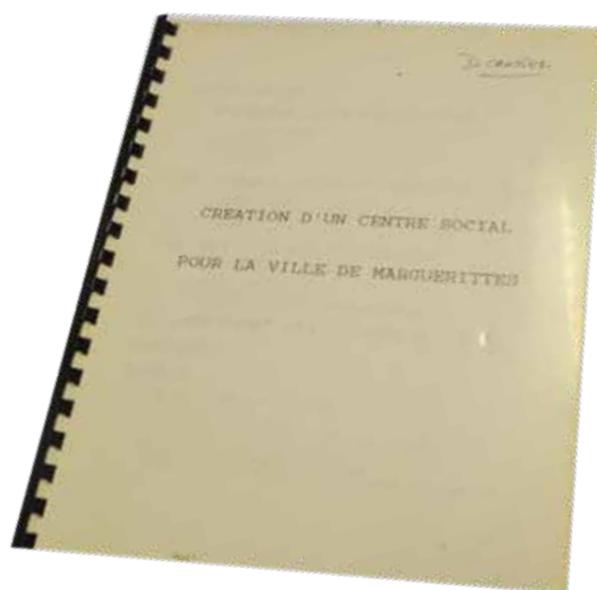
NOTRE HISTOIRE, AU TRAVERS DE NOS PROJETS SOCIAUX

Depuis sa création le 19 novembre 1992, l'Ensemble Socio Culturel Associatif Local a été structuré autour de neuf projets sociaux.

1992 « Création d'un centre social pour la ville de Marguerittes »

Ce premier document, valide la période du 1^{er} avril 1992 au 31 mars 1993, ne présentait pas de projet d'orientations, mais justifiait par une analyse de situation, la création du futur centre social. Il insistait sur la mise en place d'un fonctionnement institutionnel sain, permettant une ouverture de la structure à l'ensemble des marguerittois. Le développement d'une politique de la jeunesse avec la mise en place d'une Maison des Jeunes, était l'idée première. Assez rapidement les élus de la ville de Marguerittes modifièrent leur projet au travers de la création d'un «Centre Social» permettant une intervention plus large, afin de s'adresser à toute la population, dans une démarche globale d'interaction entre les différents secteurs la composant. Intervenant sur la prise en compte des besoins des habitants, le centre social développe des actions favorisant la création de liens sociaux. Il s'inscrit à la fois dans la coordination de la vie associative et dans l'intervention sociale. Parallèlement au projet municipal, une association locale de prévention à la santé – Le Comité Marguerittois Santé Environnement – avait lancé un travail dans le domaine de la prévention de la toxicomanie et se proposait de mettre en place un «bar sans tabac et sans alcool», sur la commune en direction des jeunes. L'initiative associative et la démarche municipale s'unifiaient dans le cadre de l'ouverture de ce bar. Le lieu baptisé «Titanic» ouvrit ses portes début mars 1992. De mars à novembre 1992, diverses réunions d'habitants, d'associations locales, dans plusieurs groupes de travail, permettaient la création de l'association de gestion du centre social et la définition de son premier projet social. L'Ensemble Socio Culturel Associatif

Local (ESCAL) était officiellement créé le 19 novembre 1992, après deux assemblées générales, où l'ensemble de la population avait été convié et pouvait prendre part au vote. Les instances statutaires de cette association sont majoritairement confiées aux habitants de Marguerittes (membres usagers) et aux associations locales (membres associatifs) avec le soutien des institutions (municipalité, Conseil Général et Caisse d'Allocations Familiales du Gard) constituant les membres de droit. Le centre social est un lieu de rencontre à la disposition des habitants de Marguerittes qui, ensemble, peuvent répondre à leurs demandes, besoins ou attentes.



1993/1994

« UNE DYNAMIQUE MARGUERITTOISE
POUR UN PROJET MARGUERITTOIS ».

Ce deuxième projet social a reçu un agrément pour 21 mois du 1^{er} avril 1993 au 31 décembre 1994. Sur le constat de l'existence d'un isolement pluridimensionnel (social, urbain, générationnel...), ce projet proposait des hypothèses d'évolution devant permettre de réduire les dysfonctionnements. Si initialement le centre social a structuré son existence autour du bar sans alcool et sans tabac dénommé « Le Titanic », menant des actions de prévention et de loisirs vers le public jeune ; cette action jeunesse, secteur à part entière, développera au fur et à mesure des actions essentiellement tournées vers les loisirs éducatifs (aide aux devoirs, journées d'activités, séjours, chantiers, Centre de Loisirs Sans Hébergements). Si dès sa création quatorze associations adhéraient au centre social lors de l'assemblée générale constitutive, le développement des services s'est réalisé à partir des outils de secrétariat existants, notamment de la reprographie. D'autres services ont été proposés par la suite : prêt de salles, téléphonie, boîte postale, inscriptions, conseils en gestion... En décembre 1993, «Le Petit Futé», périodique édité à 5 numéros par an, voit le jour. Il est distribué aux 200 adhérents de l'association. L'ESCAL développe des actions dans le domaine «Enfance Famille», qui représente également un secteur à part entière du centre social. L'association des familles fut un des premiers soucis, de manière à répondre au mieux à leurs besoins. C'est ainsi que le Centre de Loisirs du Mas Praden a fonctionné durant les petites vacances et ensuite le mercredi. D'autres activités impliquant les familles comme les sorties familles, les ateliers parents enfants et le café des parents se mettent progressivement en place. Au niveau des adultes, le centre social a soutenu des initiatives individuelles et collectives qui ont permis la mise en place de loisirs à destination des adultes sous forme d'ateliers.

1995/1998

« UN PROJET SOCIAL POUR LA FIN DU MILLÉNAIRE »

Ce troisième projet social a reçu un agrément de trois ans du 1^{er} janvier 1995 au 31 décembre 1998, avec comme objectif d'amener les habitants de Marguerittes à devenir des marguerittois : meilleures connaissances de chacun de l'environnement pour mieux agir sur sa vie. Ce projet recentrait la problématique locale d'absence d'identité collective générée par l'évolution démographique et urbaine des dernières décennies. En 1997, au vu du nombre croissant d'adhérents et du développement des activités, la municipalité a fait le choix de doubler l'espace animation avec une extension du bar sans tabac et sans alcool par la création de la salle Multimédia et de la salle Atlantide. *Le Petit Futé* devient *l'ESCAL Info Associations*, fin 1998, il est diffusé à 2 800 exemplaires et permet aux 37 associations adhérentes de communiquer sur leurs actions. Dès la rentrée 1998, l'ESCAL s'implique dans l'animation périscolaire.

Côté insertion, à partir de 1997, l'ESCAL a participé à une réflexion collective sur les questions liées à l'insertion des personnes en difficulté. Ainsi est née l'Action Collective d'Insertion (ACI) «l'Epiceriz sociale», sous la responsabilité du CCAS, avec une participation de différents partenaires, dont l'ESCAL. Ce premier travail sur les logiques d'insertion sera les prémices de la création du Point Ressource Emploi (PRE). En 1999, l'ESCAL se positionne sur les questions d'insertion professionnelle en lien avec le Programme Départemental d'Insertion (PDI) du Conseil Général du Gard et met en place une plateforme de recherche d'emploi, le PRE conventionné avec différents partenaires liés à l'emploi (ANPE, DEI, PLIE, MLJ) et les communes de proximité (Bezouce, Cabrières, Ledenon, St Gervasy).



1999/2001

« ENSEMBLE POUR CONTINUER NOTRE ACTION »

Ce quatrième projet social a reçu un agrément de trois ans du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001. Il avait pour vocation de s'inscrire dans la continuité des projets précédents et avait encore pour finalité d'amener les habitants de Marguerittes à devenir marguerittois, en leur proposant de mieux maîtriser leur environnement pour agir sur leur vie. En 1999, la municipalité signe son premier Contrat Temps Libre avec la CAF sur lequel l'ESCAL s'est fortement impliqué, quant à la question des loisirs des 6-16 ans. De nouvelles activités naissent comme le Multimédia Jeunes ou le Centre de Loisirs Associé à l'École (CLAE) pour des questions d'animations périscolaires en temps méridiens se déroulant aux écoles élémentaires Peyrouse et De Marcieu. En 2001, dans le cadre de la Politique de la Ville, la commune de Marguerittes signe avec la ville de Nîmes une convention sur le thème de la jeunesse donnant jour à de nouvelles activités pour des jeunes émargeant dans le cadre du Contrat Ville comme les animations et permanences de quartiers, ou la pratique de musiques actuelles avec le studio municipal de répétition. En 2001, au centenaire de la loi de juillet 1901, l'ESCAL comptait 41 associations adhérentes. Pour les adultes à partir de 2001, de nouvelles activités à caractère socioculturel comme l'Aquarelle, voient le jour.

2001/2004 « FAVORISER LA CRÉATION DE LIENS SOCIAUX ENTRE LES HABITANTS DE LA COMMUNE DANS UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION GLOBALE »

Ce cinquième projet social agréé pour 4 ans favorisait la participation des habitants aux actions en direction de familles notamment celles rencontrant des situations d'exclusions. Après presque 10 ans de fonctionnement, la structure a acquis une reconnaissance et une certaine confiance des habitants. L'enracinement progressif et durable de la population sur la commune a facilité l'écoute et a permis une meilleure connaissance des besoins. L'année 2001 a donné lieu à un moment évènementiel autour du centenaire de la vie associative, rassemblant près de 41 associations. Cet évènement a permis à certains responsables associatifs de mieux se faire connaître et de mieux travailler ensemble. Depuis 2002, les séjours de plus de 6 jours et agréés Centre de Vacances et de Loisirs (CVL) ont été organisés pour les enfants et les adolescents de 6 à 16 ans dans le cadre du contrat temps libre de la ville de Marguerittes. De nouvelles activités adultes voient le jour comme la Peinture sur Soie en 2004.

2005/2008 « LES FAMILLES AU CŒUR DU PROJET »

Ce sixième projet social agréé pour 4 ans favorisait l'implication des familles dans les actions notamment sur des questions éducatives liées à la parentalité. Si le concept de famille est en constante évolution dans notre société, il n'en demeure pas moins que les réponses aux problématiques familiales restent un enjeu majeur de l'ESCAL. C'est parce qu'il n'y a pas les enfants d'un côté, les parents de l'autre, que l'ESCAL cherche à créer toujours plus de transversalité dans la mise en place de ses actions, et s'attache à co-construire le projet avec le Comité des Parents. Grâce à ce travail, l'action famille de l'ESCAL est reconnue par la CAF, mais aussi par le Conseil Général qui a créé depuis 2004 le « Poste de Référent Familles » et l'État dans le cadre du REAAP (Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement aux Parents).

2009/2012 « TERRITOIRES EN MOUVEMENT ET DYNAMIQUE D'HABITANTS »

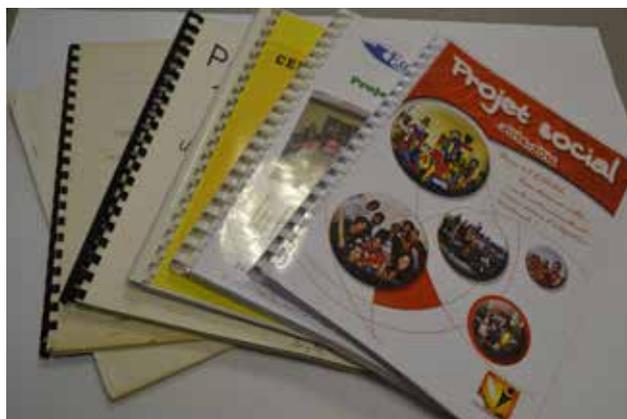
Ce septième projet social agréé pour 4 ans favorisait le développement d'un projet social à vocation intercommunale sur le territoire des « 4 moulins ». Ce projet pose véritablement la question du territoire d'impact de l'ESCAL. Si le centre socioculturel a été créé au niveau marguerittois, très vite de nombreux usagers « extérieurs » se sont intéressés à son action, représentant 30% des adhérents en 2010. C'est dans cette logique

que l'ESCAL est très vite devenu une référence sur le territoire, ce qui a conduit à un travail intercommunal avec les élus de Bezouze, Bouillargues, Manduel et Redessan. À partir de 2011, une réorganisation des secteurs d'activités a été engagée, afin de créer plus de transversalité et de cohérence entre les différentes actions et/ou ateliers :

- Le secteur *développement social*, qui comprend l'animation globale et la coordination, le soutien à la vie associative et le PRE

- Le secteur *animation*, qui comprend l'enfance, la jeunesse, la famille et les adultes.

C'est dans cet esprit que l'Assemblée Générale de 2012 a décidé la fusion des adhésions familiales et individuelles, afin de réaffirmer la dimension famille portée par ESCAL. En 2010, le PRE s'installe dans des locaux extérieurs à ESCAL permettant la mise en place d'une cyberbase emploi. En 2011 - 2012, les locaux du TITA prennent un « coup de jeune » et de rafraîchissement, avec d'importants travaux de peinture notamment.



2013 - 2016 « BIEN À L'ESCAL, BIEN DANS SA VILLE OÙ LE CENTRE SOCIOCULTUREL COMME VECTEUR D'INTÉGRATION TERRITORIAL »

La finalité de ce huitième projet social était de permettre la participation des habitants au sein du centre socioculturel, pour favoriser leur intégration dans la vie citoyenne, dans une démarche intergénérationnelle.

En 2013, la réforme des rythmes éducatifs a permis à l'ESCAL de repenser le fonctionnement des Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP). Un accueil de qualité est proposé aux familles dès le matin avec du personnel d'animation, afin de permettre une passerelle éducative entre les familles et l'Education Nationale. Lors du temps de restauration scolaire, une réelle dynamique d'animation est mise en place : *accompagnement au goût par les animateurs, une organisation matérielle favorisant l'échange et le dialogue à table, propositions d'ateliers libres dans le temps méridien...* Les activités éducatives s'inscrivent dans les domaines des activités d'expression culturelle, artistique, sportives et de pleine nature. Les vacances d'automne 2013 ont été l'occasion de proposer le CLUB ADOS, nouveau mode d'accueil éducatif des 11-15 ans. Mêlant sécurité et développement de l'autonomie, ce groupe de 8 ou 16 jeunes accompagnés par des animateurs et accueilli tous les jours de la semaine de 08 h 30 à 18 h 30. Cette dynamique de groupe permet de mettre en œuvre des projets majeurs sur le temps des vacances scolaires. Ce mode d'accueil propose également de mettre en place des actions « passerelles » entre l'ALSH du Mas Praden et le CLUB ADOS. Pour les

adultes, une réelle dynamique d'échanges s'est opérée autour de deux repas par an, rassemblant l'ensemble des participants aux ateliers adultes. Une telle démarche permet d'une part de présenter la diversité des actions proposées et d'autre part de créer du lien entre les différents ateliers.

L'été 2015 a permis d'expérimenter de nouvelles actions à destination des familles. Premièrement avec des réunions d'informations, avant chaque période de vacances scolaires sur les Accueils de Loisirs ainsi que pour les séjours. Une dynamique de soirées festives a été mise en place durant les vacances d'été, permettant aux familles de se rencontrer, de partager autour des loisirs de leurs enfants, de valoriser ce qui est réalisé lors des temps d'accueil, mais aussi de rencontrer et d'échanger avec les équipes d'animation. Également en 2015, une réorganisation des pôles a été mise en place.



2017-2020

« Accueillir différemment, pour mieux agir ensemble »

Ce neuvième projet social avait pour objet de se questionner sur la notion d'accueil dans tous ses aspects, qu'elle soit physique, téléphonique, mais aussi numérique. Il avait également comme motivation de renforcer la dimension transversale des actions à destination de tous les publics. Ainsi dès 2017, la question des locaux « peu adaptés » (locaux à l'étage, peu d'espace...) à l'accueil du public à mobilité réduite s'est posée... C'est pourquoi une réflexion sur un nouvel espace d'accueil permettant de recevoir tous les publics a été menée, après une phase de travaux, les locaux du PRE (à l'étage) ont été abandonnés pour créer l'ESCALe des habitants. Cette plateforme inaugurée en janvier 2018, permet d'accueillir tous les publics pour un accompagnement personnalisé dans leurs démarches administratives, notamment dématérialisées (CAF, impôts, emploi...) avec un accès à 12 postes informatiques et la présence de 3 techniciens formés. L'accueil passe également par les outils numériques ainsi, après longue analyse des besoins du public, le site internet www.escal.asso.fr s'est fait une peau neuve et a été inauguré le 21 décembre 2019. On y retrouve l'ensemble des actions et des actualités, des documents ressources, mais aussi un annuaire des associations qui ont leur page dédiée. 2020 a vu également apparaître un espace dédié aux inscriptions aux activités, en ligne. Ce neuvième projet social marque également la reconnaissance et l'accueil d'un nouveau public et le développement d'actions à destination de celui-ci. En effet, l'ESCAL est inscrit depuis 2016 dans la démarche initiée par la Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte de l'Autonomie qui permet de mettre en œuvre des initiatives innovantes à destination des publics séniors. Ce projet social aura donc vu la naissance d'un projet intercommunal à destination des séniors du bassin de vie. Ce projet travaillé en lien avec les communes de Bezouze, Cabrières, Marguerittes, Lédenon, Poulx et Saint-Gervasy a renforcé les liens du centre avec ces communes afin d'agir ensemble pour les séniors de ce territoire et peut être un jour l'ensemble des habitants...

ÊTRE UN CENTRE SOCIOCULTUREL EN 2021

Les missions des structures de l'animation de la vie sociale sont définies par la CAF dans la circulaire de 2012, elles sont mises en oeuvre de manière spécifique au sein de chaque centre social.

Un Centre Social selon la CAF Circulaire CAF de 2012

Chaque structure de l'animation de la vie sociale poursuit trois finalités de façon concomitante :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux et se réfèrent aux dimensions individuelles, collectives et sociales de tout être humain.

Les missions générales du centre social en font :

- un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale. Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services, par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisir, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leurs dispositions.

Animé par une équipe de professionnels et de bénévoles, l'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leurs permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Cinq missions complémentaires aux missions générales :

1. Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations : l'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. L'accueil est assuré à titre principal par une des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social. Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.
2. Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;
3. Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels ;
4. Mettre en oeuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;
5. Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

Lors de l'Assemblée Générale du 24 juin 2021, les adhérents de l'ESCAL ont réaffirmé leurs attendus et leurs conceptions de ce que devait être leur centre social, au travers du vote unanime du rapport moral.



"En 2022, l'ESCAL aura 30 ans."

Nous le rappelons souvent, les membres fondateurs de l'ESCAL ont été des précurseurs dans le choix qu'ils ont fait de **confier à une association, la gestion désintéressée des activités sociales du territoire**. C'est ce modèle original, basé sur un pacte social partagé, qui a fait la réussite de l'ESCAL et de la dynamique qui en résulte. **Ici, familles, associations, partenaires, bénévoles, salariés, ... collaborent, dans la confiance pour le bien-être de tous !**

Cette hétérogénéité des acteurs de l'ESCAL en fait sa force et son dynamisme.

L'ESCAL n'a jamais été attentiste, ou même pire défaitiste, ... l'ESCAL a su aller de l'avant, inventer sans cesse, en s'adaptant à son environnement, au contexte, aux situations. Le centre social n'a jamais cessé de proposer des nouveautés, afin de répondre toujours au plus près des attentes des habitants.

30 ans cela compte dans la vie d'une association. Aujourd'hui, l'ESCAL est pleinement reconnu et cela, nous le devons avant tout à la qualité de nos interventions, et à la spécificité que nous avons d'inscrire notre action, notre projet, ... dans une approche globale.

C'est peut-être cela le secret des centres sociaux.

Souvent, l'on nous demande, c'est quoi le modèle de centre social ? Force est de constater qu'il n'y en a pas. Chaque centre reste original, car il est constitué de personnes uniques qui le façonnent en fonction des réalités du quartier, de la ville ou du territoire. Il n'y a pas deux centres sociaux identiques, parce qu'il n'y a pas deux territoires identiques.

La réalité d'un centre social se crée avant tout autour d'une conception singulière de l'accueil. C'est l'accueil qui reste et doit rester notre marque de fabrique, notre savoir-faire. Depuis trois décennies à l'ESCAL, a su démontrer, souvent avant les autres, sa capacité à organiser un accueil qui réponde aux attentes des habitants et qui leur permet de trouver des solutions à leurs besoins.

Un accueil au sein d'un centre social ne se limite pas à des locaux, un horaire, une simple information, des services, ... ou un accompagnement technique.

Un accueil au sein d'un centre social constitue un ensemble, avec une prise en compte de chaque habitant, de chaque association, de chaque famille, dans sa globalité. C'est bien là tout l'enjeu de notre originalité, d'être en capacité d'accompagner chacune et chacun, afin qu'il développe l'aptitude à faire seul ! C'est dans cette démarche que nous conduisons chacune et chacun à devenir acteur de son projet de vie !

L'accueil au sein d'un centre social, c'est avant tout une porte d'entrée sur la vie de la cité, une ouverture vers la citoyenneté !

Un accueil au sein d'un centre social, cela doit aussi se faire hors les murs, au plus près des habitants ! C'est tout le sens de nos démarches "d'aller vers", au travers de l'ESCAL Infos Associations, de notre site internet, de nos actions aux quatre coins de la ville et quelquefois du bassin de vie, ... l'ESCAL n'est pas figé dans un bâtiment, mais l'ESCAL existe et rayonne au-delà de ses murs."

“

Un modèle

de "services aux publics" reconnu

La crise sanitaire liée au COVID-19, aura amené l'ESCAL à réaffirmer sa vocation de "services aux publics". En effet, le centre social a une dimension d'accueil et de services aux habitants qui en font une association atypique sur le territoire et renforce son utilité sociale.

La visite ministérielle de Sarah EL HAÏRY, Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, en avril 2021, est venue conforter l'importance des centres sociaux associatifs et leur vocation universelle, notamment en période de crise. Ce fut l'opportunité pour l'ensemble des partenaires présents (Députés, Services de l'État, Conseil Régional, Conseil Départemental, CAF, Ville de Marguerittes) de valoriser et promouvoir le modèle qu'incarne l'ESCAL.

”

Dans le cadre du projet social 2017-2021, nous avons défini les valeurs qui fondaient l'action du centre social, au travers des cinq piliers que sont la Laïcité, la Citoyenneté, l'Education Populaire, la Famille et l'Education.

LA LAÏCITÉ CIMENT DE LA RÉPUBLIQUE

Cette responsabilité individuelle et collective reste donc d'œuvrer pour, encore et toujours, favoriser le « vivre ensemble » et ainsi consolider notre société. Nos actions s'inscrivent dans le principe de *Laïcité*. Non pas une laïcité qui exclurait l'un ou l'autre, mais bien une laïcité d'ouverture, qui n'a d'autre volonté que de favoriser la participation de chacune et chacun à l'unité nationale. La laïcité offre à tous, les conditions d'exercice du libre arbitre et de la citoyenneté. Elle protège de toute forme de prosélytisme qui empêcherait chacune et chacun de faire ses propres choix.

C'est donc une laïcité, ciment de notre « vivre ensemble » que nous défendons, convaincus que la différence est une richesse pour notre société et pour la France, et que nous réaffirmons notre acceptation de l'autre... quel qu'il soit, quels que soient son histoire, son parcours, ses convictions ...

Comme la CAF le rappelle dans sa charte, élaborée et adoptée en septembre 2015, la laïcité vise à concilier :

- la **liberté**, qui permet aux individus de pouvoir agir selon leur propre volonté dans un système politique ou social dans la mesure où cela ne porte pas atteinte aux droits des autres ;

- l'**égalité**, donnant le droit à tout être humain d'être traité de la même manière, avec la même dignité, de disposer des mêmes droits et d'être soumis aux mêmes devoirs ;

- la **fraternité**, ce sentiment qui rassemble plusieurs personnes et qui porte à son fondement le respect de la personne humaine ainsi que le lien de solidarité, valeur sociale qui unit le destin de tous les hommes les uns aux autres dans une démarche humaniste qui leur fait prendre conscience qu'ils appartiennent à la même communauté.

Ces valeurs républicaines sont le fondement de l'entente entre les citoyens.

Au travers de ce « vivre ensemble », tant de fois revendiqué dans nos différents projets sociaux depuis bientôt 30 ans, nous avons la responsabilité de poursuivre ce travail humaniste et citoyen.

LA CITOYENNETÉ

La citoyenneté se fonde sur plusieurs principes :

- la **responsabilité sociale et morale** : apprendre, dès le plus jeune âge à se conduire avec confiance, d'une manière responsable, moralement et socialement, à la fois envers les personnes en charge de l'autorité et envers les autres.

- l'**engagement dans la vie de la cité** : apprendre à s'impliquer dans la vie et dans les préoccupations des communautés, y compris apprendre en s'engageant dans des actions locales au service des gens.

- l'**éducation au politique** : apprendre en quoi consiste la vie publique et comment y prendre part ; comment l'influencer, par le savoir, le savoir-faire et les valeurs.

- la **citoyenneté se vit au travers du « faire ensemble »** très présent dans l'Education Populaire. Être citoyen c'est donc avoir des droits, mais aussi des devoirs. Permettre à chaque enfant d'en prendre connaissance au travers de la déclaration des droits de l'enfant et en réaffirmant les principes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen nous semble être la pierre angulaire pour permettre d'accompagner l'enfant puis le jeune dans son devenir d'adulte.

- l'**éducation à la citoyenneté outille les jeunes en leur fournissant des savoirs, des savoir-faire et une compréhension de la société** qui leur permettra de jouer un rôle actif, efficace en étant des citoyens éclairés et critiques, moralement et socialement responsables. Elle vise à leur donner la confiance et la conviction qu'ils peuvent agir en coopération avec les autres et qu'ils peuvent avoir une influence.

L'ÉDUCATION POPULAIRE : ENTRE HISTOIRE ET CONVCTIONS

L'Éducation Populaire s'est nourrie des mouvements sociaux et politiques qui visaient l'accès au savoir du plus grand nombre. Héritière de la tradition communautaire républicaine, mais aussi chrétienne, elle a cherché à développer l'autonomie de la personne, à créer du sens, à promouvoir des valeurs et à regrouper les individus pour développer la vie sociale (de la coopérative ou de la mutuelle ouvrière aux mouvements de jeunesse).

L'Éducation Populaire agit en dehors de la famille, de l'école ou de l'université, mais en complémentarité avec elles. C'est l'apprentissage de la citoyenneté, avec une pratique active. C'est l'éducation de tous par tous, et tout au long de la vie.

La notion d'Education Populaire, héritée de Condorcet et des luttes pour une démocratie réelle dans notre pays, s'appuie sur des valeurs de respect et de solidarité. L'Education Populaire a pour projet l'émancipation de la personne et privilégie l'action collective. Elle vise à permettre à chaque enfant et à chaque adolescent, à chaque femme et à chaque homme de mettre en œuvre pleinement ses capacités intellectuelles, corporelles et sensibles dans toutes les situations de la vie sociale, économique, culturelle et politique et de participer à la construction d'une société plus juste et plus démocratique.

Elle invente, pour cela, des démarches et des méthodes originales, fondées sur la découverte par chacun(e) de ses propres potentialités, l'implication des personnes, l'entraînement à la prise de décision, la discussion organisée dans l'espace public, l'exercice de l'esprit critique. L'Education Populaire concourt ainsi à la transformation de la société en créant des alternatives éducatives, culturelles, économiques, sociales et politiques dans lesquelles les individus peuvent être co-auteurs de leur devenir.

Notre attachement au CRAJEP Languedoc-Roussillon, est le témoignage de notre engagement dans l'Education Populaire et dans la promotion de ses valeurs.

NOTRE CONCEPTION DE LA FAMILLE

À l'ESCAL, nous concevons la famille comme essentielle dans les processus d'éducation. C'est certainement lié à notre histoire, mais surtout à l'inscription de notre action dans la politique de la branche Famille de la Sécurité Sociale. Notre conception de la famille est large. **Être une famille c'est se retrouver autour d'un foyer, qu'elle soit traditionnelle, monoparentale, recomposée, homoparentale,...** elle reste une famille avec quelquefois ses faiblesses, mais surtout ses richesses.

L'exercice de la parentalité ne se restreint pas à l'univers familial. Il s'inscrit dans un environnement, un contexte politique, économique, social, culturel, éducatif, en évolution, puis dans une mutation sociale plus large. Tous ces éléments impactent très fortement et inégalement les familles. Il est de notre devoir de les accompagner en reconnaissant et valorisant leurs ressources et leurs compétences, car lorsqu'il s'agit d'éducation, l'enjeu est de taille pour l'enfant, pour le parent, mais également pour la société.

NOTRE CONCEPTION DE L'ÉDUCATION

L'éducation recouvre tout ce qui contribue à la construction et au développement d'un être humain. Comme le définit Pierre de Rosa « *l'éducation comprend toutes les influences volontaires ou involontaires, qui peuvent s'exercer sur un individu tout au long de sa vie* ». L'éducation est donc une combinaison d'influences diverses, les unes volontaires, issues d'actes qui se veulent éducatifs, fruit d'une volonté d'éduquer, et involontaires, issues de l'environnement, sans intention éducative consciente.

Quelle que soit leur nature, toutes ces influences se conjuguent : l'éducation est globale. Au fil de la vie, toutes ces influences ne cessent de se multiplier et d'interagir : l'éducation est donc continue.

L'éducation permet, notamment, de transmettre les principes communs aux nouvelles générations, et de conserver et de perpétuer les valeurs de toute une société. Elle contribue ainsi à l'épanouissement personnel en favorisant l'intégration sociale et professionnelle. Elle prépare à la société un homme et un citoyen qui sera en harmonie avec elle.

Elle vise également à assurer à chaque individu le développement de toutes ses capacités (physiques, intellectuelles, morales et techniques). Ainsi, cette éducation lui permettra d'affronter sa vie personnelle, de la gérer en étant un citoyen responsable dans la société dans laquelle il évolue.

Pour l'ESCAL, c'est au travers de l'éducation que nous pourrons bâtir les conditions de la réussite des enfants. C'est avec les enseignants, les parents, mais aussi avec les associations... que nous allons poursuivre notre travail d'éducation, dans un esprit d'ouverture et de complémentarité ! La réforme des rythmes éducatifs est venue confirmer que l'ESCAL est un acteur à part entière en matière d'éducation, aux côtés de l'école et des familles, car nos actions, complémentaires, convergent vers un seul but, celui de préparer les jeunes générations à devenir les citoyens de demain !

POUVOIR d'AGIR

Au travers de l'AGIR ENSEMBLE, le projet social 2017-2021 est venu réaffirmer cette notion centrale qu'est le "pouvoir d'agir". Le centre social a bien pour ambition de permettre à chacune et chacun d'avoir le pouvoir d'agir, c'est-à-dire de réunir les ressources individuelles et collectives à l'accomplissement d'une action envisagée. Ainsi, il est nécessaire d'agir sur les obstacles d'ordre personnel (individuels), mais aussi structurel (collectifs), afin d'obtenir la transformation sociale envisagée.

Pour LE BOSSE, le pouvoir d'agir est un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la communauté à laquelle ils s'identifient.

Le développement du pouvoir d'agir vise trois niveaux d'objectifs : individuels (favoriser sa propre autonomie), sociaux (développer la capacité collective d'actions) et politiques (mobiliser l'organisation jusqu'à une transformation de la société vers plus de justice sociale).

Le projet « accueillir différemment pour mieux agir ensemble » nous a amenés à développer et à créer des actions dans une démarche de transversalité. Cette partie présentera l'ensemble de nos actions par secteur d'activité, mais aussi les actions développées en transversalité. Il existe donc aujourd'hui 3 pôles :

- **Le pôle Familles Adultes Séniors**
- **Le pôle Enfance Jeunesse**
- **Le pôle Associatif**

LES ACTIONS DU PÔLE FAMILLES ADULTES SÉNIORS :

• Les actions collectives familles : au travers de sorties, soirées, weekend, et ateliers parents enfants, l'objectif est de favoriser les liens inter et extra familiaux ;

• Les conférences et ateliers pour les parents : l'objectif est d'informer les habitants sur différentes thématiques ;

• L'ESCALE des habitants : il s'agit d'une offre de services spécifiques pour simplifier et faciliter les démarches numériques avec les organismes publics (Pôle Emploi, Carsat, Impôts, Préfecture, CAF, CPAM...), par un accueil de proximité adapté aux besoins des habitants du territoire au travers du développement d'actions innovantes d'accompagnement, de conseils, d'informations et d'orientations favorisant l'accès aux droits pour tous. Ouvert à l'ensemble de la population, libre et gratuit, il permet d'accéder à 12 ordinateurs avec un accès internet, à raison de 47 heures par semaine, en étant accompagné par des professionnels ;

• Les actions Emploi : diverses offres d'accompagnement sont proposées pour favoriser le retour à l'emploi, comme Atout Emploi Villages pour les plus fragiles et les plus éloignés, mais également les 5.0 de l'Emploi en partenariat avec Pôle Emploi, réservé aux plus de 50 ans. Des ateliers et des rencontres avec les entreprises complètent l'offre de service ;

• Les ateliers socioculturels adultes : ces activités ont pour objectif de favoriser la rencontre et la mutualisation des échanges. Aujourd'hui il existe 5 ateliers socioculturels (aquarelle, peinture sur soie, multimédia, créativité, et langue Provençale) ;

• Les ateliers "bien être séniors" : il s'agit d'ateliers hebdomadaires à destination des séniors. Sophrologie, Mémoire et Massages, Automassages sont les disciplines proposées en cycle de huit séances en petits groupes, afin de permettre à un grand nombre de découvrir ces activités bien être ;

Les Conviviales : c'est un espace-temps portes ouvertes, où les habitants peuvent découvrir, tester et s'initier gratuitement aux ateliers adultes et familles. La réussite de ces matinées s'appuie sur les compétences et la bonne humeur des bénévoles, des responsables d'ateliers et des associations participant à ces événements.

• Les ateliers de préventions séniors : en partenariat avec les mutuelles, des ateliers de prévention à destination des personnes de plus de 60 ans sont organisés. Ce projet intercommunal (Bezouce, Cabrières, Lédenon, Marguerittes, Poulx et Saint Gervasy) a pour objectif de sensibiliser les aînés à diverses thématiques (les gestes qui sauvent, les gestes et postures, le dépistage santé, la mémoire...) pour bien vivre sur son territoire ;

• Séniors au volant : il s'agit d'ateliers théoriques (code de la route) et pratiques (conduite accompagnée), organisés avec les auto-écoles afin de permettre aux séniors d'être plus sereins au volant ;

• Conférences-débats et stages pratiques : menés par des professionnels pour informer, conseiller, échanger sur des thématiques de la vie quotidienne comme Impôts, Réseaux Sociaux, Informatique, Jardinage...

• La navette des séniors : à raison d'une fois par mois, cette navette permet aux séniors du territoire de se rendre au marché de Marguerittes. Ces navettes sont conduites par des bénévoles et permettent de répondre en partie aux difficultés de mobilité de certains aînés du territoire. Un service de navette pour les événementiels et pour se rendre aux ateliers bien-être sur Marguerittes est également proposé ;

• Club de lecture séniors : c'est un groupe de passionnés qui se rencontre une fois par mois sur la commune de Bezouce autour d'un café afin de partager leurs coups de cœur littéraires du moment, mais aussi autour d'une thématique définie ;



- Parution de l'Écho des aînés : Ce journal distribué à plus de 8 500 exemplaires est une source d'information pour les habitants du territoire. Il s'agit avant tout d'un outil de communication créé par et pour les séniors. Il est édité à raison de 3 numéros par an.

LES ACTIONS DU PÔLE ENFANCE / JEUNESSE :

- Accueil de Loisirs sans Hébergements du Mas Praden (ALSH) : au cœur du parc, le domaine du Mas Praden offre aux 3-11 ans des animations pédagogiques les mercredis et les vacances scolaires (sauf Noël) ;

- Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP) : les animations en restauration scolaire favorisent l'apprentissage des plus jeunes par l'animation du repas. Des ateliers reposant sur les piliers du socle commun de connaissances et de compétences sont également mis en place sur les temps périscolaires ;

- Séjours de Vacances : ces séjours diversifiés tout au long de l'année favorisent l'autonomie, la découverte et la socialisation des enfants ;

- Le Conseil Municipal des Enfants : élus pour deux ans, les 29 enfants du CME se réunissent mensuellement en plusieurs commissions pour faire des propositions pour la ville de Marguerittes ;

- Le Club Ados : pendant les vacances scolaires, sous la forme d'un accueil de 8 h 30 à 18 h 30, des projets à la semaine sont proposés aux 11-15 ans ;

- Point Information Jeunesse (PIJ) : espace d'information sur les loisirs, la scolarité, les métiers ;

- MusicAdos : mise à disposition du studio pour les jeunes de 11 à 18 ans et accompagnement conjoint par le musicien formateur de la ville et un animateur socioculturel de l'ESCAL ;

- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) : apprendre autrement avec l'objectif de développer la confiance en soi, l'imagination et la création individuelle et collective ;

- Ludothèque : espace convivial itinérant dédié au jeu sous toutes ses formes, entre amis, entre adultes ou en familles ;

- Club parlons en : groupe de parole, proposé une fois par semaine aux jeunes collégiens ;

- Projet jeunes : autour d'une thématique réfléchie par les adolescents du Tita, l'objectif est de les accompagner à concrétiser leur projet au travers d'axes moraux et citoyens (devoir de mémoire, développement durable...)

- Chantier éducatif : c'est un travail d'autofinancement d'intérêt collectif, favorisant l'éducation et la citoyenneté qui est proposé aux ados, leur permettant de bénéficier d'une bourse financière de 50 euros, à déduire sur un séjour de vacances ;

- Devoirs faits : C'est pour les collégiens, un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs. Ainsi nous intervenons pour accompagner les élèves dans leur scolarité au travers de ce dispositif.

LES ACTIONS DU PÔLE ASSOCIATIF :

- Conseil en gestion : au travers d'un centre de documentation et des conseils de professionnels qualifiés, nous accompagnons les bénévoles associatifs aux montages de projet, aux règles comptables... Parution dans l'ESCAL INFO ASSOCIATIONS : *édité onze fois par an, l'ESCAL INFO ASSOCIATIONS reste un formidable outil de valorisation des projets associatifs ;*

- Parution du guide pratique : édité 1 fois par an et distribué dès la rentrée de septembre, il recense l'ensemble des activités proposées par les associations adhérentes

- Service reprographie : réalisation de l'édition et du façonnage de travaux associatifs (photocopie, reliure...);

- Prêt de locaux et de matériels (sonorisation, véhicules, congélateur...) : mise à disposition de salles (Atlantide et Activité), de matériels (tables, chaises, réfrigérateur, scène, comptoir...) et de véhicules (2 de 9 places);

- Secrétariat : pour chaque association adhérente, des heures de secrétariat sont possibles ;

- Domiciliation : réception de courrier, siège social...

- Formation : plusieurs fois dans l'année des formations sont proposées aux responsables associatifs (comptabilité, réseaux sociaux...)

- Le site de l'ESCAL propose :

- Des Informations de présentation générale sur l'Escal et ses activités propres
- Un moteur de recherche associatif, qui permet à chaque association adhérente d'avoir sa propre page internet ;
- Un Portail Familles pour les inscriptions ;
- Un agenda des manifestations.



Les actions et événements transversaux :

- Les actions intergénérationnelles :
Cinéma en plein air, Ferrade des familles...
- Le Carnaval des Enfants
- Le Fabuleux Noël de l'ESCAL
- La Semaine des Familles
- Le Noël des Bambins
- La Fête de la Musique
- La Pégoulade de la Fête Votive
- L'Art dans tous ses États
- La Grande Lessive
- Le Festival Mômes en Scène
- Les Conviviales
- Le Forum des Métiers
- Le Forum des Initiatives
- Le Marguerithon
- Le Cross du Collège
- Le Bal du Collège
- La Bodega des Enfants
- Le Forum des Associations
- La Journée Patrick Terren
- La Semaine Bleue
- Fête Cool
- Soirée Halloween

“
|



|
”

Dans le cadre de son rôle d'équipement de proximité ouvert à tous les habitants, usagers, adhérents, et bénévoles constituent la population du centre socioculturel avec un niveau d'implication plus ou moins important en fonction des activités.



Nous pouvons constater que de 2017 à 2019, le nombre d'adhérents est constant, voire augmente légèrement (+ 1,1%). Il en est de même concernant le nombre d'usagers, qui est en augmentation sur cette même période (+10,25%). Cette constance s'explique par le fait que depuis 2011, le CA avait fait le choix d'une seule adhésion « familles », plus en cohérence avec les valeurs du Centre Social et la définition de mot en lui-même. À cela s'ajoute également « l'ouverture » de nos actions auprès des séniors de Marguerittes et des communes environnantes avec différents ateliers mis en place dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte de l'Autonomie.

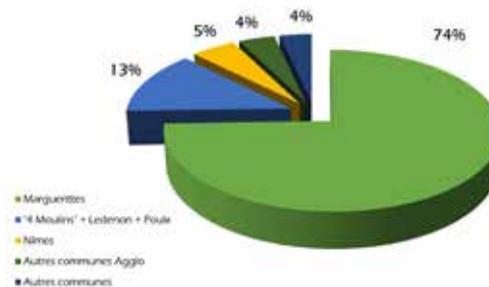


En 2020, le nombre d'adhérents a fortement diminué avec -22,3% de baisse. Cette diminution s'explique du fait de la crise sanitaire Covid-19, qui a paralysé le pays durant plusieurs mois. Cela a engendré des incidences sur nos activités : *arrêt des actions à destination des séniors en présentiel, des jeunes, des familles, ...* même si certaines ont été maintenues en visioconférence, lorsque c'était possible.

En effet, par exemple, lors du premier confinement, l'activité de l'ALSH du Mas Praden, s'est trouvée totalement à l'arrêt, la municipalité de l'époque ayant fait le choix de ne pas faire appel à l'ESCAL pour gérer l'accueil des enfants des salariés prioritaires.

En lien avec la baisse du nombre d'adhérents, le nombre d'usagers issus de ces adhésions diminue de fait au cours de l'année 2020

L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ADHÉRENTS



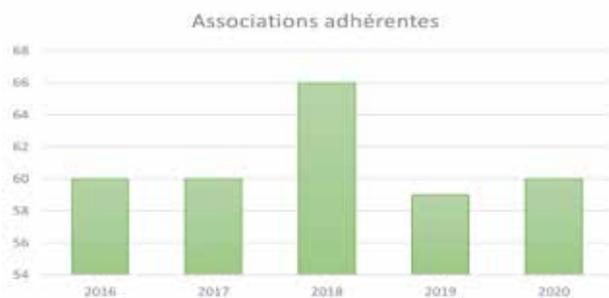
Répartition territoriale des adhérents 2020 de l'ESCAL (AG du 24 juin 2021)

Si 96% des adhérents résident sur l'agglomération Nîmes Métropole, 74% d'entre eux habitent à Marguerittes. Depuis le dernier projet social, nous constatons une légère diminution des adhérents marguerittois (-5%) et une augmentation des adhérents issus des 4 Moulins + Lédénon + Poulx (+44,5%).

En effet, ces chiffres sont à mettre en corrélation avec d'une part, la crise sanitaire et son impact sur les adhésions et d'autre part, avec la signature, depuis 2018, d'une convention de partenariat « Plateforme d'ACCUEIL : l'ESCALe des HABITANTS » entre la ville de Marguerittes, l'ESCAL et les cinq communes du territoire, dit zone « Garrigue » (Bezouze, Cabrières, Marguerittes, Poulx et Saint Gervasy) et dont les principales missions sont d'accueillir, informer, conseiller et orienter les habitants du territoire (accès aux droits, accompagnement aux démarches administratives, ...).

De plus, la signature d'une convention entre la ville de Marguerittes, l'ESCAL et les villes de Bezouze (2020) et Lédénon (2017), permettant aux familles de bénéficier de l'accès à l'ALSH les mercredis aux mêmes conditions que les familles marguerittoises, a eu également un impact sur cette augmentation.

Nous pouvons également ajouter que le panel d'actions mis en place en direction des séniors de Marguerittes et de la zone dite Garrigue au travers des navettes (marché et/ou courses) à raison d'une fois par semaine, ateliers sophrologie, mémoire, automassage, blablacafé au sortir du confinement, ateliers de prévention (premier secours, ...) a permis à ces derniers d'accéder à des activités hebdomadaires, véritable alternative à leur isolement. Concernant ce public, cela a eu également une incidence au niveau des chiffres.



LES ASSOCIATIONS

Le nombre d'associations adhérentes à l'ESCAL reste constant depuis ces cinq dernières années (aux alentours de 60 associations chaque année). Hormis en 2018, où nous comptons 66 associations adhérentes.

Cette constance démontre la reconnaissance par le milieu associatif de l'importance de l'ESCAL comme élément fédérateur au niveau local, mais également par le développement des services « rendus » : *conseils et soutien à la vie associative, formations, reprographie, prêt de matériel, ...*

Le nombre d'adhérents des associations adhérentes est en constante progression entre 2017 et 2019.

Cela démontre la forte attractivité de la vie associative marguerittoise dont le panel de propositions est large : Sports et Loisirs, Fêtes et Culture, Solidarité et Actions Locales, Souvenirs et Mémoire,...

LA FRÉQUENTATION

Durant les cinq dernières années, les actions en direction des seniors du territoire se sont développées : *navette du marché, navette des courses, ateliers mémoire, sophrologie, massage, ainsi que sorties « thématiques » ou encore des réunions (« blabla Kfé », « Geek Academy »* permettant aux seniors de se retrouver, d'échanger et de créer du lien. Les ateliers « classiques » (Multimédia, Créativité, Aquarelle, Soie) sont stables, d'autres ont cessé d'exister (bricolage) suite au départ d'un agent, certains se sont transformés en association (chœur classique, les Rachalans) et d'autres ont vu le jour comme l'atelier Provençal.

Du côté des **familles**, les week-ends familles ont connu du succès puisque depuis 2016, entre 200 et 300 personnes y ont participé, les ateliers parents-enfants ont intéressé plus de 40 personnes et l'accompagnement à la scolarité a permis aux enfants d'apprendre autrement par le biais de différents ateliers : Rumba-Flamenco, Sciences, Théâtre, Journal-Art, ... qui chaque année se sont renouvelés.

Côté **Enfance**, globalement les chiffres sont stables, avec entre 330 et 400 enfants même si les effectifs du public maternel augmentent (entre 30 et 40 enfants depuis 2020).

Côté **Jeunesse**, les effectifs sont à la hausse (hors contexte COVID) et beaucoup de projets se développent

à partir du Tita : réalisation de quatre projets jeunes en lien avec la CAF, implication des jeunes dans la vie locale (carnaval, projet paloma avec le collège, studio municipal de répétitions, implication de la création d'un Escape Game en lien avec la ville et les associations pour la journée du patrimoine 2022, ...).

Les séjours de vacances ont connu des effectifs à la hausse puisque de nouvelles offres ont été faites aux familles : séjours à l'étranger, activités attractives, ... sans forcément qu'il y ait une incidence sur le tarif (le CA a souhaité fournir un effort financier concernant les séjours).

DÉMATÉRIALISATION

Depuis septembre 2020, l'ESPACE FAMILLES permet d'effectuer des réservations aux différentes activités proposées (réservations ALSH Enfances et Jeunesse, paiements en ligne, édition de factures, ...) facilitant ainsi les démarches pour les familles. En effet, cela faisait quelques années déjà que ces dernières nous sollicitaient à ce sujet. Une des craintes pour les équipes était de perdre le lien par des rencontres moins fréquentes (inscriptions à raison d'une à deux fois par trimestre avant la dématérialisation), pour autant si nous les rencontrons moins "physiquement" nous les avons régulièrement au téléphone ou par mail. De plus, nous avons conservé les réunions de présentation durant les périodes estivales (ALSH Praden, Séjours, Club Ados) afin de présenter les équipes, les projets pédagogiques, ... Nous avons également décidé que les familles devraient venir nous rencontrer à minima une fois par an, lors de la rentrée scolaire, afin de mettre à jour leur dossier.

Pour permettre l'accès de ce nouveau service à l'ensemble des familles et lutter contre la fracture numérique, ces dernières peuvent utiliser les services proposés au sein de notre plateforme d'accueil l'ESCALE des Habitants : accompagnement par un professionnel pour la 1ère utilisation, utilisation d'un scanner mis à disposition, possibilité d'impression de factures, ...

À l'aube de ses 30 ans d'existence et au travers de neuf projets sociaux, l'ESCAL a su évoluer et légitimer sa place de centre social au sein de Marguerittes et plus largement au sein du territoire

L'histoire de l'ESCAL est marquée par un développement continu et une évolution progressive de ses actions élaborées en cohérence avec l'évolution des besoins et des demandes des habitants. Le tissage du lien social, la connaissance des besoins, l'approche globale du territoire, les interactions entre les générations sont le quotidien des bénévoles et salariés impliqués. Pourtant, encore aujourd'hui, **il est important de rappeler et réaffirmer les missions qui sont les nôtres selon la circulaire CAF de 2012**, notamment auprès de certains partenaires avec qui il est parfois difficile de travailler en complémentarité et non pas en concurrence.

Depuis sa création, les valeurs (dignité humaine, démocratie et solidarité) portées par le centre social sont et restent les mêmes, au travers des cinq piliers que sont **la laïcité, la citoyenneté, l'Education Populaire, la famille et l'Education**. La notion de "vivre ensemble", ciment des huit derniers projets sociaux s'est peu à peu enrichie pour devenir le "bien vivre ensemble" et "l'agir ensemble" afin que tous les habitants puissent se retrouver autour d'une culture commune.

La période de crise sanitaire a su démontrer la capacité d'adaptation et de solidarité de l'ESCAL qui a su garder le lien avec les usagers, les partenaires, les adhérents, les

associations ... et prouver sa réactivité. En effet, bénévoles et salariés ont fait preuve d'imagination et d'inventivité pour proposer des activités et des animations en visioconférence ou sur les réseaux dans le cadre de l'ESCALe à la Maison (tutoriels, ateliers parents-enfants, jeux, ...). De plus, pour les seniors les plus isolés, la traditionnelle navette du marché est devenue hebdomadaire.

Nos enjeux résident dans notre capacité à faire perdurer les actions existantes tout en prenant en compte les évolutions et en mobilisant les habitants. La prise en compte de la pluralité avec bienveillance en respectant les singularités nous est primordiale.

Le maillage entre les différents acteurs, les institutions, les élus, la population ... reste une priorité. Lors de ces dernières années, l'ESCAL a su se développer sur le bassin de vie par ses actions innovantes ou pour répondre aux besoins et attentes des habitants. Les communes dites de la zone "garrigue" ont compris tout l'enjeu et toutes les perspectives de ce partenariat engagé et partagé. Au travers de ce nouveau projet social, la question du territoire, devient pertinente et ouvre le champ des possibles.

Pour les quatre prochaines années, nos futures actions et projets devront mesurer la qualité, la pluralité et la diversité de nos interventions.

C'est par nos différences et notre ouverture à l'universalité que nous imaginerons et construirons collectivement, dans une démarche de développement durable, un projet d'avenir, basé sur la solidarité, la justice sociale, la citoyenneté, l'équité et la coopération.





INTRO	P 25
FAMILLE - ADULTES	P 26
ENFANCE - JEUNESSE	P 28
VIE ASSOCIATIVE	P 30
SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES	P 32

« IL NE SUFFIT
PAS DE DIRE :
JE ME SUIS
TROMPÉ, IL FAUT
DIRE COMMENT
ON S'EST
TROMPÉ »

Claude Bernard (1813-1870)
Fondateur de la médecine expérimentale



À l'issue d'un projet social, prorogé d'un an, étant donné la crise sanitaire, sociale et sociétale que nous traversons, il est important de pouvoir revenir sur les cinq années d'actions, qui nous ont permis d'ACCUEILLIR DIFFEREMENT POUR MIEUX AGIR ENSEMBLE.

Au travers de l'évaluation des 12 fiches actions de ce projet social qui s'achève, selon 3 axes thématiques, des perspectives se dégagent, qui permettent d'imaginer le projet social de demain.

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES FAMILLES ET LES ADULTES DANS LEUR PARCOURS POUR LEUR PERMETTRE D'AGIR ENSEMBLE

Lors de l'écriture du projet social 2017-2020 nous nous étions fixés comme ambition d'accompagner et soutenir les familles et les adultes, dans leurs parcours pour leur permettre d'AGIR Ensemble. Afin d'y parvenir, nous avons décliné cette ambition en 4 objectifs :

- **Impulser une dynamique locale, découvrir et s'inscrire dans les réseaux partenariaux**
- **Informers, orienter et conseiller les familles et les adultes**
- **Mobiliser et favoriser la participation**
- **Créer et développer des liens sociaux et familiaux**

Après 4 années d'actions, dans le cadre de l'écriture de ce nouveau projet, nous avons souhaité dresser le bilan des actions réalisées pour répondre à cette ambition.

IMPULSER UNE DYNAMIQUE LOCALE, DÉCOUVRIR ET S'INSCRIRE DANS LES RÉSEAUX PARTENARIAUX

Cet objectif fut une de nos orientations principales pour répondre à l'ambition d'accompagner et soutenir les familles et les adultes, dans leurs parcours pour leur permettre d'AGIR Ensemble. Ainsi l'enjeu a été, dans un premier temps, de valoriser et consolider nos partenariats déjà existants. Nous avons ainsi conventionné avec la CAF et Pôle Emploi, intensifier nos relations avec la Direction Générale des Finances Publiques, ou encore remis en place une permanence de la Mission Locale Jeunes dans nos locaux... Enfin, nous avons également pleinement impulsé une dynamique locale avec la mise en œuvre de notre Projet Territorial Senior « Bien vieillir ensemble sur son territoire ». En effet depuis 2016, la Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie soutient les initiatives à destination du public de plus de 60 ans. C'est dans ce contexte que nous avons travaillé avec les élus, mais aussi les habitants des villages de Bezouze, Cabrières, Lédenon, Marguerittes, Poulx et Saint Gervasy afin de proposer une dynamique intercommunale à destination des aînés.

INFORMER, ORIENTER ET CONSEILLER LES FAMILLES ET LES ADULTES

Nous avons repensé notre rôle d'accueil de tous les publics au travers de l'objectif informer, orienter et conseiller les familles et les adultes. Ainsi, sur la période 2017-2020, nous avons pu créer la plateforme

l'ESCAL des habitants. Celle-ci permet l'accueil de tous les publics, afin de leur permettre de réaliser leurs démarches administratives dématérialisées (CARSAT, impôts, pôle emploi, CAF...) grâce à l'accès gratuit à 12 postes informatiques et à la présence de 3 professionnels formés pour les accompagner. En lien avec cette plateforme, nous avons intensifié l'information concernant l'accès aux droits en publiant tous les mois « l'ESCAL Info Service » diffusé en version papier et numérique sur les communes du bassin de vie. Nous avons également souhaité intensifier les Conférences et Ateliers de Prévention (les gestes qui sauvent, les impôts, la mémoire...) afin de permettre à tous d'accéder à l'information. Enfin, pour tous les aînés du Territoire, nous avons conçu un journal quadrimestriel « *Les Échos des Aînés* » rédigé par les séniors afin de communiquer sur toutes les manifestations les concernant.

MOBILISER ET FAVORISER LA PARTICIPATION

C'est aussi rendre acteurs les usagers de l'ESCAL en favorisant la co-construction des projets. Ces quatre années ont été riches dans la pérennisation et la création de nouveaux projets pour les familles, les adultes et les séniors de l'ESCAL. La coordination des ateliers socioculturels adultes nous a permis de réaffirmer la dynamique collective permettant l'impulsion de nouvelles actions dépassant même le cadre de ses ateliers comme les Conviviales, la Grande Lessive ou encore les Arts dans tous leurs États.



Le Comité des parents (groupe de parents volontaires) s'est positionné en lien avec les équipes afin de définir et proposer des projets répondant aux besoins, envies et problématiques des familles de notre territoire comme La Semaine des Familles, le Cinéma en plein air ou encore la Ferrade des Familles. Ces rendez-vous, bien qu'imaginés par les familles ont aujourd'hui une dimension intergénérationnelle. Enfin, afin de construire et animer notre projet sénior, nous avons travaillé en lien avec les mairies (Bezouce, Cabrières, Ledenon, Marguerittes, Poulx et Saint-Gevasy), mais aussi les clubs d'ainés, et les habitants volontaires du territoire pour constituer un Comité de Pilotage et des Comités techniques. Ces comités sont chargés de définir les orientations, animer les axes du projet et évaluer celui-ci en lien avec les équipes de l'ESCAL.

CRÉER DES LIENS SOCIAUX ET FAMILIAUX

C'est au travers de divers espaces conviviaux de rencontres que nous avons pu créer des liens sociaux et familiaux. Nos activités qu'elles soient à destination des adultes (ateliers socioculturels...), des familles (ateliers parents-enfants, soirées, ateliers des parents...), et des séniors (ateliers bien être, séniors au volant...) ont eu pour vocation de valoriser les compétences de chacun tout en mutualisant les échanges. La constitution de groupes thématiques a favorisé les échanges entre les usagers et leur permet de se soutenir mutuellement. Les actions intergénérationnelles ont été au cœur de notre projet afin de resserrer les liens entre les générations et donner une dimension globale à ces actions. C'est au travers d'actions collectives que la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance à un groupe apparaissent, ils sont vecteurs d'apprentissage, de communication, de ressources et de confiance en soi. C'est dans le vivre ensemble impulsé par nos actions que chaque adulte et famille se construit individuellement.

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES :

L'enjeu de notre projet social 2017 /2020 était de réaffirmer l'ACCUEIL comme axe central du projet favorisant la prise en compte des publics de manière globale. C'est par cet accueil global de chaque habitant, favorisant la rencontre, le mieux vivre ensemble, puis l'agir ensemble, que nous avons pu l'accompagner et le soutenir dans la construction de son projet familial de vie. Aussi, le fait de repenser notre accueil et de ré-imaginer notre posture a donné une dimension nouvelle à notre Centre Socioculturel et à réaffirmer notre position à l'échelle du Territoire.

En effet, nos objectifs ont été largement atteints. Nous avons tout d'abord recentré notre accueil au sein du siège social en créant la plateforme L'ESCALE des Habitants. Animée par 3 professionnelles formées, celle-ci a conforté le partenariat avec les structures existantes sur le Territoire, qui nous font confiance, et nous a permis de l'homologuer au travers de conventions partenariales et de labélisations. D'autre part, afin de nous adapter au rythme de chacun, nous avons revu nos horaires d'ouverture. À raison de 47 heures par semaine du lundi au samedi, nous sommes aujourd'hui en mesure d'assurer une prestation d'accueil des familles de qualité. Par ailleurs, la dimension globale de notre accueil s'est disséminée sur le bassin de vie et a permis de rallier à notre projet les communes de Bezouce, Cabrières, Ledenon, Saint Gevasy et Poulx. L'ESCALE des Habitants occupe aujourd'hui un Territoire de vie au-delà de ce que nous avons imaginé. Il est important pour nous de maintenir ces relations et d'imaginer dans l'avenir, un dessein plus vaste à notre centre socioculturel en lui donnant cette nouvelle dimension intercommunale. La démarche participative des habitants du Territoire est le fondement même de notre centre socioculturel. Sensibiliser les habitants aux enjeux de leur territoire, favoriser la rencontre et l'échange, c'est leur permettre d'imaginer et de construire collectivement leur projet d'avenir en leur permettant ainsi de décider et d'agir. Nos diverses actions ont favorisé le rapprochement des générations dans le cadre de projets variés, d'ordre culturel, éducatif, ludique à un niveau local et intercommunal. Le vivre ensemble et la qualité du lien social, font partie intégrante des ressources qu'il convient de cultiver pour favoriser le développement local et durable. Cette dynamique intergénérationnelle nous invite à réfléchir sur la nécessité de favoriser et valoriser l'interculturalité sur notre Territoire et au sein de chacune de nos actions. Pourrions-nous alors prendre conscience de la notion d'interopérabilité, c'est-à-dire développer la capacité à mobiliser en collaboration, de comprendre la richesse de la diversité des cultures et d'établir un cadre efficace et durable pour l'échange de bonnes pratiques.

AGIR ENSEMBLE POUR PERMETTRE À CHAQUE ENFANT D'ÊTRE ACTEUR DE SA VIE

Les différents projets menés dans le cadre du Pôle Enfance Jeunesse sont construits en lien avec les valeurs portées par le Centre Socioculturel : le vivre ensemble, la solidarité, la participation ... Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain. Il est donc indispensable de leur permettre d'avoir un espace où leur avis est pris en compte.

FAVORISER LA PARTICIPATION ET L'ENGAGEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES, FAVORISER L'OUVERTURE D'ESPRIT.

Permettre aux jeunes d'exercer des responsabilités est un objectif majeur du pôle enfance - jeunesse. Le **Conseil Municipal des Enfants** porté par l'équipe d'animation depuis plus de 5 ans en est le faire de lance en permettant à 29 enfants de participer à la vie de la cité en proposant et réalisant de nombreux projets à travers des commissions de travail !

Depuis 2018, de nombreux jeunes se sont inscrits dans des « **projets jeunes** », solidarité pour les enfants hospitalisés, passeur de mémoire ou encore action de nettoyage des plages... Ce dispositif rend les jeunes plus autonomes, développe leur prise de responsabilités et contribue à leur épanouissement !

De nombreuses autres actions sont mises en place comme le **dispositif Music Ados** qui permet de mettre en place des projets musicaux a été relancé en 2019 grâce à la présence régulière du responsable du pôle enfance-jeunesse au sein du collège de Marguerittes, afin de dénicher de nouveaux talents !

Enfin, le **Point Information Jeunesse** au sein de notre plateforme d'accueil permet d'obtenir les informations généralistes en matière d'orientation professionnelle et scolaire !

AGIR EN COMPLÉMENTARITÉ DES FAMILLES ET DE « L'ÉCOLE »

Les **Accueils de Loisirs Périscolaires** accueillent chaque jour des classes de plus de 650 enfants. Les 2 directrices présentent au sein des écoles élémentaires organisent

les temps d'accueil en lien avec l'équipe d'animation, la mairie et l'Education Nationale. Véritables temps éducatifs et de découvertes, les ALP permettent à chaque enfant de s'épanouir dans un cadre sécurisé.

Depuis novembre 2017, les équipes d'animations sont impliquées dans le dispositif DEVOIRS FAITS pour accompagner les collégiens dans leurs devoirs et ainsi créer du lien, par une approche différente issue de l'Education Populaire, l'ESCAL permet d'encourager de nouvelles méthodes au service de la réussite scolaire.

Le **Club « Parlons-En » au sein du Collège** depuis plus de 20 ans, permet la mise en place d'actions de prévention par les collégiens, la présence du référent du Tita spécialisé dans les nouvelles technologies a permis aux adolescents du club de réaliser 2 courts métrages sur le harcèlement en 2017 et sur les addictions en 2018, une participation au projet vidéo sur les réseaux sociaux en lien avec la SMAC PALOMA en 2019-2020 et une exposition photo sur la lutte contre le racisme en 2021.

Le **CLAS** est un dispositif qui permet d'accueillir les enfants et les jeunes afin de trouver des réponses méthodologiques et des approches susceptibles de faciliter l'acquisition des savoirs. Il s'agit aussi d'élargir les centres d'intérêt et de promouvoir les apprentissages de la citoyenneté par une ouverture sur des ressources artistiques, culturelles, sportives et sociales.

Avec plus de 270 jeux de société, la **ludothèque LUDO L'ESCARGOT** permet d'animer la médiathèque de la ville, le jeu permet ainsi de rencontrer de nouvelles familles, de parler de nos actions et de favoriser la découverte ! Depuis 2020, la ludothèque pose ses valises 2 fois par mois au sein du TITA pour le plus grand bonheur des jeunes qui peuvent découvrir de nombreux jeux.



PERMETTRE À CHACUN D'APPRÉHENDER SON ENVIRONNEMENT ET SON TERRITOIRE DE VIE.

Par la mise en place de nombreux évènements par exemple

- Le **CARNAVAL** en lien avec les Offices Municipaux reste un évènement festif et familial, sur un samedi après-midi, afin de favoriser la participation du plus grand nombre. Les jeunes élus du CME ont pour responsabilité de choisir le thème du carnaval, ce qui a valu : le Moyen Âge, les animaux, les personnages de dessins animés, les danses et les musiques du monde... Une voiturette sonorisée est venue rejoindre le défilé, elle est préparée par les adolescents du TITA.

- **Fête Cool** ou durant les cinq soirs de la fête votive, dix personnes se relayent pour accueillir jeunes et moins jeunes (environ 2000 personnes) sur le stand, avec à leur disposition une borne éthylo-test et du matériel de prévention un projet fédérateur pour les acteurs locaux !

- Le **NOËL des BAMBINS** où depuis 12 ans, l'ESCAL contribue à cette journée de Noël organisée par les Offices et la Ville, au travers de l'animation d'ateliers maquillage et de réalisations de décorations de Noël, ainsi que l'animation sonore (Monsieur LOYAL et musique).

- **Soirée Halloween** : Issue d'une idée des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants de la commission fête et loisirs, la soirée HALLOWEEN s'inscrit pleinement dans la programmation des actions Familles de l'ESCAL, en lien avec les ALSH du Mas Praden et du TITA.

- Les enfants participaient chaque année au traditionnel « nettoyage de printemps » avec la Maison de la Garrigue qui a malheureusement fermé ses portes en 2019. Cette action sensibilisait les enfants à l'environnement et à l'impact de l'homme sur la nature.

FAVORISER LA CONSTRUCTION PERSONNELLE ET L'ESTIME DE SOI PAR LA PRÉSENCE DES ÉQUIPES D'ANIMATIONS DE L'ESCAL DANS TOUS LES TEMPS LIBRES DE L'ENFANT ET DU JEUNE.

L'ALSH Praden pour les enfants de 3 à 11 ans, s'inscrit dans la démarche écocentre, que ce soit dans le fonctionnement, le rythme et le choix des enfants. L'équipe d'animation propose différentes activités afin de répondre aux attentes du public, les enfants s'inscrivent eux-mêmes aux activités (du matin et de l'après-midi). Ils ont la possibilité de « petit déjeuner » entre 7 h 30 et 9 h 00. Ce temps se déroule sous forme de self, avec des produits bio majoritairement proposés. Plusieurs outils pédagogiques ont été mis en place afin que les enfants gagnent en autonomie. Les projets pédagogiques du MAS PRADEN sont travaillés sur l'année afin d'assurer une cohérence entre l'ALSH des mercredis et celui des vacances scolaires.

L'ALSH du TITA avec depuis 2020 ses trois animateurs permanents a pour vocation d'accueillir les jeunes en accès libre, favorisant ainsi la mixité sociale, les rencontres, le dialogue, la détente, mais aussi l'émergence de projets.

Durant les vacances scolaires, le TITA évolue en CLUB ADOS où les jeunes sont accueillis de 8 h 30 à 18 h 30 et participent aux activités mises en place par l'équipe pédagogique (animation et direction). Cette formule permet une continuité pédagogique et l'inscription des jeunes dans une logique de projet puisqu'en effet, la « journée des Ados » leur permet de concevoir, avec l'aide de l'équipe pédagogique, l'animation d'une journée.

Différents projets ont été conduits : réalisation du char du carnaval, passerelles Praden/Club Ados, rencontres intergénérationnelles, participation aux évènements locaux (fête votive, la grande lessive, le cinéma en plein air...) permettant aux enfants de participer à la vie de leur village.

Les séjours : proposent aux enfants et aux jeunes, de vivre une expérience collective dans une réelle ambiance de vacances, le tout dans un environnement offrant à chacun un cadre de vie adapté à son âge et à ses besoins. Diversifiés en matière de durée, d'activités et de destination, ils ont permis à chaque enfant et jeune de satisfaire ses goûts et ses envies. En effet, en fonction des destinations (Porto, Nice, l'Ardèche, les Gorges du Verdon ...), les séjours ont été l'opportunité pour les participants de s'initier à de nouvelles activités, de découvrir un nouveau mode de vie, d'appréhender de nouvelles cultures favorisant ainsi la rencontre, l'échange, les interactions, le partage et l'entraide, mais également l'apprentissage de la vie en collectivité, l'autonomie et l'ouverture à l'autre, vecteurs d'enrichissement personnel.

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES :

Depuis quelques années, les actions jeunesse connaissent un véritable engouement, la demande des familles est de plus en plus importante, en particulier durant la saison estivale. Il nous paraît indispensable de développer notre accueil pour les adolescents du territoire que ce soit par l'augmentation de notre capacité d'accueil tout en gardant un service de qualité, mais également par un accueil repensé ...

En ce qui concerne l'enfance, la question des ALP (Accueil de Loisirs Périscolaire) doit également nous interroger, cet accueil au sein des écoles doit devenir un véritable temps d'animation structuré autour d'une équipe de permanents formés et diplômés. La réflexion est en cours, afin de permettre la mise en place de restaurants d'enfants, avec une cohérence d'actions et une amélioration de la visibilité de l'action pour les familles.

AGIR ENSEMBLE POUR ENRICHIR NOS PROJETS ASSOCIATIFS

Lors de l'écriture du projet social 2017-2020, nous nous étions fixés comme ambition d'Agir Ensemble pour enrichir nos projets associatifs :

- **Assurer des services aux associations ;**
- **Conseiller, informer et former ;**
- **Renforcer la logique fédérative et se positionner dans une logique de relais d'opinion ;**
- **En complémentarité avec les Offices Municipaux, participer à l'animation de la Vie Locale.**

Après cinq années d'actions, dans le cadre de l'écriture de ce nouveau projet, nous avons souhaité dresser le bilan des actions réalisées pour répondre à cette ambition.

ASSURER DES SERVICES AUX ASSOCIATIONS

Durant les cinq ans du projet social, l'ESCAL a maintenu les différents services auprès des associations adhérentes, qui sont des supports à la réussite de leurs projets :

La Domiciliation : les associations adhérentes ont la possibilité d'utiliser l'adresse de l'ESCAL comme siège social de leur association. Cela leur permet de stabiliser celui-ci et leur évite de devoir domicilier leur association chez un des membres du bureau, au risque de devoir le modifier à chaque changement de dirigeants.

Les Boîtes aux Lettres : dans les locaux de l'accueil, des boîtes aux lettres particulières sont réservées aux associations qui y réceptionnent le courrier qui leur est adressé, selon leur demande.

Le Secrétariat : le centre socioculturel est à disposition pour la saisie de documents associatifs (courrier, compte-rendu de réunions, tracts, affiches...). Les travaux de secrétariat se concentrent sur un nombre plus réduit d'associations, nombreuses étant celles équipées en informatique.

Reprographie : photocopies, reliures, ... Une baisse constante depuis plusieurs années, qui correspond à une volonté de dématérialisation de la part des associations, mais aussi à la suspension d'activités due à la crise sanitaire.

Mise à Disposition de Locaux : les locaux du Centre Socioculturel sont la propriété de la commune de

Marguerittes. Ceux-ci peuvent être utilisés, d'une part par les associations adhérentes, mais aussi pour les actions ESCAL, et enfin par les partenaires.

Prêts de matériels et de véhicules : l'ESCAL fait bénéficier de son matériel aux associations adhérentes. Que ce soit du matériel de sonorisation, de confection de repas, de traitement de l'image, ... le centre socioculturel cherche, autant que faire se peut, à adapter ses investissements en fonction de leurs besoins. Depuis 2017 différents équipements ont été acquis : *chambre froide, congélateur, nouvelles chaises sécurisées, tables rondes, mange-debout, nouvelle sonorisation ...*

L'ESCAL met à disposition de ses associations adhérentes l'ensemble de ses véhicules (3 minibus de 9 places, 1 véhicule utilitaire, 1 véhicule de transport de marchandises).

Abonnement ZOOM : étant donné le contexte sanitaire, un abonnement au média ZOOM a été pris en mai 2020, et mis à disposition des associations, afin qu'elles puissent maintenir l'organisation de leurs réunions en téléconférence.

CONSEILLER, INFORMER et FORMER

Grâce aux équipes de permanents qualifiées et expertes dans la vie associative, l'ESCAL a pu conseiller, informer et former les responsables associatifs tout au long de ces cinq années, au travers de différents moyens :



Accompagnement personnalisé : en fonction des questions et des besoins, les permanents de l'ESCAL rencontrent les responsables associatifs, afin de les accompagner dans leurs démarches, pour enrichir leurs projets associatifs. Sur rendez-vous, ou de manière informelle, ces accompagnements s'organisent en fonction de la disponibilité des bénévoles.

Informations : tenir les associations informées et leur permettre d'informer les habitants de leurs actions et actualités, tel est le double enjeu de l'action de l'ESCAL.

C'est au travers de mail-list, d'abonnements, de relais d'informations, ... que nous tenons les responsables associatifs informés des actualités les concernant.

L'ESCAL INFO ASSOCIATIONS, le GUIDE PRATIQUE, le nouveau SITE INTERNET, ... autant d'espaces dédiés, qui permettent aux associations de communiquer et de valoriser leurs actions auprès de la population.

Formations : chaque année, trois à quatre sessions de formation sont proposées aux responsables associatifs locaux. Adressées à une douzaine de personnes et organisées en deux ou trois soirées, ces formations ont pour vocation d'armer chaque président, trésorier, secrétaire ... ou simplement militant, à assurer et assumer ses responsabilités au sein de l'association. Comptabilité, droit, prise de parole, communication ... autant de thèmes qui peuvent être abordés, en fonction des attentes exprimées et des besoins identifiés.

RENFORCER LA LOGIQUE FÉDÉRATIVE ET SE POSITIONNER DANS UNE LOGIQUE DE RELAIS D'OPINION

La Vie Associative est un acteur majeur de la vie du centre social et au-delà de l'animation sociale de la ville et du territoire.

De sa place, durant les cinq années du projet social, l'ESCAL a repositionné l'importance de la vie associative locale et s'est efforcé de jouer son rôle de fédération, au travers notamment de :

- la **redéfinition de la Charte de la Vie Associative** en 2018, en réaffirmant les valeurs socles qui lient les acteurs du monde associatif local ;
- l'**actualisation annuelle de l'impact de la vie associative marguerittoise**, que ce soit au niveau économique (chiffres d'affaires cumulés) et social (recensement du nombre de bénévoles et d'adhérents) ;
- la **valorisation du Fait Associatif**, notamment lors de la période de crise sanitaire ;
- depuis 2021, la **participation de l'ESCAL aux comités techniques de suivi des subventions municipales** de la ville de Marguerittes, afin d'y apporter son expertise et sa connaissance du réseau associatif marguerittois.

EN COMPLÉMENTARITÉ DES OFFICES MUNICIPAUX, PARTICIPER A L'ANIMATION DE LA VIE LOCALE

Durant la période du projet social qui s'achève, le centre social a développé, seul ou avec la complicité des Offices Municipaux, de nombreux projets impliquant les associations locales, et au-delà l'ensemble des acteurs de l'ESCAL.

Forum des Associations, Pégoulade de la Vie Associative, Les Arts dans tous leurs États ... autant d'actions déjà existantes.

Deux événements ont vu le jour :

- le **Fabuleux Noël de l'ESCAL**, qui depuis Noël 2019, constitue un événement majeur et fédérateur de l'ensemble des acteurs sociaux de la ville autour de la thématique des fêtes de fin d'année. Ce Fabuleux Noël a pris une dimension numérique fin 2020 ;
- le festival **Mêmes en Scène**, autour des arts du de la scène (théâtre) qui, étant donné le contexte sanitaire n'a eu qu'une édition en 2018.

VIE ASSOCIATIVE EN PÉRIODE DE CRISE

Le Centre socioculturel a envoyé un questionnaire aux 60 associations adhérentes afin de connaître l'impact de la crise sanitaire sur la vie associative et les attentes qu'elle suscite.

Résultat :

La moitié des associations sont à l'arrêt complet
Une perte d'activité de 80% en moyenne
Environ 25% d'adhérents en moins dans chaque asso
33% des structures subissent des pertes financières
Les inquiétudes sont nombreuses pour la rentrée 2022
24% ont des difficultés de maintien de la dynamique institutionnelle
78% des réunions repoussées, 56% réalisées en visio
Des activités en extérieurs et des cours vidéo à distance
Il nous faut donc travailler à reconstruire le lien social dès à présent, car l'inquiétude est grande de perdre définitivement, ce qui a été construit durant plusieurs années. Nous pouvons compter sur l'implication des bénévoles pour trouver des solutions innovantes, des solutions qui passeront aussi par des outils virtuels qu'il faut rendre accessibles à tous.

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Les cinq années du projet social 2017-2021 "Accueillir différemment pour mieux agir ensemble" qui s'achève, ont permis de mettre en oeuvre les orientations définies en 2017. La question de l'Accueil, comme vecteur d'intégration et moyen de faciliter l'action, a pris tout son sens et s'est développée au travers de toutes les actions du centre social, donnant une dimension transversale (globale) au projet.

Que ce soit grâce aux actions intergénérationnelles développées dès 2017, au réaménagement des locaux en 2018, au nouveau site internet en 2019, aux innovations liées à la crise sanitaire en 2020 ... la question de l'accueil a été au coeur de toutes les attentions durant cette période.

La qualité de notre accueil : "Plus qu'une posture, c'est une affaire d'équipe !"

En réaménageant nos locaux dans nos divers lieux d'intervention, nous voulions que chacun se sente bien pour avoir envie d'y revenir et de s'y investir. Nous voulions constituer des lieux de rencontres et d'échanges, où l'on puisse venir passer du temps, même sans demande particulière.

Ce sont les gestes et comportements quotidiens, les petits détails qui font de nos lieux et des personnes qui l'habitent, un espace où la parole est ouverte à tous, où nous nous sentons bien accueillis.

L'accueil a été travaillé comme la fonction pivot entre nous et les habitants.

Après bientôt 30 ans d'actions sur Marguerittes et son bassin de vie, **l'ESCAL est la première structure sociale du territoire**, portée par les habitants, appuyée par des professionnels et reconnue par les communes environnantes. Monsieur William PORTAL (Maire de Marguerittes durant trois décennies) l'a confirmé lors de notre dernière assemblée générale. "L'ESCAL est devenu une force sociale incontestable !"

Le Maire actuel, Rémi NICOLAS, confirme l'importance de l'ESCAL pour l'équilibre de Marguerittes et plus largement de notre bassin de vie, au sein duquel il doit prendre toute sa place et apporter tout son savoir-faire.

Même si Marguerittes reste le coeur de notre bassin de vie et est considérée comme une petite ville, de par son nombre d'habitants et toutes ses infrastructures, nous ne devons pas oublier la notion de proximité, inhérente à la qualité de notre accueil.

Ce concept n'est pas à comprendre que sur le plan géographique, mais bien sur le plan sociétal et social. L'objectif est de comprendre, aujourd'hui, les interactions et les habitudes de vie collective, ce qui implique les élus, les habitants, les acteurs locaux et le tissu associatif...

La proximité sociale et sociétale est alors à construire comme vecteur de lien. Elle devient ainsi l'expression des diversités. Le lien social qui nous unira alors sera une force.

Il est important pour nous, aujourd'hui, d'imaginer un dessein plus vaste à notre centre, en lui donnant une dimension intercommunale.

Celle-ci est la clé de voute de notre centre social.

Cette extension du Territoire d'influence permet d'imaginer de nouvelles actions et ainsi favoriser des rencontres. Cela peut donner également l'opportunité de découvrir une plus grande diversité d'associations pour faire vivre et aboutir des projets au service du vivre ensemble. Créer des liens sociaux, repérer des envies d'agir, organiser les conditions pour la rencontre et la coopération entre habitants du territoire, d'âges différents, de milieux sociaux différents, ... telles sont nos ambitions !

Cette démarche bien commencée ne peut se faire qu'à travers notre partenariat fort et engagé avec les communes de notre bassin de vie. Nous avons su développer des collaborations qui ont dépassé le cadre initial et territorial de nos missions. Nous nous inscrivons



pleinement dans un système d'acteurs ouvert sur l'ensemble des communes, à partir des expériences et pratiques que nous avons initiées. Il s'agit aujourd'hui de proposer et construire un éventail d'actions et de services innovants qui permettent de répondre et de s'adapter aux évolutions et mutations des besoins de notre zone géographique.

Au cours de ces cinq années, nous avons, entre autres, pu mettre en exergue la question de la jeunesse (11/18 ans), de la vie associative et la notion « *d'aller vers...* ». L'ALSH TITA a pour vocation d'accueillir les jeunes de 11 à 16 ans, en accès libre, à la sortie du collège, favorisant ainsi la mixité sociale, les rencontres, le dialogue, la détente... mais aussi l'émergence de projets. Cet accueil n'existe que sur Marguerittes. Comment pouvons-nous co-construire une démarche concertée et novatrice sur les autres communes ?

La réponse est peut-être dans la notion « *d'aller vers ou hors les murs* » où comment aller à la rencontre des habitants du territoire. L'idée est d'ouvrir des espaces d'échanges pour connecter des personnes qui ne connaissent pas ou ne viennent pas au centre.

Nous l'avions déjà compris en 1999 lors de la création de la Plateforme Ressource Emploi sur l'ensemble du Territoire, puis en 2017 avec notre projet d'animation séniors, et enfin, en 2018 avec l'ESCALe des Habitants, notre plateforme d'accès aux droits et d'accompagnement aux démarches administratives en ligne.

Cependant, tous ces espaces d'accueil de proximité ne sont peut-être pas suffisants. C'est pourquoi **la question d'un second agrément centre social sur le territoire semble alors pertinente.**

Concernant l'enfance, la question des ALP (Accueil de Loisirs Périscolaire) doit également nous interroger. Cet accueil au sein des écoles doit devenir un véritable temps pédagogique structuré autour d'un projet éducatif avec une équipe de permanents qualifiés et formés !

Comme l'avait évoqué Monsieur le Maire, lors du Conseil d'Administration de la rentrée 2020, une réflexion sur la pérennisation de profils animateurs permanents ESCAL-Mairie permettrait de renforcer la cohérence et la stabilité de cet accueil.

Depuis la rentrée 2021, les heures de formation pour les agents de la Mairie ont été multipliées par 2. Ce sont nos 2 directeurs d'ALP (animateurs de l'ESCAL) accompagnés par leurs adjointes (agents de la mairie) qui construisent le programme de formation autour de diverses thématiques et en assurent l'animation.

Repenser nos actions et nos orientations, c'est aussi être capable de nous adapter, et dans certaines occasions, de travailler en bonne entente avec d'autres acteurs du territoire. Les idées peuvent se développer dans plusieurs structures simultanément ou non, et engendrer des doublons regrettables.

Hélas, chaque organisateur agit en fonction des instructions et de son autorité de tutelle, et les temps de rencontres qui permettraient une bonne harmonisation sont trop rares.

C'est ce qui peut engendrer une réelle concurrence entre les actions entreprises sur le territoire.

Si on ajoute le caractère particulier de la situation de crise sanitaire et le climat d'isolement qui en a résulté, on comprend que les habitants aient pu être quelque peu destabilisés.

Notre centre social joue la carte de la complémentarité avec les partenaires.

Nos projets sont toujours élaborés en fonction d'un diagnostic, de la parole des habitants, d'initiatives locales, de besoins et d'attentes, etc. Nous pouvons interpeller nos divers partenaires pour les associer, échanger et développer de nouveaux projets.

Nous n'avons eu de cesse, depuis ces 30 dernières années, d'être transparents.

Cette transparence nous a parfois fait défaut. Mais nous continuons de la défendre. Aussi, la Convention Territoriale Globale permettra sûrement de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire, notamment celles de notre centre social et culturel. Elle validera et valorisera la valeur de notre travail réalisé et à venir, nos capacités d'expertise...et notre projet territorial global.

Une culture commune : celle de l'accueil et du bien vivre ensemble sur notre territoire !

L'ensemble des actions de mobilisation et de sensibilisation des habitants, des élus, des institutionnels et des associations investis au sein des communes de notre bassin de vie ont contribué à développer une culture commune de notre accueil de proximité, comme vecteur d'intégration et d'animation de la vie locale.

Ce travail de partenariat s'est basé sur la confiance.

Celle-ci est née, depuis le conventionnement de la plateforme Emploi dès 1999. Puis, depuis cinq ans, les questions des démarches administratives en ligne, de l'accès aux droits et du bien-être des séniors ont renforcé cette alliance. La navette intercommunale pour aller faire ses courses ou son marché en témoigne pleinement. Enfin, les questions de la jeunesse et de l'habitat inclusif sont au cœur de nos nouvelles réflexions.

C'est parce que nous avons décidé d'AGIR ENSEMBLE sur notre Territoire, que nous avons à cœur d'être au plus proche des habitants.

« Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin »

INTRO	P 35
L'ENVIRONNEMENT TERRITORIAL	P 36
DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES	P 40
DONNÉES SOCIALES.....	P 42
L'HABITAT.....	P 44
LES LOCAUX DU SIÈGE SOCIAL	P 46
NOS ÉQUIPEMENTS	P 48
LES LIEUX D'INTERVENTIONS	P 50
LES MOYENS DE COMMUNICATION.....	P 52
LES MOYENS HUMAINS.....	P 54
LES MOYENS FINANCIERS	P 58
LES PARTENAIRES	P 60
LES RÉSEAUX.....	P 62
LES DISPOSITIFS	P 63
SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES	P 66

« TOUS LES
MOYENS SONT
BONS QUAND ILS
SONT EFFICACES »

Jean -Paul Sartre (1905-1980)
Philosophe



La mise en oeuvre d'un projet social s'appuie sur une réalité sociale et territoriale, sur des moyens, mais aussi, et surtout sur une dynamique partenariale, afin de pouvoir disposer des atouts nécessaires à la concrétisation des ambitions partagées avec les habitants et nos partenaires.

Après presque 30 ans de fonctionnement, l'ESCAL a pu assoir pleinement son existence et consolider ses acquis, ce qui lui permet d'envisager l'avenir sereinement, en phase avec les enjeux du moment et de demain.

L'ENVIRONNEMENT TERRITORIAL

LA RÉGION OCCITANIE



Née le 1^{er} janvier 2016, de la fusion des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, la Région Occitanie a redessiné les contours du territoire le plus attractif de France et a inventé une nouvelle approche de l'action publique à l'échelle d'un territoire de près de 6 millions d'habitants. Avec un territoire de plus de 70 000 km², la région Occitanie est constituée de 13 départements.

La Région possède des compétences majeures sur le développement économique, l'aménagement durable du territoire et les transports. Compétences qui ont été renforcées par la loi NOTRe d'août 2015.

La loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 a clarifié - et renforcé - les compétences de la Région sur l'économie, l'aménagement du territoire et la mobilité interurbaine.

La Région est désormais la collectivité responsable du développement économique. Elle continue de gérer les lycées, les politiques d'apprentissage et de formation professionnelle, elle coordonne les services de l'orientation et participe au service public de l'emploi.

La Région partage avec les autres collectivités locales la compétence sur la culture, le sport, la promotion des langues régionales, l'éducation populaire et le tourisme.

À noter, la Région gère aussi depuis 2014 la grande majorité des fonds européens de développement régional, pour l'emploi et l'agriculture.

Le Conseil Régional et l'ESCAL

Dès 2010, l'ancienne Région Languedoc-Roussillon et l'ESCAL avaient créé un partenariat particulier autour du projet d'Accueil Orientation Jeunesse, sortant des principes régionaux de financements des têtes de réseaux. Le redécoupage régional et la redéfinition des compétences de cette nouvelle entité ont conforté cette posture, en s'appuyant essentiellement sur les questions de la Jeunesse, mais aussi de l'Emploi et de la Formation. Ainsi, en 2021, le Conseil Régional a soutenu le Forum des Métiers et de l'Orientation proposé par l'ESCAL et l'AMAC, tout en maintenant son soutien aux actions jeunesse autour de la citoyenneté, de la prévention santé et de l'éducation.

LE DÉPARTEMENT DU GARD : UNE NOUVELLE ORGANISATION ET UNE POLITIQUE D'ACTION SOCIALE AFFIRMÉE



Le Gard fait partie de la région Occitanie. Sa superficie est de 5 853 km². Près de la moitié de son territoire (49% ou 2 172 km²) est occupée par des surfaces boisées, un bon tiers (1 918 km²) est constitué de surfaces agricoles et 8 % du territoire représentent l'espace urbain.

Département méditerranéen, le Gard exerce un fort pouvoir d'attraction, étant classé au 4^{ème} rang national par sa croissance démographique. En un demi-siècle, sa population a augmenté de plus de la moitié.

Les missions de la Région



Le Département du Gard compte 23 cantons gérés par 46 conseillers départementaux, 351 communes, 14 intercommunalités et distingue quatre centres urbains et économiques : *Nîmes (sa préfecture), Alès, Le Vigan, Bagnols-sur-Cèze.*

Le Conseil Départemental, chef de file de l'action sociale

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 réaffirme le département comme « chef de file » en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires. Selon cette loi, les départements qui en font la demande, dont le Gard, assument la gestion des actions relevant du Fonds Social Européen (FSE).

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015, qui applique désormais le principe de spécialisation des départements et des régions, a entraîné une diminution de la liste de compétences du département. Mais celui-ci a sauvegardé certaines de ses compétences emblématiques, telles que l'action sociale, la gestion de l'aide sociale et celle des routes départementales.



La loi NOTRe confie en outre au département, conjointement avec l'État, l'élaboration d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services, visant à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité (art. 98 Loi NOTRe).

Le Conseil Départemental et l'ESCAL :

« Une réponse de proximité, inscrite sur un territoire clairement identifié, construite autour d'un projet social pensé avec et pour les habitants, en veillant

aux plus fragiles, et en y associant les partenaires associatifs et institutionnels », telles sont les priorités que le Conseil Départemental souhaite proposer et financer, en lien avec ses partenaires historiques que sont les communes et la Caisse d'Allocations Familiales qui délivre l'agrément.

Le Conseil Départemental est présent dans l'histoire de l'ESCAL depuis sa création. Cette complémentarité dans les réponses territoriales ne s'est jamais démentie. Dès les premiers temps d'existence du Centre Social, au travers de la création du Bar sans tabac et sans alcool, le TITANIC, lieu de prévention en direction des jeunes Marguerittois, puis dans la place toute particulière qu'a pris la structure dans le soutien à la vie associative locale. Au milieu des années 2000, la création du poste de Référent Famille, financé par le Conseil Départemental et la CAF va permettre au Centre Social avec ses partenaires sociaux d'aller au-devant de nos concitoyens les plus en difficultés.

Depuis 2010, Marguerittes est rattachée à l'Unité Territoriale d'Actions Sociales et d'Insertion Camargue-Vidourle.

Suite à la promulgation de la loi MAPTAM, le Conseil Départemental du Gard est en charge, depuis juin 2014, de la gestion des crédits de la subvention globale du Fonds Social Européen (FSE) au titre du programme national FSE « Emploi et Inclusion », pour l'ensemble des acteurs de l'inclusion. L'ESCAL, dans sa capacité de connaissance des habitants et des publics qu'il reçoit, de son environnement économique et de ses partenaires de l'insertion sociale et professionnelle, a répondu favorablement en proposant l'action « Atout Emploi Villages » portée par son Point Ressource Emploi (PRE).

La mise en place de projets pour les jeunes marguerittois et l'accompagnement à la scolarité pour les collégiens sont autant d'actions que le Conseil Départemental appuie et encourage. C'est toute la richesse et la diversité d'un centre socioculturel tel l'ESCAL que de valoriser, fédérer et partager avec ses habitants tous ces services.

Depuis 2016, dans le cadre de la mise en place de la Conférence des Financeurs de la prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA), le Conseil Départemental a fait le choix de s'appuyer sur le réseau des centres sociaux, afin de développer les actions.

C'est la raison pour laquelle le Conseil Départemental est et restera un partenaire de l'ESCAL.

L'ENVIRONNEMENT TERRITORIAL

AGGLOMÉRATION DE NÎMES MÉTROPOLE : UNE ANIMATION SOCIALE QUI SE CHERCHE

Nîmes Métropole est née en 2002, de la volonté de nombreux maires qui se sont rassemblés pour porter un projet commun.



Depuis 2002, l'Agglomération s'est agrandie, ses compétences se sont étoffées, avec toujours les mêmes ambitions : *apporter de meilleurs services à ses habitants, préserver la qualité de vie, donner un nouvel élan et définir ensemble le devenir du territoire*. Leurs actions ainsi fédérées ont permis la mise en œuvre de projets de développement local et de rattraper le retard pris par la dispersion des énergies d'un territoire jusqu'alors divisé. La Communauté d'Agglomération est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, regroupant 39 communes formant, un ensemble d'habitants d'un seul tenant et avec des compétences propres et définies :



Ces communes s'associent au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire. Pour la définition et la mise en œuvre des projets, la Communauté d'Agglomération s'appuie sur ses Conseillers Communautaires, son Bureau et ses Commissions.

Nîmes Métropole a décidé de préparer son avenir en démarrant à l'automne 2017 la construction d'un projet de territoire. Véritable feuille de route en matière de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, de développement économique, de politique de la ville, l'objectif était de mettre en exergue des axes de développement.

L'animation sociale des territoires est un enjeu majeur des années à venir. En effet, malgré la mise en œuvre depuis bientôt 20 ans des intercommunalités, avec le transfert de compétences et le déploiement de nouveaux services, force est de constater, que l'animation sociale et éducative des territoires, ainsi que la reconnaissance des bassins de vie n'ont pas été prises en compte, ni même intégrées, dans le projet de territoire baptisé NÎMES MÉTROPOLE 2030, qui fut validé en juillet 2018.

Pour autant, cette question de l'animation des bassins de vie, si elle veut porter tout son sens, ne pourra se faire sans les habitants et les collectivités locales, et surtout devra être intégrée dans un projet territorial plus global et cohérent à l'échelle de NÎMES MÉTROPOLE.

Au sein de l'Agglomération nîmoise, l'ensemble des compétences concernées par la Convention Territoriale Globale de la CAF est du domaine des communes (petite enfance, enfance, jeunesse, écoles, ...) pour autant le besoin d'une harmonisation et d'une coordination globale est à imaginer. Si l'intégration de l'ensemble de la compétence au sein de l'EPCI n'est sans doute pas envisageable pour du moyen terme, la mise en œuvre d'une ingénierie globale, avec une réflexion autour des bassins de vie est d'actualité, d'autant qu'elles seraient en cohérence avec les modes de vie et les pratiques des habitants.

LA ZONE GARRIGUES

Les communes de Marguerittes, Bezouze, Cabrières, Lédénon, Poulx et Saint-Gervasy se situent à l'Est de Nîmes. Ces six communes font partie de Nîmes Métropole et constituent, avec Sernhac, la zone *Garrigues* de l'agglomération.



Ces villages travaillent ensemble depuis plusieurs années. Ils ont déjà réalisé des projets en commun (centre de loisirs, crèche...), pour autant ce regroupement volontaire reste sans structuration juridique claire, ce qui ne permet pas de définition d'un véritable projet de territoire clair et affirmé. Si l'ESCAL, en partenariat avec les Francas, avait entrepris en 2008 un travail sur la question des loisirs des adolescents l'absence de position cohérente a freiné, puis remis totalement en cause cette volonté d'harmoniser les pratiques et mutualiser les moyens.

Pour autant, dès 2006 avec la Maison de l'Emploi de Nîmes Métropole (MDENM), la Mission Locale Jeune d'Agglomération, le Plan Local d'Insertion par l'Emploi (PLIE), l'ESCAL a conventionné avec celles-ci sur la question de l'insertion et l'emploi, à travers son Point Ressource Emploi.

Malgré la disparition de la MDENM en 2015 et du PLIE en 2016, le PRE est aujourd'hui reconnu par les Maires de ces communes du secteur de Marguerittes comme Relais Unique d'Information et de Conseil pour accompagner les demandeurs d'emploi sur le territoire. Le PRE réaffirme avec ses communes partenaires, son engagement et sa volonté de construire des projets participatifs, de renforcer ses actions, d'optimiser le partenariat et le rendre efficient.

Dès 2017, autour de la question de la Prévention de la Perte d'Autonomie, un travail partenarial s'est amplifié entre les communes du bassin et l'ESCAL, entraînant le retour de Lédénon dans le conventionnement en 2020.

Cette dynamique territoriale, concrétisée par la signature de la convention pluriannuelle *l'ESCAL des Habitants*, dont le renouvellement est prévu au 1^{er} janvier 2022, est un appui à la création d'un nouveau partenariat à inventer.

LA VILLE DE MARGUERITTES

Enfin, Marguerittes est et reste la principale aire d'attractivité de l'ESCAL (70 % des usagers sont marguerittois).

Depuis plus de 30 ans, les municipalités successives ont développé une politique social-éducative importante, au sein de laquelle le centre social associatif est un acteur essentiel.

Le renouvellement municipal de 2020 vient bouleverser les habitudes et fonctionnements acquis, tout en réaffirmant le partenariat original qu'il existe entre l'ESCAL et la ville.

Engagé dans l'animation de la vie locale, notamment en lien avec les Offices Municipaux, dans la communauté éducative (écoles, collège, ...), dans la vie associative locale, ... l'ESCAL est un acteur incontournable dans la vie de la cité et participe à la mise en oeuvre de nombreuses actions de politiques publiques sur la ville.

LES STRUCTURES MARGUERITTOISES

Marguerittes dispose de plusieurs infrastructures éducatives :

- Un Centre Communal d'Action Sociale ;
- Un Centre Petite Enfance Françoise Dolto ;
- Trois écoles maternelles : De Marcieu, Genestet et Peyrouse ;
- Deux écoles élémentaires : De Marcieu et Peyrouse ;
- Un collège « Lou Castellas » ;
- Un Centre de Formation par Alternance de la Chambre de Commerce et d'Industrie ;
- Une Maison Familiale et Rurale « La Pinède » ;
- La Médiathèque Simone Veil ;
- Un studio de Répétition Municipal ;
- Service de prévention Samuel Vincent.

DONNÉES SOCIODEMOGRAPHIQUES

Les éléments sociodémographiques sont issus du travail réalisé par Alice LE NOUR, dans le cadre du diagnostic CTG.

DONNÉES INSEE

Population globale :

En 2017, les communes recensaient les populations suivantes :

• Bezouce :	2 299
• Cabrières :	1 623
• Lédénon :	1 556
• Marguerittes :	8 586
• Poulx :	3 933
• Saint-Gervasy :	1 899
• Sernhac :	1 755
Total bassin de vie :	21 651
Département :	744 178

Pris dans son ensemble, le bassin de vie n'est pas marqué par une forte croissance démographique (+2,5% entre 2012 et 2017 sur l'ensemble du territoire). Cette évolution est très semblable à celle du département (+2,6%). Ce constat n'est toutefois pas vrai sur toutes les communes prises individuellement : certaines ont connu une forte croissance démographique, c'est le cas de Lédénon (+11,1%) et Saint-Gervasy (+9,3%), tandis que d'autres ont été très stables, comme Marguerittes (+0,6%), voire en léger déclin, comme Poulx (-1,7%).

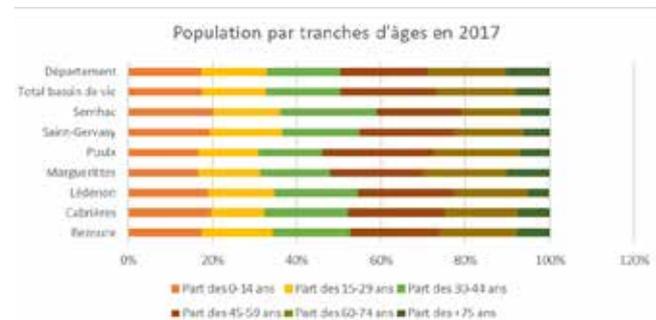
Pyramide des âges :

En 2017, le bassin de vie était habité par :

- 3 814 personnes entre 0 et 14 ans
- 3 276 personnes entre 15 et 29 ans
- 3 809 personnes entre 30 et 44 ans
- 4 936 personnes entre 45 et 59 ans
- 4 051 personnes entre 60 et 74 ans
- 1 766 personnes de 75 ans et plus, dont 186 personnes de 90 ans et plus.

La population du bassin de vie se répartit de manière relativement équilibrée sur les différentes tranches d'âges. Cette répartition est cohérente avec celle observée sur le département.

Les plus de 60 ans sont proportionnellement plus nombreux sur les communes de Marguerittes (30%), Poulx (27%) et Bezouce (26%), sans dénoter avec la tendance départementale (29%). À l'inverse, Sernhac (21%), Lédénon (22%) et Saint-Gervasy (23%) se placent en deçà.



Évolution de la répartition des populations par tranches d'âges entre 2012 et 2017 :

L'évolution de la population du bassin de vie entre 2012 et 2017 fait apparaître un vieillissement net de la population. Les plus de 60 ans ont fortement augmenté sur tous les territoires, sauf à Sernhac où les plus de 75 ans ont marginalement diminué (-0,8%). La part des 60-74 ans a par ailleurs significativement augmenté à Lédénon (+60%). La part des 45-59 ans a plutôt augmenté à Cabrières (+13,6%) et à Lédénon (+10,5%), alors qu'elle a baissé à Marguerittes (-5,1%), Poulx (-2,8%) et Bezouce (-2%). Les 30-44 ans sont globalement plutôt en baisse sur le bassin de vie (-4,7%) sauf à Bezouce (+6,2%) et Saint-Gervasy (+5,4%). Enfin, la part des moins de 30 ans a également baissé sur l'ensemble du bassin de vie (-5,2%), en particulier à Poulx (-19%) et à Marguerittes (-9,7%). Elle a, au contraire, nettement augmenté à Saint-Gervasy (+28,4%) et à Lédénon (+13,4%).

Projections démographiques :

L'INSEE élabore, sur la base des derniers recensements, des scénarios de projections de population pour la France, fruit d'une combinaison d'hypothèses sur les trois composantes de l'évolution du nombre d'habitants : *fécondité, mortalité et migrations*. Le scénario central projette pour 2070 une augmentation de +14% de la population globale par rapport à 2017. L'institut estime que les naissances vont augmenter de +3%. L'espérance de vie à la naissance passerait de 85,8 ans à 93 ans pour les femmes, et de 79,8 ans à 90,1 ans pour les hommes.

Ces chiffres sont à manier avec précaution dans la mesure où non seulement ils ne sont que spéculatifs, mais en plus ils ne traduisent qu'une hypothèse parmi beaucoup d'autres. Il est également difficile d'estimer à quel point ces projections sont valables pour différents types de territoires, tant les dynamiques peuvent varier.

Appliquée telle quelle au bassin de vie, la projection pour 2030 envisage une population tel que :

• Bezouze :	2 621
• Cabrières :	1 850
• Lédénon :	1 774
• Marguerittes :	9 788
• Poulx :	4 484
• Saint-Gervazy :	2 165
• Sernhac :	2 001
Total bassin de vie :	24 682
Département :	848 363

ALLOCATAIRES CAF

Allocataires et personnes couvertes CAF au 31 décembre 2019

L'ensemble du bassin de vie compte 3826 allocataires (foyers allocataires) au 31 décembre 2019. Les communes qui en dénombrent le plus sont Marguerittes (1574) suivies de Poulx (564) et Bezouze (424). Rapportés à la population recensée en 2017, les allocataires représentent 18 % de la population du bassin de vie. C'est à Poulx qu'ils sont proportionnellement moins nombreux (14%).

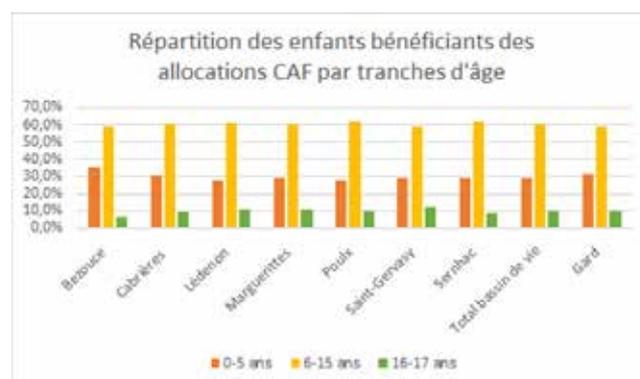
En moyenne sur le bassin de vie, 61% des allocataires ont des enfants, d'avantages à Poulx (70 %) et légèrement moins à Sernhac (56 %). Ces statistiques restent bien supérieures à celles observées sur le département (48 %).

Les allocations bénéficient à 10 174 personnes sur l'ensemble du bassin de vie. Rapportés à la population recensée en 2017, les bénéficiaires représentent 47 % de la population totale du bassin de vie. Cela correspond à l'observation faite sur le Gard (50%). C'est de nouveau à Poulx qu'ils sont proportionnellement moins nombreux (42%).

Répartition des allocataires CAF (au 31 décembre 2019) par tranches d'âges :

Sur l'ensemble du bassin de vie, les 0-19 ans et les +60 ans représentent une très faible part des allocataires de la CAF (< 3% dans chaque tranche d'âges). Les plus représentés au sein des allocataires sont les 40-49 ans (31%) et les 30-39 ans (29%), suivis de loin par les 25-29 ans (12%). Cette répartition par tranches d'âges des allocataires de la CAF est relativement similaire entre les différentes communes, et correspond aux observations faites sur la population allocataire du Gard.

Enfants bénéficiant de la CAF (au 31 décembre 2019) par tranches d'âges :



Sur l'ensemble du bassin Garrigue, 4140 enfants bénéficient d'allocations de la CAF. Ils sont :

- 1633 à Marguerittes
- 701 à Poulx
- 432 à Saint-Gervazy
- 422 à Bezouze
- 347 à Sernhac
- 316 à Cabrières
- 289 à Lédénon

Le bassin de vie dénombre 1221 jeunes enfants (0-5 ans), 2499 enfants (6-15 ans) et 420 jeunes (16-17 ans).

STRUCTURES FAMILIALES

La population générale

En 2017, le bassin de vie compte 2,8 fois plus de couples avec enfants que de familles monoparentales (30,3% contre 10,8%). À Bezouce, cet écart est significativement moindre (2,3 fois plus de couples avec enfants) ce qui signifie que la commune compte un nombre important de familles avec enfants dont la personne principale est un parent seul. À l'inverse, l'écart se creuse à Sernhac (4,1 fois plus de couples avec enfants), Poulx et Cabrières (3,6 fois plus de couples avec enfants). Dans ces communes, le nombre de familles dont les personnes principales sont un couple surpasse plus largement les familles monoparentales.

La population CAF

En 2019, les allocataires CAF du bassin de vie comptent 2,3 fois plus de couples avec enfants que de familles monoparentales (42,7% contre 18,6%). C'est donc légèrement moins que la proportion observée sur l'ensemble de la population du bassin de vie. À Marguerittes et Sernhac, cet écart est légèrement moindre (2 et 2,1 fois plus de couples avec enfants). À l'inverse, les familles monoparentales sont proportionnellement moins nombreuses à Poulx où l'on dénombre 3,4 fois plus couples avec enfants que de familles monoparentales.

En 2019, environ 415 familles allocataires CAF (couples et monoparents) sont des familles nombreuses (au regard de la CAF, les familles nombreuses sont celles qui comptent trois enfants ou plus). Cela représente environ 17,9% des familles allocataires CAF avec enfants. C'est légèrement moins que sur le département (21%). La part des familles nombreuses parmi les familles allocataires est plus élevée à Saint-Gervasy (environ 23%) et Marguerittes (environ 22%) et moins élevée à Cabrières et Lédenon (environ 11%).

Les familles nombreuses monoparentales représentent environ 12% des familles monoparentales allocataires CAF, mais cette

statistique est à prendre avec précaution, car sur de nombreuses communes, le nombre de familles (couples et monoparents) avec 3 enfants ou avec 4 enfants et plus est soumis au secret statistique. Toutefois, sur le département, la part des familles nombreuses monoparentales parmi les familles monoparentales allocataires CAF est de 15%, ce qui nous permet de supposer que la statistique du bassin de vie n'est pas totalement déraisonnable.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Toutes les communes du bassin de vie appartiennent à la Zone d'emploi de Nîmes telle que définie par l'INSEE. « une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2016. »

La population générale

En 2017, 19,6% de la population de 15 et plus ne dispose d'aucun diplôme ou certificat d'études primaires. Pour 6,5% de la population de 15 ans ou plus, le diplôme le plus élevé est le diplôme national du brevet (anciennement BEPC ou brevet des collèges). 45,7% ont un CAP, BEP, Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent. 28,3% ont un diplôme de l'enseignement supérieur. Ces statistiques, dans leur détail, sont assez proches de celles observées sur le département, à l'exception de la part de la population de 15 ans ou plus n'ayant aucun diplôme ou certificat d'études primaires, catégorie pour laquelle le bassin de vie se détache légèrement de la moyenne départementale (24%).

Le taux d'activité est défini par l'INSEE comme le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeur) et l'ensemble de la population. Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre de personnes en emploi et le nombre total de personnes.

Sur l'ensemble du bassin de vie, le taux d'activité des femmes est de 89,3%. Il est supérieur à la moyenne départementale (83,3%), mais largement inférieur au taux d'activité des hommes (96,3%), celui-ci également plus élevé que la moyenne départementale (92%). Le taux d'activité des femmes est plus faible à Sernhac (85,5%) et plus élevé à Cabrières (93,7%). Le taux d'activité des hommes est plus faible à Marguerittes (95%) et plus élevé à Sernhac (97,5%).

Sur l'ensemble du bassin de vie, le taux d'emploi des femmes (78%) est nettement inférieur au taux d'emploi des hommes (87%). Ils sont là aussi visiblement supérieurs à la moyenne départementale (69% pour les femmes, 79% pour les hommes). Le taux d'emploi des femmes est plus faible à Bezouze (74,5%) et plus élevé à Poulx (82,6%). Le taux d'emploi des hommes est plus faible à Marguerittes (84%) et plus élevé à Poulx (90,5%).

Répartition de la population générale au sein des catégories socioprofessionnelles (CSP) et évolution 2012-2017

Les actifs du bassin de vie sont majoritairement employés (35%) ou de profession intermédiaire (26,5%). Ils se répartissent au sein des autres CSP de la manière suivante : *ouvriers (17,1%), cadres et professions intellectuelles supérieures (12,3%), artisans, commerçants et chefs d'entreprise (8,4%), et enfin agriculteurs exploitants (0,7%)*. Cette répartition catégorielle correspond à ce que nous observons dans le département du Gard.

Quelques données communales se démarquant de la moyenne du bassin de vie :

- Agriculteurs exploitants : 2,2% à *Saint-Gervasy*
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise : 4,9% à *Sernhac*, 13,3% à *Saint-Gervasy*
- Cadres et professions intellectuelles supérieures : 21,6% à *Poulx*
- Professions intermédiaires : 18,1% à *Lédenon*, 37,6% à *Cabrières*
- Employés : 26,1% à *Poulx*, 40,9% à *Bezouze*
- Ouvriers : 8,7% à *Poulx*, 24,3% à *Lédenon*

Les catégories de demandeurs d'emploi en septembre 2020

Selon les données Pole Emploi, fin septembre 2020, la zone de Marguerittes dénombre 839 demandeurs d'emploi répartis comme suit :

- 489 DE de catégorie A (recherche active) ;
- 90 DE de catégorie B (recherche active avec activité réduite courte) ;

- 186 DE de catégorie C (recherche active avec activité réduite longue) ;
- 36 DE de catégorie D (en formation ou stage) ;
- 38 DE de catégorie E (déjà en emploi).

À noter, que selon ces mêmes données, les :

- Femmes sont 419 en recherche d'emploi, soit 49,94% de l'ensemble des Demandeurs d'Emploi (en augmentation de 7,20 %) ;
- Séniors sont 210 en recherche d'emploi, soit 25,03% de l'ensemble des Demandeurs d'Emploi (en diminution de 2,80 %) ;
- Jeunes sont 109 en recherche d'emploi, soit 12,99% de l'ensemble des Demandeurs d'Emploi (en diminution de 3,50 %).

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

La population du bassin de vie est plutôt stable, même si les communes connaissent des évolutions très hétérogènes. Ce constat nous pousse à questionner l'évolution de l'offre de services et équipements sur les quelques communes qui ont connu une forte évolution démographique. Il invite également à réfléchir sur le franchissement de certains seuils de populations puisque ceux-ci conditionnent la mise en œuvre de nombreuses obligations.

La population se répartit pour l'instant de manière assez équilibrée sur chaque tranche d'âges. Les plus de 60 ans représentent 27% de la population. La population est cependant notablement vieillissante, avec +19,5% des plus de 60 ans en cinq ans. La question de la prévention et de la gestion de la perte d'autonomie émerge alors, ainsi que l'adéquation de l'offre socioculturelle qui permet de lutter contre l'isolement des personnes. Afin de s'adapter aux besoins de cette population, la question de l'habitat inclusif se pose également.

En termes d'emploi, avec des données similaires à celles du département, la question plus spécifique de l'emploi des séniors est à étudier, avec le développement d'outils spécifiques, comme cela peut être le cas pour l'emploi des jeunes.

Historiquement les centres sociaux ont travaillé autour des questions de l'habitat, notamment dans les années 60, avec le développement des "centres sociaux aux pieds des tours". De cette période, le lien entre bailleurs sociaux et centres sociaux a été étroit, ayant même à l'époque le même OPCA (Habitat Foemation). Comme nous le voyons précédemment, la question de l'Habitat est un enjeu majeur des années à venir, notamment au prisme du vieillissement.

Les données ci-dessous sont issues d'un bailleur social et ont été travaillées par Alice LE NOUR dans le cadre du diagnostic CTG.

Les communes du bassin de vie sont avant tout des zones de résidence et des espaces agricoles. La commune de Marguerittes compte deux zones industrielles, la zone d'aménagement concerté du TEC et la zone d'activité économique de la Ponche.

Le bassin de vie compte une aire d'accueil des gens du voyage implantée sur Marguerittes et inaugurée en avril 2016. Elle compte 11 emplacements, et ses occupants sont accompagnés par le Centre Régional de Formation Professionnelle.

L'habitat individuel

L'habitat individuel du bassin de vie est composé en moyenne de 12,10% d'appartements. Il y a proportionnellement moins d'appartements à Poulx (5,80%) et Lédénon (6,90%). L'habitat est donc composé principalement de maisons individuelles (87,90%), bien plus que la moyenne départementale (63,10%).

Sur l'ensemble du bassin de vie, 2,80% des logements sont utilisés à titre secondaire. C'est beaucoup moins que la moyenne départementale (14,20%). Sernhac se détache néanmoins avec 90 résidences secondaires soit 11,20%.

En moyenne, 23,50% des logements du bassin de vie sont loués. C'est moins le cas à Poulx (14,70%) et davantage le cas à Bezouze (29,20%). Ces chiffres restent cependant en dessous de la moyenne départementale (39,40%).

Nombre de permis de construire enregistré par les communes en 2020 :

- Bezouze : 21
- Cabrières : 19
- Lédénon : 37
- Marguerittes : 32
- Poulx : 46 (+ 15 permis de construire modificatifs, 2 transferts de permis de construire, 2 permis de construire d'aménager)
- Saint-Gervasy : 15 (+ 1 permis de construire modificatif)
- Sernhac : 24

En 2017, l'INSEE recense 545 logements vacants sur l'ensemble des communes du bassin de vie, dont 235 à Marguerittes.

L'habitat social

Bezouze compte trente-et-un logements sociaux dont quatorze T2 dans la *Maison La Garde*, maison en partage destinée aux personnes âgées autonomes ou en situation de handicap autonome. La commune prévoit d'en construire sept de plus d'ici 2022 puis vingt-six autres d'ici cinq ans (création d'une zone d'aménagement concerté). Ces projets sont portés par des promoteurs et bailleurs privés.

Sur l'année 2020, seize demandes de logements sociaux n'ont pu être accordées (sur la maison en partage). 95% des demandes sont des individus de Bezouze ou en lien avec Bezouze (enfants habitant la commune, etc.) et 5% sont des réservataires de Nîmes.

La commune ne dispose pas d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La commune pourrait envisager la mise en place d'un permis de louer.

Cabrières compte quatre logements sociaux. La commune prévoit d'en construire trente-deux pour l'année 2023. Ces projets sont portés par *Habitat du Gard* et *Un toit pour tous*.

En 2020, cinquante-six demandes de logements sociaux n'ont pas pu être accordées. Ce sont onze demandes de T3, huit demandes de T4 et deux demandes de T5. 90% des demandes sont des familles de Cabrières, 8% du reste du bassin de vie et 2% viennent de Nîmes. En 2020, seul un T3 a pu être accordé.

La commune dispose d'un PLU. Il a été approuvé en 2005 puis modifié en 2012, 2014 et 2018.

La question de la mise en place d'un permis de louer n'a pas encore été abordée par le Conseil municipal.

Lédénon ne compte aucun logement social. La commune prévoit d'en construire cinq d'ici 2022 sous le nom d'*Espace Létino* et quinze d'ici 2025 sous le nom de *Projet Vallaguinon*.

Ces projets sont portés par des organismes publics. Les demandes de logements sociaux sont traitées directement par les organismes publics.

La commune ne dispose pas d'un PLU.

La commune pourrait envisager la mise en place d'un permis de louer.

Marguerittes compte deux-cent-seize logements sociaux. La commune prévoit d'en construire de nombreux autres :

- treize logements au sein du projet *Domaine de la Princesse*,
- environ cinquante logements parmi le projet *Mezeirac*,
- huit logements pour le projet *Hectare*,
- dix-huit logements pour le projet *Les Tilloises*,
- et d'autres sont à l'étude sur le secteur *Peyrouse / de Marcieu*.

Ces projets sont portés par des promoteurs et bailleurs privés. La commune dispose également d'une offre d'hébergement d'urgence.

En 2020, trois-cent-vingt-et-une demandes de logements sociaux n'ont pas pu être accordées. Ce sont cent-huit demandes de T2, soixante-dix-sept demandes de T3, cent demandes de T4 et soixante-sept demandes de T5. 39% des demandes sont des habitants de Marguerittes, 30% de Nîmes, 20% d'autres communes de la CANM et 11% de communes extérieures à la CANM. En 2020, sept T2 ont pu être accordés ainsi que douze T3 et douze T4.

La commune dispose d'un PLU, approuvé en 2014 puis modifié en 2014, 2015, et à deux reprises en 2020.

La question de la mise en place d'un permis de louer est à l'étude par le Conseil Municipal.

Poulx compte soixante logements sociaux. La commune prévoit d'en construire trente-trois d'ici 2022. Ces projets sont portés par *Premalis* et *Habitat du Gard*.

En 2020, quatre-vingt-dix demandes de logements sociaux n'ont pas pu être accordées. Ce sont treize demandes de T1, neuf demandes de T2, vingt-huit demandes de T3, vingt-cinq demandes de T4 et quinze demandes de T5. 11% des demandes viennent d'habitants de Poulx, 77% d'autres communes de la CANM, et 12% de communes extérieures à la CANM. Sur 2020, dix-huit T2 ont été accordés, ainsi qu'un T3 et deux T4.

La commune dispose d'un PLU depuis 2005.

La commune pourrait envisager la mise en place d'un permis de louer.

Saint-Gervasy compte trente et un logements sociaux. La construction de trois logements est à l'étude. Le projet est porté par *Un Toit pour tous*.

En 2020, treize demandes de logement n'ont pu être accordées. Ce sont six demandes de T2, deux demandes de T3 et cinq demandes de T4. Ces demandes proviennent d'habitants du bassin de vie. Deux T3 et un T4 ont été accordés.

La commune dispose d'un PLU depuis 2018.

La commune ne s'est pas exprimée concernant le permis de louer.

Sernhac compte seize logements sociaux. La commune ne prévoit pas d'en construire d'autres pour le moment.

En 2020, dix demandes de logements sociaux n'ont pas été accordées. Ce sont trois demandes de T1, quatre demandes de T2 et trois demandes de T3. Ces demandes proviennent de personnes habitant la commune ou le bassin de vie. En 2020, seize T4 ont été accordées.

La commune dispose d'un PLU depuis 2013.

La commune pourrait envisager la mise en place d'un permis de louer.

L'habitat collectif des Séniors

L'habitat collectif des séniors est réfléchi au sein de chaque commune :

- **Bezouce** et **Poulx** disposent chacune d'une Maison en Partage ;
- **Cabrières** et **Poulx** disposent chacun d'un EHPAD ;
- **Marguerittes** dispose d'une Foyer Résidence.

HABITAT INCLUSIF

La loi ELAN définit l'habitat inclusif, comme un mode d'habitation regroupé et assorti d'un projet de vie sociale et collectif, à destination des personnes handicapées et aux personnes âgées, quant à leur résidence principale.

Ce mode d'habitat est entendu comme :

- un logement meublé ou non, loué dans le cadre d'une colocation ;
- un ensemble de logements autonomes destinés à l'habitation, comprenant des locaux communs affectés à la vie collective ;
- un immeuble propriété d'une société d'habitat participatif, constituée exclusivement d'associés.

Le 06 juillet 2021, le Conseil Départemental du Gard a lancé la commission Habitat inclusif 30, au sein de laquelle il a choisi d'intégrer le centre social ESCAL, comme acteur de l'habitat. Parallèlement, au travers d'un projet soutenu par la MSA, l'ESCAL imagine des partenariats, notamment avec les bailleurs sociaux, tel qu'Un Toit pour Tous.

LES LOCAUX DU SIÈGE SOCIAL

Le siège social du Centre Socioculturel se situe au 7 ter de la rue des Cévennes à Marguerittes et appartient à la ville de Marguerittes.

Il est à noter que la ville de Marguerittes prend en charge sous forme de contributions volontaires, l'ensemble des frais inhérents à l'utilisation des locaux mis à disposition de l'ESCAL, notamment :

- **Le loyer et les taxes foncières ;**
- **L'eau, l'électricité et le gaz ;**
- **Les assurances, les amortissements ainsi que les produits d'entretien nécessaires.**

L'ESCALE DES HABITANTS

C'est un lieu construit pour et avec les habitants afin de :

- Simplifier et faciliter leurs démarches avec les organismes publics ;
- Organiser une complémentarité d'intervention entre les différents services offerts sur la commune et nos partenaires institutionnels ;
- Lutter et agir contre la fracture numérique avec l'accès à 12 ordinateurs en libre-service ;
- Soutenir et lutter contre la fracture sociale, en proposant des professionnels «écrivains publics» dans la compréhension et la rédaction de courriers et/ou dossiers administratifs ;
- Organiser des rencontres/débats avec nos partenaires sur diverses thématiques ;
- Favoriser l'échange et maintenir le lien social.



Votre Centre Socioculturel vous accueille 6 jours sur 7

lundi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

mardi
de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 19 h 30

mercredi
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30

jeudi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

vendredi
de 8 h 30 à 18 h 30

samedi
de 8 h 30 à 12 h 30
(en périodes scolaires)

SALLE ATLANTIDE ET ACTIVITES

La salle d'activité de l'ESCAL dispose d'une chambre froide économique et répondant aux normes HACCP, d'un four avec plaque à induction et depuis 2019 d'un vidéoprojecteur HD avec un écran de projection motorisé. En 2021, nous avons complété le tout par l'achat d'un congélateur et lave-vaisselle professionnels.

La salle Atlantide dispose de 20 tables et 150 chaises renouvelées et en conformité avec la réglementation.



Le TITA : espace aménagé en accueil jeunes équipé d'un bar sans alcool et sans tabac, d'un billard, d'un baby-foot, d'un réfrigérateur et d'un congélateur, d'un espace multimédia équipé de 8 ordinateurs, de 4 tables et 12 chaises, d'une ludothèque. En 2020 suite à un financement de la CAF dans le cadre du Fonds Public et Territoire, l'espace a été repensé et rénové par les jeunes (achat de nouveaux mobiliers, décorations, peinture...)

Cet espace accueille également le PIJ (Point Information Jeunesse).



LES AUTRES ESPACES DE TRAVAIL



Les locaux techniques du centre socioculturel sont répartis en différents lieux, ils sont équipés d'étagères ou de cantines de rangement.

Depuis 2020, une pièce de l'accueil a été réaménagée en local de stockage du matériel administratif, cette pièce nous permet également de stocker le matériel audio et vidéo pour les différentes manifestations auquel participe l'ESCAL.

Nous possédons aussi un bungalow en fond de cour pour entreposer du matériel. Cependant ce n'est pas suffisant.

Une salle de réunion équipée en WIFI, nommée "salle arènes" et mise à disposition des ateliers CLAS, et aussi des associations adhérentes pour l'organisation de petites réunions.

MAIS DES LOCAUX VIEILLISSANTS...

Le bâtiment actuel de l'ESCAL était initialement un entrepôt commercial (SODIVIA), qui a été reconditionné progressivement depuis bientôt 30 ans.

- **Volonté de repenser un accueil mieux adapté** : superficie, espaces de confidentialité, lieux de travail individuel ou collectifs, ...
- **Viellissement des bâtiments** construits de manière empirique et par parties : installation électrique non unifiée, problèmes de toiture, cour mal et partiellement goudronnée (difficultés à circuler en poussette ou fauteuil). Des investissements lourds seront à prévoir rapidement sur une structure ancienne ;
- Mise en œuvre des modalités d'**accès aux Personnes à Mobilité Réduite** ;
- **Manque de salles adaptées** : salle de réunion, de conférence, loges, espace convivial, local technique, stockage, ... ;
- **Problème de voisinage** (sonorisation, stationnement, ...) ;
- **Difficultés d'accueillir le public en période estivale** (chaleur de la salle ATLANTIDE et du TITA / Multimédia).

NOS ÉQUIPEMENTS

LES VÉHICULES :

3 minibus 9 places pour les activités, 1 minibus réformé en transport de marchandises, et 1 véhicule de service Kangoo. Une réflexion est en cours sur le renouvellement de deux véhicules en partie financés par la CAF dans le cadre du Fonds Public et Territoire.

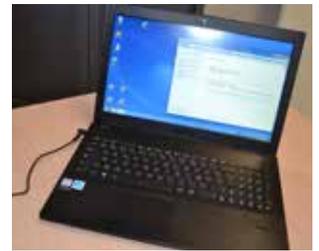


LES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUE :

L'ESCAL est doté d'un serveur de domaine afin de rationaliser le travail informatique et pour stocker, partager et gérer les données des utilisateurs. Le parc informatique se monte à 32 ordinateurs (8 pour les activités multimédia, 12 pour l'accueil des habitants et 10 pour les salariés) équipés de Windows et de 2 MAC pour la PAO en particulier la réalisation de l'ESCAL Info Associations.

Depuis 2015, chaque salarié permanent dispose d'un ordinateur portable avec accès à distance et d'un téléphone portable professionnel équipé de plus de 50Go de DATA, en lien avec le serveur de données, chaque salarié peut ainsi télétravailler comme ce fut le cas lors de la crise liée au COVID-19.

En 2021, un nouveau serveur de domaine plus performant a été mis en place, accompagné d'un contrat de maintenance avec une société informatique Nîmoise.



L'ÉQUIPEMENT ADMINISTRATIF :

L'ESCAL possède deux photocopieurs couleur en réseau, un photocopieur sur l'accueil de Loisirs de PRADEN, une imprimante dédiée aux usagers de la plateforme d'accueil, une plastifieuse, massicots pour tirage et façonnage en grand nombre de documents de communication.



LES ÉQUIPEMENTS MULTIMÉDIA :

L'ESCAL possède 13 tablettes pour le public, elles sont disponibles pour des stages nouvelles technologies.

En 2021, 4 tablettes ont été acquises pour la gestion des adhérents en lien avec le logiciel INOE.

2 caméras haute définition, 1 caméra connectée ainsi que du matériel de montage viennent renforcer notre capacité à réaliser des VISIO et des montages de qualité.



L'ÉQUIPEMENT DIVERS :

L'ESCAL dispose également de matériel de camping pour les séjours enfants et jeunes, d'une alarme vol, de matériel d'éclairage (spots, halogènes et projecteurs), de matériel pour l'organisation de festivités (comptoirs, friteuses, barbecues, sono de 300W avec différents lecteurs de média, micros).

En 2021, afin de répondre au besoin lié au développement des tutoriels et des visios, l'ESCAL a fait l'acquisition d'un nouveau jeu d'éclairages de studio, ainsi qu'un système de conférence audio en col de cygne permettant la connexion de plus de 17 participants.



LES LIEUX D'INTERVENTIONS

Mais le travail du centre social ne se limite pas à son siège social et d'autres actions sont menées dans différents espaces appartenant à la Ville de Marguerittes.

ALSH - DOMAINE DU MAS PRADEN

Praden : aménagé en accueil de loisirs enfants, équipé de matériel pédagogique pour les activités manuelles, sportives, d'expression, ... d'un réfrigérateur et d'un congélateur, d'espaces extérieurs multiples, de trois salles à manger, d'une salle de motricité, d'une salle polyvalente, de quatre salles d'activité, de deux blocs sanitaires, d'un bureau direction, d'une sonorisation. Depuis la crise sanitaire, la serre est mise à disposition pour permettre le non-brassage des publics.



ALP ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PEYROUSE

L'école est équipée de matériels pédagogiques pour les activités manuelles, sportives, d'expressions..., d'une salle d'activité, d'un préau, d'une cour et d'une BCD.

ALP ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE MARCIEU

De par sa grande capacité d'accueil, l'ALP De Marcieu dispose de divers lieux où les activités peuvent se dérouler. Outre les trois cours et trois préaux, la répartition des activités se fait entre les espaces suivants : deux salles de classe (entièrement dédiées aux activités), deux salles d'activités manuelles, une salle informatique, ainsi d'une salle d'accueil dédiée qui sera réaménagée en 2022 par la ville grâce à un soutien de la CAF.



LA MÉDIATHÈQUE

Partenaire de la médiathèque depuis sa création, nous intervenons le mercredi et le samedi dans le cadre de la ludothèque LUDO L'ESCARGOT, avec ses 150 jeux à disposition des petits et grands.



LA PERMANENCE DU PRE À BEZOUCHE

La permanence se tient tous les jeudis de 14 h à 17 h dans les locaux de la Mairie, au sein d'un espace dédié, disposant d'une salle d'attente, d'un ordinateur et d'une imprimante pour les usagers. Un bureau assure la confidentialité.



LE STUDIO MUNICIPAL DE RÉPÉTITION

Le Studio Communal de Répétition, sous la responsabilité d'un musicien formateur, accueille des groupes de jeunes dans le cadre d'activités chants et musiques. C'est un de nos partenaires privilégiés pour le Festival de Musiques Actuelles.



LES AUTRES LIEUX



Piscine municipale



Mini-golf



Collège



Les Arènes



Terrain de Tennis



Plaine aux alentours

LES MOYENS DE COMMUNICATION

Depuis toujours, l'ESCAL a souhaité développer des outils de communication à destination des habitants, avec un développement ces dernières années vers les outils dématérialisés.

LES SUPPORTS PAPIER :

L'Escal Infos Associations :

Édité à 4000 exemplaires, onze fois par an, l'ESCAL INFOS ASSOCIATIONS reste le principal vecteur de communication du centre socioculturel, distribué dans toutes les boîtes aux lettres marguerittoises, grâce à l'appui de la ville de Marguerittes, qui en assure la distribution. Avec la formation du personnel et les nouveaux outils de PAO, il sera réactualisé en 2021, prenant la forme d'un journal bimestriel et distribué sur l'ensemble de notre bassin de vie.



Mon Carnet de Vacances :

Après une première édition en 2019, le bullet « Mon Carnet de Vacances » a été remis au goût du jour en 2021 avec une version plus moderne et surtout intergénérationnelle s'adressant à l'ensemble de la population du territoire.



Cette publication est le fruit du partenariat entre l'ensemble des acteurs éducatifs du village, intervenant durant les vacances scolaires de l'été.

Ludique et complet, il permet d'un coup d'oeil de savoir ce qu'il se passe sur la commune durant la saison estivale !

Les Plaquettes Familles et Animations

Chaque trimestre, en lien avec le collectif famille, un programme d'animation à destination des familles est distribué dans nos différents lieux d'accueil et partenaires.

De nombreuses autres plaquettes sont distribuées régulièrement aux familles de la ville comme par exemple le programme des activités pour les vacances scolaires, ou encore les activités éducatives d'accompagnement à la scolarité CLAS...

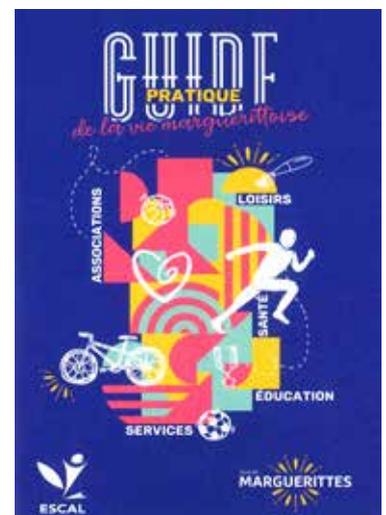
Le Guide Pratique de la vie marguerittoise :

Publié à 4 000 exemplaires, il a permis, aux habitants, depuis sa création en septembre 2014, de découvrir ou redécouvrir la richesse de la vie associative locale.

En 2021, une nouvelle version du guide pratique des associations a vu le jour fusion de plusieurs publications.

Cette fusion qui s'inscrit dans la volonté de la ville de Marguerittes et de l'ESCAL d'offrir aux habitants une communication unifiée et de donner plus de lisibilité aux Marguerittoises et Marguerittois.

Le guide pratique de la Vie Marguerittoise fait la part belle à la vie associative locale avec près de 90 associations et 1600 bénévoles impliqués.



Ce nouveau document se veut être l'illustration de la dynamique partenariale qui existe à Marguerittes pour apporter des réponses aux besoins du quotidien des habitants.

L'écho des aînés

En automne 2018 est né « L'Écho des Aînés », un journal écrit pour et par les seniors des 5 communes du Territoire.

Publication trimestrielle, elle regroupe les actualités des communes et les activités réservées aux plus de 60 ans.



LES OUTILS DÉMATÉRIALISÉS :

Le nouveau site internet :

Le 21 décembre 2019, après plusieurs mois de réflexion, de création de maquettes et de développement, le centre socioculturel a mis en place un nouveau site Internet plus moderne, plus réactif et surtout plus vivant !



Sur ce site réalisé sous Wordpress par la société ILOOP, nous retrouvons :

- Toutes les **actions** de l'ESCAL classées par pôles d'activités :
- Un **agenda** permettant de connaître les événements et actions proposées par l'ESCAL, ses associations adhérentes, mais aussi par nos partenaires !
- Un **espace ressource** permettant la consultation et le téléchargement de toutes nos publications comme l'ESCAL Info associations ou encore les programmes d'activités pour les familles..
- Une partie spécifique pour les associations, leur permettant de se faire connaître et de partager des informations aux plus grands nombres !

Après 1 an de fonctionnement, plus de 47 visiteurs différents par jour se sont connectés !

Facebook :

Avoir une page Facebook est quasiment indispensable pour une association qui se veut dans l'air du temps !

Depuis plus de 9 ans, l'ESCAL possède sa propre page avec plus de 4700 personnes qui nous suivent et réagissent à notre actualité et nos publications.

La page Facebook de l'ESCAL en lien avec le nouveau Site Internet se veut réactive et proche des habitants. Elle permet ainsi de rester présent auprès des adhérents du centre et les solliciter.

Instagram :

Depuis 2018, l'ESCAL possède son compte Instagram, qui permet de partager des photos et de courtes vidéos nos adhérents, nos «Followers» sont plutôt des jeunes qui suivent l'actualité du pôle enfance-jeunesse. Depuis 2020, l'arrivée d'une nouvelle animatrice jeunesse a permis de faire vivre quotidiennement ce réseau social.

Twitter :

En 2015, l'ESCAL avait créé son compte Twitter, à ce jour il est toujours en fonctionnement, mais demande à être pris en main par l'équipe d'animation.

Teams par Microsoft :

En 2020, avec la crise sanitaire les équipes d'animations se sont tournées vers des outils de travail collaboratif, TEAMS gratuit pour les associations est une plateforme tout en 1, un outil de travail en équipe collaboratif personnalisable qui intègre la visioconférence, le stockage de données et les discussions par message.

Ammy :

Ammy est un réseau social solidaire et éthique, simple à utiliser qui a été mis en place pour et avec les seniors fréquentant le centre socioculturel. 15 personnes ont reçu la formation à ce nouveau réseau qui se veut être proche des individus. Les informations concernant l'ESCAL y sont relayées !



LES AUTRES SUPPORTS :

L'affichage dans nos locaux :



Dans nos locaux nous pouvons trouver 5 panneaux d'affichage, des kakémonos, des revues en libre-service, un kiosque pour le magazine «Vie de Famille» de la CAF..

Les supports municipaux :

Régulièrement, les actions du centre socioculturel sont présentées dans les différents supports de communication mis à disposition par la ville :

- les **bulletins municipaux** de juin, octobre et de décembre, pour présenter le bilan de nos actions passées ;
- les **Rendez-vous Marguerittois**, trois fois par an, pour présenter nos actions à venir ;
- l'**info rentrée**, pour présenter les informations générales sur l'ESCAL ;
- le **panneau lumineux**, en fonction des besoins. Celui-ci est sans nul doute à utiliser davantage par nos services.

Les médias locaux :

Régulièrement, les actions du centre socioculturel sont diffusées au travers des médias locaux, principalement l'hebdomadaire MIDI LIBRE, dont le blog est très suivi.



LES MOYENS HUMAINS (BÉNÉVOLES)

Depuis sa création, la force de l'ESCAL repose sur l'engagement de ses nombreux bénévoles. Ils font partie intégrante de la gouvernance et de l'évaluation du projet social.

DES BÉNÉVOLES AU COEUR DU PROJET SOCIAL :

Comme énoncé dans la première partie, des bénévoles issus d'une association locale de prévention santé et des responsables de 14 associations locales, accompagnés dans leur réflexion par les élus municipaux et les services d'un professionnel de l'animation, se sont mobilisés pour transformer le projet de création du centre socioculturel en réalité.

Au-delà de la genèse de la création de l'ESCAL, ces bénévoles se sont réunis, ont échangé leurs idées et partagé leur point de vue, ont donné de leur temps et de leur énergie, pour concrétiser leur projet en déposant les statuts de l'association le 19 novembre 1992 auprès des services de la Préfecture.

Tout au long de ces trois dernières décennies de fonctionnement, ils ont recruté des professionnels auprès desquels ils ont assumé la responsabilité d'employeur, mais ils se sont également impliqués personnellement dans le montage ou le déroulement d'activités, ils ont négocié avec les décideurs politiques l'octroi de subventions nécessaires au développement de la structure tout autant qu'ils se sont formés pour comprendre l'évolution de l'environnement institutionnel, juridique, socio-économique du Centre Social.

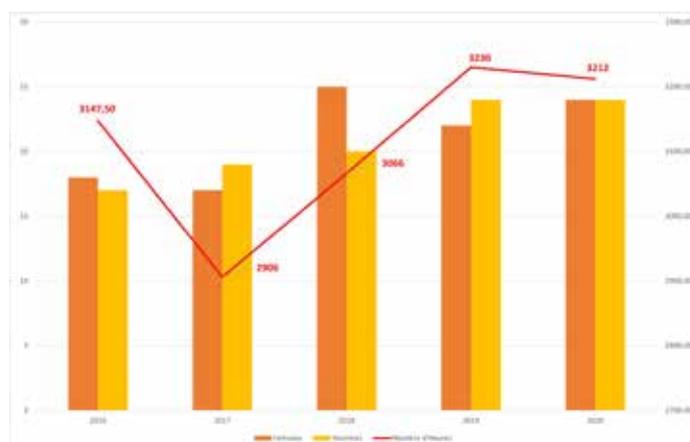
Bien sûr, comme tout groupe humain, d'anciens bénévoles sont partis et des nouveaux sont arrivés à leur place, avec parfois pas ou peu de passage de relais, et souvent beaucoup d'incertitudes.

Pour autant, l'ESCAL fonctionne toujours avec des bénévoles, aujourd'hui comme hier, et très probablement demain.

Depuis 2013, le bénévolat est valorisé dans la comptabilité de l'ESCAL, grâce notamment au Cahier du Bénévole. Mis en place à l'arrivée de chaque nouveau bénévole, ce cahier permet de comptabiliser les heures d'engagements.

Ce document a un double intérêt :

- pour l'ESCAL, il permet de mettre en lumière l'engagement de ses bénévoles ;
- pour les bénévoles, il permet de pouvoir faire valoir son engagement, dans une éventuelle VAE.



L'encadrement d'activités régulières

Ces activités concernent essentiellement le public adultes/séniors. Elles sont régulières et obligent les bénévoles qui s'y impliquent à être rigoureux sur leur engagement et le temps à y consacrer pour ne pas créer d'insatisfaction chez les usagers. Les bénévoles ont d'ailleurs, durant la crise sanitaire liée à la COVID-19, su s'adapter pleinement et ont été force de proposition afin de maintenir le lien avec les adhérents : appels téléphoniques à raison d'une fois par semaine minimum, création de tutoriels diffusés sur internet, animation de certains ateliers en visioconférence, ...

Sur la période 2017-2021, 17 bénévoles sont intervenus de manière hebdomadaire au sein de l'ESCAL :

- aquarelle adultes : 1 bénévole ;
- peinture sur soie : 2 bénévoles ;
- multimédia adultes : 4 bénévoles ;
- escal créativités : 3 bénévoles ;
- les Rachalans : 1 bénévole ; (activité externalisée en 2017)
- provençal : 2 bénévoles ;
- chœur classique : 1 bénévole ; (activité externalisée en 2017)
- navette des séniors : 3 bénévoles ; (activité créée en 2018)
- atelier d'anglais : 1 bénévole ; (activité créée en 2021)

L'implication des bénévoles d'activités s'engage dans la mise en œuvre du projet envers les usagers du centre socioculturel.

L'aide ponctuelle :

L'organisation d'évènements festifs ponctuels (Carnaval, Concert, Fabuleux Noël, ...), permettent à des bénévoles ayant moins de disponibilités, de pouvoir s'engager sur une durée relativement brève et ils sont de fait plus nombreux.

Des bénévoles proposent également leur aide au moment de charges de travail : mise sous enveloppe des courriers aux adhérents pour l'assemblée générale, conduite de véhicules, déplacements de matériels, installation de la base fixe estivale, stand Fête Cool, ... et certains interviennent même parfois pour du bricolage.

En moyenne 45 bénévoles s'impliquent chaque année au sein du projet.

L'administration et la gestion de l'association

Comme énoncé dans le fonctionnement statutaire, les bénévoles qui deviennent administrateurs doivent être disponibles pour s'impliquer dans les Conseils d'Administration et les Commissions.

Pour les administrateurs membres du Bureau, cet engagement est encore plus conséquent dans la mesure où, au-delà de la fréquence des réunions de Bureau (par quinzaine), se greffent d'autres réunions liées à la représentation du centre socioculturel : réunions avec les décideurs financiers, participation à des comités de pilotage, entretien d'évaluation annuel de l'équipe de direction, ... ou encore la participation au sein d'instances représentatives telles que le syndicat employeur ELISFA

Il va de soi que les modes d'implication des bénévoles au sein de l'ESCAL présentés ici ne sont pas exhaustifs et que d'autres formes de mobilisations peuvent être suggérées, l'ESCAL restant ouvert à toutes propositions.

Cette contribution humaine des bénévoles reste indéniablement une ressource pour l'ESCAL, comme pour les personnels mis à disposition par les partenaires, et se traduirait en charges de personnels supplémentaires si l'association ne pouvait en bénéficier.

On constate également parfois, un phénomène d'usure ou d'essoufflement se produisant auprès de bénévoles fortement impliqués. Cela tient généralement à la difficulté de trouver et former la relève pour prendre le relais, mais aussi à l'activité professionnelle de certains.

Pour autant, le travail effectué par les équipes auprès des différents publics, dans la co-construction des actions, a amené sur ces quatre dernières années, une implication grandissante des usagers au sein de nos instances de gouvernance et un renouvellement de celles-ci.



LES INSTANCES AU 30.09.2021

Président

Jean-Marie BRAHIC

Élus du bureau

Vice-présidents :

Marlène JAFFIOL et Michel TEISSIER

Secrétaire : Caroline ALLARY

Secrétaire Adjoint : Chantal BOURNETON

Trésorier : Antoine GIL

Trésorier Adjoint : Sauveur VIDAL

Assesseur : Denis BRUYERE

Élus du Conseil d'Administration

Collège USAGERS :

Caroline ALLARY, Chantal BOURNETON, Jean-Marie BRAHIC, Denis BRUYERE, Incarnation CABRERA, Denis CANTIER, Arnaud CHAMBON, Bernadette FERCAK, Alexandre FIGUEREO, Claude GERARDIN, Antoine GIL, Roland GUETAT, Marlène JAFFIOL, Monique SAEZ, Bernard POULET et Sauveur VIDAL.

Collège ASSOCIATIONS :

Alain BLASCO, Danielle CHOUCHAN, Nicole DANIEL, Christine DEMAY, André GRIOTTO, Henri LOUAIL, Stéphanie ROY et Michel TEISSIER.

Collège MEMBRES de DROIT :

Laïla ACHKAR, Frédérique CONDET, Sophie GOMES, Rémi NICOLAS (Frédéric COURRENT), Patricia POUBLANC, Françoise LAURENT-PERRIGOT, Gilles BARGOIN et Véronique SIMONIN.

Bénévoles engagés à l'ESCAL en 2020 : 48 bénévoles, dont 24 femmes et 24 hommes

soit 1,76 Equivalents Temps Plein, dont 1,05 pour l'animation, 0,21 pour le Conseil d'Administration et 0,50 pour le Bureau

LES MOYENS HUMAINS (SALARIÉS)

Les salariés sont l'essence même du projet social. Ils incarnent et représentent les valeurs auprès des habitants, des partenaires et des instances. Ils reflètent l'image de l'ESCAL.

Dans le cadre du champ d'action qui est le sien, l'ESCAL est tenu d'appliquer avec ses salariés la convention collective des acteurs du lien social et familial.

Au 1^{er} septembre 2021 l'association employait 11 salariés (voir organigramme ci-contre) dont 1 dans le cadre d'un dispositif spécifique de contrat aidé (CUE) et 2 dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Dans le cadre de son dernier projet social, l'ESCAL a fait le choix de pérenniser les emplois d'avenir et de transformer les CDD de 3 ans en CDI.

Au cours des cinq dernières années, certains salariés, en poste depuis plusieurs années, ont quitté la structure (départs à la retraite, nouveau projet professionnel, suivi de conjoint, ...) et de nouvelles personnes ont donc été embauchées en CDI. Il faut cependant souligner ici les difficultés liées au recrutement que nous avons pu rencontrer ou rencontrons encore aujourd'hui (profil ne correspondant pas au poste, candidats trop ou pas assez qualifiés, ...) et viennent fragiliser le fonctionnement.

La formation des permanents

L'équipe de permanents de la structure est dotée à minima des diplômes de niveau 4 (BPJEPS, BEATEP, BEESAPT), voire de niveau 6 (Licence, CESF), ou encore de niveau 7 (DEA en psychologie sociale). Le directeur ayant pour sa part, une qualification de niveau 6 (DEFA et DE-JEPS).

Pour autant, l'ESCAL a toujours eu une attention particulière quant au renforcement de la qualification professionnelle de ses animateurs permanents au travers de la validation de formations spécifiques et complémentaires à l'animation (Brevet de Surveillant de Baignade, BAFA, PSC1, ...) et/ou à l'accueil des publics (formation impôt "comité usagers", formation CAF "accès aux droits", ...) et ce depuis sa création.

Par ailleurs des formations spécifiques en lien avec les activités sont également organisées : logiciel d'inscriptions INOé, conception graphique INDESIGN, formations continues d'une journée sur des thématiques bien précises (réseaux sociaux, participation des publics au sein des ACM, ...).

De plus, dans le cadre des entretiens professionnels, un recueil des projets professionnels et des souhaits de formation de chaque salarié est réalisé. Ce travail constitue une base pour l'élaboration du plan de formation.

L'accueil de stagiaires :

Chaque année, la structure accueille des stagiaires, aussi bien au sein des Accueils Collectifs de Mineurs qu'au sein de l'ESCAL des habitants :

- dans le cadre de l'emploi (mise en situation professionnelle) ;
- dans le cadre scolaire (stage d'observation en classe de 3^{ème}, diplôme supérieur ... ;
- dans le cadre de l'alternance et de la formation (CPEJS, BPJEPS, BAFA, BAFA, ...)

Cela permet à l'équipe de permanents de se remettre en question et de s'interroger sur ses pratiques.

Les jeunes en contrat d'apprentissage

Depuis janvier 2021, l'ESCAL a fait le choix de recruter deux jeunes en contrat d'apprentissage. Ces derniers, alternent deux jours de formation théorique et trois jours au sein de nos ACM (ALP et ALSH du Mas Praden) et sont chacun accompagnés par un maître d'apprentissage. Ainsi, cela leur permet de découvrir le monde du travail tout en préparant un diplôme qualifiant de l'animation, enrichi d'une expérience de terrain. Pour l'ESCAL, au-delà de l'avantage financier (exonération de charges,...) recruter et former un jeune en contrat d'apprentissage permet de profiter de son "regard neuf" sur les activités proposées et, comme dit précédemment, de s'interroger sur ses pratiques.

Les jeunes en contrat d'engagement éducatif (CEE)

L'association emploie également en contrat d'engagement éducatif plus d'une cinquantaine d'animateurs occasionnels pour l'encadrement des différents Accueils Collectifs de Mineurs. Ce chiffre est en augmentation lors de ces cinq dernières années, liée là aussi aux difficultés de recrutement. En effet, nous ne pouvons pas embaucher un animateur BAFA en périodes de vacances scolaires si ce dernier travaille tout au long de l'année au sein d'un ALP. Celui-ci étant considéré comme professionnel. Cela engendre donc un "turn-over" d'animateurs et une instabilité au niveau des équipes.

Les aides-animateurs

Chaque été, des jeunes âgés de 16 à 17 ans, viennent découvrir l'animation au sein de l'ALSH du Mas Praden, sous la forme d'un bénévolat valorisé.

En effet, l'ESCAL, en échange de 10 jours de bénévolat, prend en charge financièrement la 1^{ère} partie du BAFA et assure aux jeunes concernés, la possibilité d'effectuer leur stage pratique.

Depuis 2017, 11 jeunes (8 filles et 3 garçons) ont été concernés par ce dispositif.

Le personnel mis à disposition

Il existe d'autres ressources humaines à l'ESCAL, au travers des professionnels mis à disposition par la ville de Marguerittes, partenaire essentiel et privilégié du centre socioculturel.

ils sont répartis en trois catégories :

- les personnels éducatifs et d'animation
- les personnels de service et d'entretien
- les personnels techniques

Ces personnels, au profil différent, interviennent à l'ESCAL ou sur tous les lieux mis à disposition de l'ESCAL. Ils répondent à des besoins concrets pour le fonctionnement des différents projets et activités développés par l'ESCAL.

Pour ces mises à disposition gratuite de personnel, l'ESCAL bénéficie d'une forme davantage en nature que l'on retrouve dans le compte de résultat en compte de classe 8 (contributions volontaires). Sur la période, cela représente une moyenne de 75 agents qui interviennent chaque année. Sans ces mises à disposition, ces charges de personnel se rajouteraient au budget propre de l'association.

L'organisation du Travail

Si lors du dernier projet social, le choix d'une organisation en trois pôles avait été fait, le départ de certains salariés a été l'occasion de repenser le fonctionnement de notre organisation. En effet, les missions de certains salariés ont évolué et les compétences en interne ont été valorisées. À ce jour, l'ESCAL est organisé en trois pôles :

- Vie Associative
- Familles - Adultes - Séniors
- Enfance - Jeunesse

Depuis trois ans, les réunions avec l'ensemble de l'équipe se font de manière hebdomadaire et non plus mensuelle. Cela permet à tous les salariés d'être informés des actualités du moment, d'anticiper les projets à venir, de s'organiser et de mieux communiquer.

Des réunions de coordination entre les deux responsables de pôles et l'équipe de direction ont vu le jour à raison d'une à deux fois par mois. Elles ont pour but de travailler sur le fond des dossiers et dans la même direction.

Le séminaire du personnel se déroule chaque année (fin ou début d'année en fonction du calendrier) sur une ou deux journées. C'est l'occasion pour l'ensemble de l'équipe de se retrouver dans un contexte autre que celui du quotidien pour travailler les projets et actions dans une dynamique collective, mais également de passer tous ensemble un moment convivial et agréable. L'Amicale du personnel profite de cette occasion pour proposer une sortie et/ou une activité suivie d'un repas, ce qui permet aussi de consolider les liens.

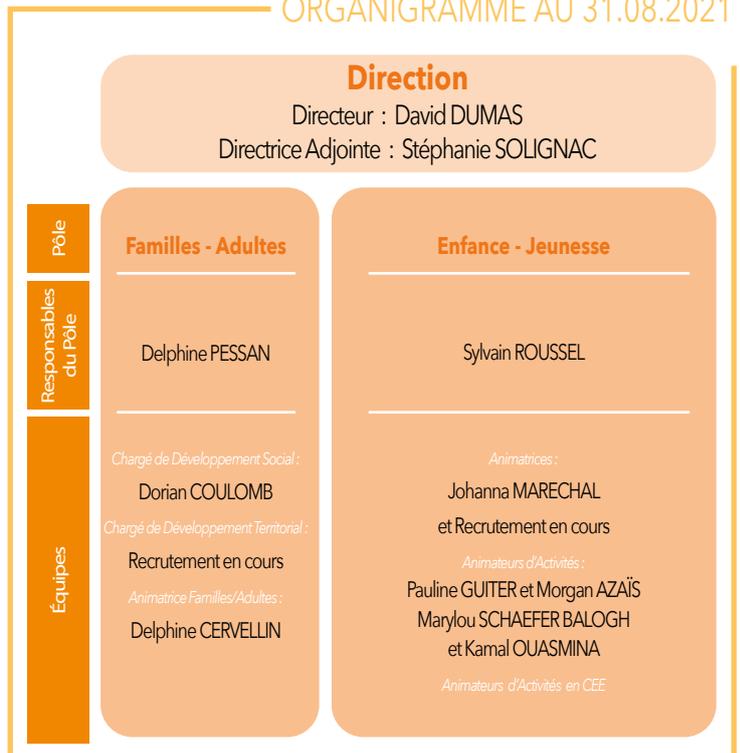
Dans le cadre de la préparation de l'été, des réunions sont organisées avec l'ensemble des équipes de direction afin de définir les différentes thématiques de l'été, et d'assurer une cohérence pédagogique tout au long de la période estivale. Ces moments permettent de fédérer les équipes de direction autour d'un projet partagé dans une ambiance conviviale.

L'impact de la crise sanitaire

La crise sanitaire a engendré une réorganisation des modalités de travail. En effet, le télétravail (avec mise en place d'une charte) ainsi que les réunions en visioconférence ont fait leur apparition dans les pratiques des salariés. Cette nouvelle manière de fonctionner a été grandement facilitée car l'ESCAL avait doté depuis plusieurs années, les salariés d'un PC portable et d'un smartphone.

Il faut souligner la forte mobilisation de l'équipe de salariés qui a su se réinventer et s'adapter à cette situation compliquée et qui a su maintenir le lien avec les adhérents et usagers de l'ESCAL.

ORGANIGRAMME AU 31.08.2021



LES MOYENS FINANCIERS

Comme lors du dernier Projet Social, il nous apparaît important de préciser les moyens financiers mobilisés dans le cadre du projet social, au travers de l'évolution des comptes de résultat entre 2016 et 2020.

ÉVOLUTION DU COMPTE DE RÉSULTAT :

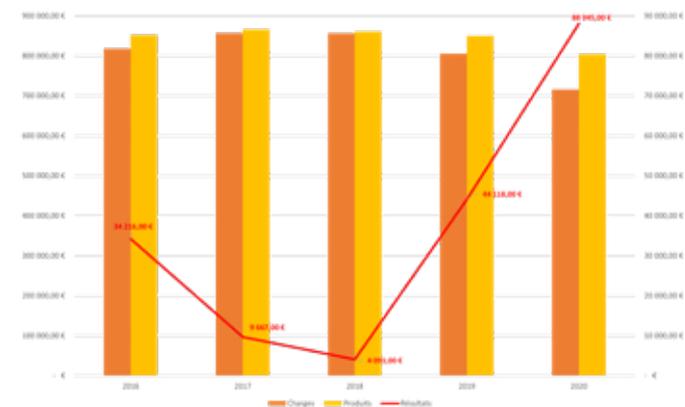
Le compte de résultat est le document comptable présentant l'ensemble des produits et des charges de l'association sur un exercice comptable, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Généralité sur le Compte de Résultat

Entre 2016 et 2020, les comptes de résultat de l'ESCAL sont restés stables, avec un chiffre d'affaires oscillant entre 803 000 et 860 000 euros. Depuis 2019, nous pouvons observer une diminution des dépenses qui s'explique d'une part par une baisse des charges de personnel avec la maîtrise des effectifs des permanents et d'autre part par une baisse des charges en lien avec la crise sanitaire (pour l'année 2020).

Depuis 2016, l'ESCAL est en excédant chaque année (entre 4 000 et 88 000 Euros). Les excédants sont toutefois à relativiser notamment lors des deux dernières années puisque liés à la conjoncture. En effet, il y a eu des reprises de provisions (FSE 2017) et au niveau du personnel, trois causes l'expliquent :

- recrutement repoussé faute de candidats,
- absence pour maladie sans possibilité de remplacement et versement des Indemnités Journalières
- moins d'embauches d'animateurs en CEE suite à la crise.

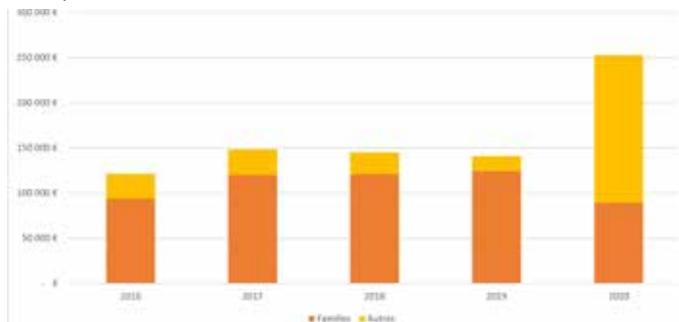


Au niveau des participations

Nous constatons sur la période 2016-2019, une légère diminution des participations familles (-5%) et une forte diminution (-39%) des autres participations (aides aux temps libres, participations des associations, ...).

L'année 2020, est particulière, puisque du 15 mars à fin mai, l'ESCAL a fermé ses portes (1^{er} confinement) cela explique donc la baisse des participations familles.

Nous pouvons constater également que les participations autres "explorent" à la hausse. Cela est dû à la PSO CAF qui apparaît désormais en compte 70 et non plus en compte 74.



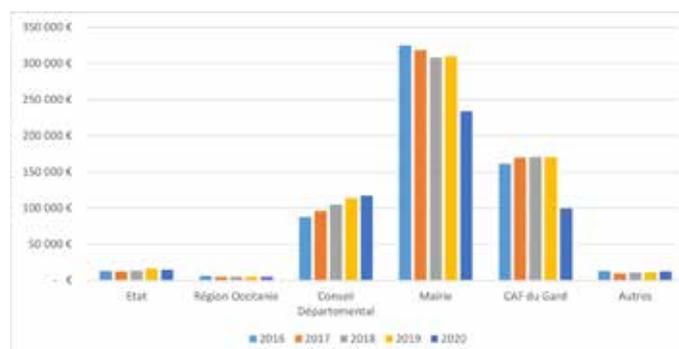
Au niveau des subventions

Le niveau des subventions a augmenté sur la période 2016-2020 (entre 605 000 et 627 000 euros), représentant plus des 2/3 des financements de l'association.

Les revenus d'activités sont en constante augmentation ce qui fait que l'ESCAL arrive de plus en plus à être indépendant vis-à-vis des subventions.

Sur le graphique ci-dessous, la Convention Territoriale Globale (CTG) est venue impacter la répartition des subventions qui pour une partie (PSO) n'apparaissent plus en compte 74, mais en compte 70 comme dit précédemment.

Les subventions de l'État et du Conseil Départemental ont augmenté sur les cinq dernières années en lien avec le développement d'actions sur le territoire : Dispositif "Devoirs Faits", actions avec les seniors (CFPPA), ... La Région Occitanie finance les actions jeunesse de l'ESCAL à la même hauteur depuis 2017 (5 000 euros).



Il faut noter que l'ensemble des partenaires a maintenu ses financements durant la crise sanitaire et que certains ont même octroyé des aides exceptionnelles supplémentaires.

Détails des charges

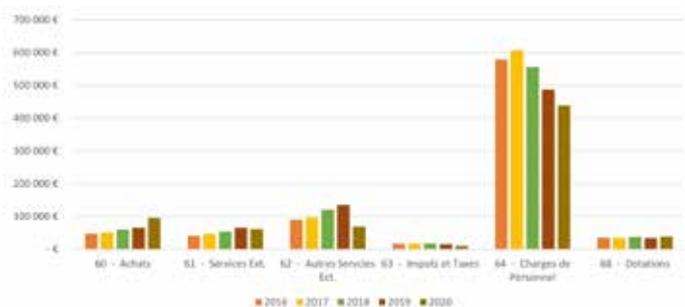
Le graphique ci-dessous fait apparaître le détail des charges significatives (les comptes 65-66-67-69 ayant été exclus du document). Nous pouvons observer sur la période que les charges ont globalement diminué (-12%).

Concernant les achats, ces derniers ont fortement augmenté parce que l'ESCAL a aussi fait le choix de l'équipement c'est-à-dire de s'équiper pour être en adéquation avec les besoins et avec les activités. Ce choix n'est pas anodin puisque les équipements (PC portable, vidéoprojecteurs, ...) seront réutilisés dans la perspective du futur bâtiment.

Les Services Extérieurs (et notamment les locations mobilières) ont également beaucoup augmenté (plus de 50%), cela s'explique par la volonté du CA de proposer des séjours attractifs lors de la période estivale.

Sur cette même période, les charges de personnel ont quant à elles diminué de 24%. Cela s'explique par une maîtrise de la masse salariale puisqu'en effet suite à des départs de salariés (retraite, ...) le conseil d'administration a fait le choix d'externaliser certaines missions non essentielles, dites missions supports comme la paie, la comptabilité, recours à un imprimeur pour certaines impressions ... De fait, les Impôts et Taxes ont également diminué (plus de 40 %).

Les Dotations (amortissement du matériel acheté et provisions pour risques FSE) quant à elles, augmentent légèrement (entre 34 000 et 38 000 euros).



Le patrimoine de l'ESCAL

Le patrimoine comprend à la fois les biens possédés par l'ESCAL, mais également les dettes contractées, ainsi que les créances à recevoir. Il est formalisé chaque année au 31 décembre au sein d'un document appelé le bilan comptable.

Évolution du Bilan de l'ESCAL de 2016 à 2020 :

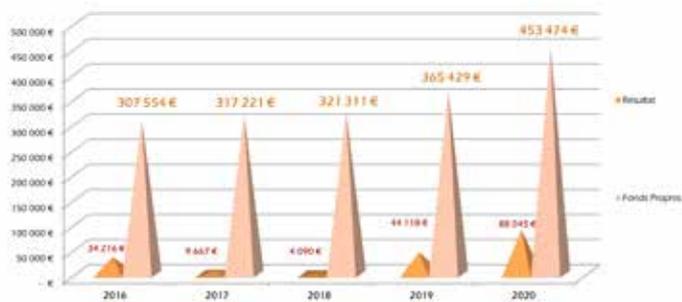
Le bilan de l'ESCAL entre 2016 et 2020 a augmenté de plus de 220 000 euros (+45%), c'est-à-dire que le patrimoine de l'ESCAL s'est vu renforcer durant cette période.

Au 31 décembre 2020, le Fonds de Roulement de l'ESCAL est supérieur au Besoin en Fonds de Roulement ce qui permet de dégager de la trésorerie

	2016	2017	2018	2019	2020	Évolution
ACTIF						
Immobilisations	29 448 €	59 142 €	48 177 €	32 834 €	51 949 €	76 %
Créances	189 737 €	248 472 €	196 982 €	208 072 €	354 976 €	87 %
Disponibilités	276 823 €	264 906 €	334 598 €	377 702 €	310 190 €	12 %
	496 008 €	572 520 €	579 757 €	618 608 €	717 115 €	
PASSIF						
Fonds Associatifs	313 521 €	344 234 €	342 024 €	387 388 €	480 429 €	52 %
Provisions	62 983 €	70 526 €	82 464 €	66 561 €	79 606 €	26 %
Dettes	119 504 €	157 760 €	155 269 €	164 659 €	157 080 €	31 %
	496 008 €	572 520 €	579 757 €	618 608 €	717 115 €	

Lors des deux dernières Assemblées Générales et suite à la proposition du Conseil d'Administration, une partie des résultats ont été affectés en Réserve Spéciale sur Projet afin d'anticiper l'aménagement du futur bâtiment.

En effet, initiateur du projet en 2016, l'ESCAL souhaite assumer également sa responsabilité en s'impliquant financièrement dans l'aménagement et l'équipement nécessaire au bon fonctionnement de ce futur bâtiment.



CONVENTIONNEMENT

Dans le cadre du Projet Social, la CAF a toujours conventionné avec l'ESCAL de manière pluriannuelle, permettant une réelle projection et sécurisation durant la période de référence.

Depuis 2017, la commune de Marguerittes s'est elle aussi alignée sur le même modèle en conventionnant avec l'ESCAL sur la base de ses actions, pour la durée du projet social (2017-2020).

LES PARTENAIRES

Les partenariats avec les structures se mènent à différents niveaux : local, intercommunal, départemental, régional, et national. Il serait trop long de détailler ici le type de partenariat mené avec les structures concernées, et il y aurait un risque certain de tomber dans la répétition ou la redondance. Aussi, un simple tour d'horizon des structures partenaires permettra au lecteur d'identifier le partenariat existant dans la complexité des projets menés.

Au niveau local

- La Mairie de Marguerittes et ses différents services
- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et ses différents services
- La Maison Relais Habitat et Humanisme *Lou Recantou*
- Le collègue Lou Castellás
- Les écoles maternelles de De Marcieu, Peyrouse et Genestet
- Les écoles élémentaires de De Marcieu et Peyrouse
- L'antenne de prévention Samuel Vincent
- Le CFA Sud de la CCI et la MFR, organismes de formation implantés sur la commune
- Les associations marguerittoises, sportives, sociales ou culturelles adhérentes ou non à l'ESCAL
- Les commerçants, artisans et entreprises implantés sur la commune (AMAC, Françoise Selva, auto-école La Provence...)
- La Gendarmerie Nationale
- Les Pompiers
- Les associations sociales et caritatives du Territoire (Ordre de Malte, Secours Catholique, Secours Populaire...)
- Les organismes de formation implantés sur l'agglomération
- Les organismes d'insertion sociale et professionnelle de l'agglomération
- Les travailleurs sociaux de la CAF, de la MSA, du Conseil Départemental dans leurs circonscriptions respectives
- Les entreprises prestataires de services implantées dans l'agglomération
- Le CEMA Guillaumet
- L'EHPAD de Cabrières
- La Maison en partage de Bezouce
- La Maison des Adolescents
- Le Cabinet Comptable Philippe BERTRAND
- La SARL DJP AUDIT Commissaire aux comptes
- Le RAM (Relais Assistante Maternelle) Les Ribambelles
- PALOMA (Scène de Musiques Actuelles de Nîmes Métropole)

Au niveau intercommunal

- Les communes du bassin de Vie Garrigues : *Bezouce, Cabrières, Lédenon, Poulx, Sernhac et Saint Gervasy et leur CCAS*
- La Mission Locale Jeunes d'Agglomération de Nîmes Métropole (MLJA)
- La Mission Locale Rhône Argence
- Les 3 agences de Pôle Emploi Nîmes
- L'agence de Cap Emploi Nîmes
- Les associations prestataires de services implantées sur l'agglomération (Le TelQuel Théâtre Mademoiselle Flamenka, Enso, Ma Vie, Papyrus, Laurence Nugues...)
- Le Conseil Départemental du Gard et ses différents services
- La CAF du Gard et ses différents services
- La Mutualité Sociale Agricole du Languedoc
- L'Association des Centres Sociaux du Gard (ACS)
- La Préfecture du Gard et ses différents services (FDVA, MILDECA, Défenseur des droits...)
- Le Service Départemental de l'Engagement, de la Jeunesse et des Sports (SDEJS)
- La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN)

Au niveau départemental

- La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)
- La plateforme numérique AMMY Gard
- Harmonie Mutuelle Gard
- Les FRANCAS du Gard et leurs réseaux
- La Direction Départementale de Pôle Emploi
- ADRH 30
- La Maison de Protection des Familles (ex BPDJ)
- L'Association Interprofessionnelle de Santé et de Médecine du Travail (AISMT)
- Le réseau départemental des ludothèques
- Le Comité Départemental d'Education pour la Santé du Gard (CODES 30)
- Le Réseau d'Écoute d'Aide et d'Accompagnement des Parents du Gard (REAAP)
- La Caisse d'Épargne
- La délégation départementale de la MAIF
- Les associations et entreprises prestataires de services
- Le comité local des usagers de la DGFIP du Gard
- La Conférence des Financeurs de la Prévention et de la Perte d'Autonomie du Gard (CFPPA)
- Iloop (agence de création de sites Web)
- Studio 30 (imprimerie numérique)
- MGT (infographisme)
- L'Education Nationale
- ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances)
- ORANGE

Au niveau européen

- FSE (Fond Social Européen)



Au niveau régional

- Le Conseil Régional Occitanie
- Le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)
- La Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)
- Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'éducation Populaire (CRAJEP)
- Le COMité pour le Développement Economique Régional (COMIDER)



Au niveau national

- ELISFA (syndicat employeur du lien social et familial)
- AIGA, gestionnaire de logiciels
- ADREA MUTUELLE
- UNIFORMATION (Organisme Paritaire de Compétences de la cohésion sociale)
- Les partenaires sociaux liés aux charges sociales de l'association (AG2R, URSAFF, Malakoff Mederic...)



LES RÉSEAUX

L'ESCAL est adhérent de différentes structures, au sein desquelles il s'inscrit, développe des partenariats et concourt aux développements des projets.

Les FRANCAS

Principale fédération d'Education Populaire du Gard, depuis plus de 60 ans, les Francas du Gard militent pour que les temps de loisirs et de vacances des enfants et des adolescents soient reconnus comme des temps éducatifs à part entière. Ils permettent aux enfants de participer à des formes de vie de groupe et à des activités qui les enrichiront, les feront grandir et vivre des projets collectifs de toutes natures, afin que chacune et chacun puisse devenir «l'Homme et le Citoyen le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible».

Le projet de l'association met l'enfant au centre de ses préoccupations et s'interroge constamment sur sa place dans la cité. Renouvelé tous les 5 ans lors d'un colloque national, ce projet est partagé avec les différents partenaires de l'association départementale : associations adhérentes, communes, regroupement de communes, Département, DDCCS, CAF, adhérents individuels et organisateurs locaux affiliés...

Les Francas sont présents sur plus de 90 communes dans le Gard, en tant que gestionnaire de structures (centres de loisirs éducatifs et/ou espaces jeunes), dans l'animation des temps périscolaires et/ou extrascolaires ou via ses adhérents collectifs.

Association Départementale des Centres Sociaux



Grâce à la volonté et au soutien, conjugués de la CAF et du Conseil Départemental, le Gard est pourvu d'un nombre important de centres sociaux et socioculturels, qui contribuent à l'animation sociale du

territoire. Cette spécificité territoriale entraîne évidemment un nécessaire travail en réseau à l'échelon départemental, qui est l'échelon au niveau duquel les politiques sociales sont définies au plus près des habitants.

C'est pourquoi, en 2017, un collectif de 10 centres (fédérés et non fédérés) a créé l'Association des Centres Sociaux du Gard, qui se veut complémentaire à l'action de la Fédération Régionale des Centres Sociaux et que nous avons d'ores et déjà eu le plaisir de présenter au Conseiller Départemental délégué à l'action Sociale, et à vos services. L'association a pour objectifs :



- Promouvoir l'action des centres sociaux et socioculturels sur le département du GARD ;
- Favoriser les logiques de mutualisation et d'échanges entre les structures ;
- Faciliter la conception et la mise en œuvre de projets territoriaux communs et partagés ;
- Soutenir et faciliter la mise en œuvre des Projets Sociaux de ses adhérents ...

L'association réfléchit à différents projets en lien avec votre institution : *accueil de proximité pour l'accès aux droits, CFPPA, Maisons en Partage, ...*

CRIJ



L'ESCAL est labélisé Point Information Jeunesse depuis de nombreuses années. Avec le déploiement de la nouvelle démarche de labélisation, l'ESCAL a été une des premières structures à renouveler sa labélisation en Occitanie, par les Services de

la Préfecture de Région, reconnaissant le travail de réseau et d'information assurés auprès des jeunes, que ce soit au sein du TITA que de l'ESCALe des Habitants.

ELISFA

Créé en 1971, Elisfa est l'unique syndicat employeur de la branche des acteurs du lien social et familial (Alisfa). Il négocie à ce titre les accords collectifs avec les organisations syndicales de salariés, accords constitutifs de la convention collective nationale. Elisfa négocie cette convention collective nationale pour qu'elle réponde aux besoins de l'ensemble des employées et employeurs de la branche et sécurise ainsi les projets associatifs.



Son action est renforcée auprès de ses adhérents par la mise en place d'un accompagnement pensé selon les besoins de la fonction employeur-bénévole spécifique à la branche et par la représentation de ses adhérents auprès des pouvoirs publics et partenaires.

En 2021, environ 1 637 structures adhèrent à ELISFA (46 % de centres sociaux et socioculturels et espaces de vie sociale, 38 % d'établissements d'Accueil de Jeunes Enfants, 10 % d'associations de développement social local et 5 % de fédérations.).

LES DISPOSITIFS

Le Centre Social s'implique et mobilise différents dispositifs de ses partenaires institutionnels, afin d'optimiser les financements, en inscrivant ses actions au sein de dispositifs pré-établis. Ainsi, l'ESCAL arrive à capter des moyens supplémentaires au service du territoire.

LES DISPOSITIFS EUROPÉENS

Depuis plus de 10 ans, l'ESCAL inscrit ses actions d'insertion au travers du soutien du FONDS SOCIAL EUROPÉEN (exception faite de 2020), afin d'assurer l'accompagnement de 60 bénéficiaires. Cet accompagnement renforcé permet de cibler les difficultés d'emploi spécifiques à chaque situation, proposer des parcours d'insertion adaptée et construire une stratégie de recherche et de reprise d'activité ou de formation et informer des actions d'insertion et leur donner du sens. Des actions d'insertion professionnelle peuvent être proposées : rémunérées ou non rémunérées, ainsi que des aides individuelles pour lever les freins budgétaires à l'insertion.



LES DISPOSITIFS DE L'ÉTAT

FONDS de DÉVELOPPEMENT de LA VIE ASSOCIATIVE : Depuis 2014, l'ESCAL a développé des actions de formation des responsables associatifs locaux tournées vers le développement des compétences des bénévoles financés dans le cadre du FDVA. Celui-ci a pour vocation d'attribuer des subventions à des projets de formation des bénévoles élus et responsables d'activités. Il permet à la DRJSCS de soutenir le développement de la vie associative.

De plus, avec la suppression de l'enveloppe parlementaire en 2017, le FDVA est venu consolider le soutien à la vie associative locale au travers d'un nouveau financement.

Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et Conduites Addictives

: créée en 1982, la MILDECA anime et coordonne l'action du gouvernement en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives. Elle accompagne les partenaires publics, institutionnels et associatifs de dans la mise en œuvre des orientations, en leur apportant un soutien méthodologique ou financier. Depuis plus de 10 ans, l'ESCAL développe un plan d'actions répondant à ce plan et est identifié pour certaines thématiques (Fête Votive) dans le *Guide des Bonnes Pratiques*.

Devoirs Faits : est un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs. Il a lieu dans l'établissement sur des horaires appropriés, qui ne sont pas obligatoirement en fin de journée, à raison d'un volume horaire fixé par l'établissement. L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux "Devoirs faits".

Créée en 2017, cette offre est conçue en fonction des besoins des élèves, de façon à favoriser une forme de sérénité à la maison sur ces sujets et à contribuer à la réduction des inégalités qui peuvent exister selon le niveau d'aide que les familles sont à même d'apporter aux enfants.



LES DISPOSITIFS DE LA RÉGION

Depuis 2008, les liens entre l'ESCAL et la Région OCCITANIE, s'inscrivent dans le cadre du projet Actions et Prévention Jeunesse, autour de 3 axes : l'implication et la participation des jeunes au sein des projets et actions, l'éducation à la citoyenneté et la mise en place d'animations événementielles de prévention.

En 2021, nous avons travaillé sur le projet PARCOURS GAGNANT, autour du Forum des Métiers prévu le 22 janvier, en lien avec le Collège LOU CASTELLAS et l'AMAC.



La Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie :

La Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie est un élément fondamental de la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement, destiné à soutenir ses orientations en matière de Prévention pour les personnes âgées de 60 ans et plus. Instance départementale, elle a pour objectif de favoriser la synergie de tous les financements consacrés à la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées et déclinés dans un Programme coordonné, au sein duquel les centres sociaux du département ont été identifiés comme acteurs majeurs.

**La Politique de la Ville - territoire de veille active :**

Depuis 2001, la ville de Marguerittes, dans un premier temps dans le cadre d'un conventionnement avec la ville de Nîmes, puis dans le cadre du Contrat Urbain de Coésion Sociale (CUCS) à partir de 2007, bénéficie de crédits spécifiques du Fonds Interministériels à la Ville (FIV). Ce dispositif regroupe 3 partenaires principaux, à savoir l'État, le Conseil Départemental du Gard et la ville de Marguerittes. Dès sa mise en œuvre, ce dispositif a permis au Centre Social de renforcer et de développer 5 actions auprès des jeunes Marguerittois et leurs familles, intégré dans le « Projet de Territoire » réalisé entre 2008 et 2009, en lien avec les axes prioritaires dégagés.

La redéfinition de la géographie prioritaire, à partir de 2013, a eu pour conséquence de voir le territoire de Marguerittes placé en catégorie de «territoire en veille active» à compter de 2015, avec pour conséquence la suppression des financements des actions, avec en parallèle l'engagement de nouveaux partenaires (CAF, Région,...) dans le cadre du contrat signé. Pour autant l'absence de coordination technique locale de ce dispositif met en péril son devenir au local, malgré la volonté politique affichée des élus de la ville et du Conseil Départemental de maintenir leur soutien aux actions de l'ESCAL.

AAP - Agir Pour son Avenir Professionnel :

Le Département s'est doté d'un Programme Départemental d'Insertion afin de rendre plus lisible la politique d'insertion sur le territoire gardois, pour l'accueil et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Il s'agit de garantir un accompagnement renforcé à ces bénéficiaires pour leur permettre d'accéder ou de retourner à une activité professionnelle.

LES DISPOSITIFS DE LA CAF

La Convention Territoriale Globale (CTG) :

Selon la circulaire de la CNAF 2020-01, la CTG est une démarche qui vise à mettre les ressources de la CAF, tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet de territoire, afin de délivrer une offre de services complète, innovante et de qualité aux familles. Tous les champs d'intervention de la CAF peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, ...



La Convention territoriale globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de maintien et de développement des services aux familles du territoire. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. Véritable démarche d'investissement social et territorial, la CTG favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

Sur le territoire, la CTG est lancée en janvier 2021 à l'échelle du bassin de vie, avec la volonté de pouvoir développer une réelle dynamique territoriale et ainsi améliorer l'offre de services en faveur des habitants.

La CTG devrait être signée en juin 2022.

Prestation de Service JEUNES :

Ce financement a pour objectif de soutenir les structures jeunesse dans l'accompagnement des jeunes âgés de 12 à 25 ans en finançant des postes d'animateurs qualifiés.

Il vise à aider la professionnalisation de l'accompagnement destiné aux adolescents et à encourager la consolidation et l'évolution de l'offre en direction des jeunes. Il constitue à ce titre un levier au profit des objectifs poursuivis par la Cnaf et les Caf en direction des jeunes dans le cadre de la Convention d'objectifs et de gestion signée avec l'État pour la période 2018-2022.

L'ESCAL s'est inscrit dans cette démarche et se prépositionne pour le déploiement de cette nouvelle PS sur le territoire.

Valorisation de la fonction Accueil / Animation Globale et Coordination / Fonctionnement :

C'est la mission centrale du centre social ESCAL, soutenue par :

- la CAF, dans le cadre de l'agrément de l'Animation Globale (cf. pages 12-13) ;
- le Conseil Départemental du Gard, dans le cadre du Plan Pauvreté, avec la mise en place d'un « accueil social inconditionnel de proximité » (ASIP) décliné dans le Gard sous forme d'Accueil De Proximité pour l'accès aux droits (APPAD), qui constitue un réseau de partenaires locaux pour former une première ligne d'intervenants coordonnés agissant pour l'insertion sociale et professionnelle ;
- la Ville de Marguerittes.

La Coordination et l'Animation Collective Familles :

La famille est le pivot de l'action des centres sociaux (voir page 12-13), ainsi les actions familles de l'ESCAL s'inscrivent dans le cadre des politiques publiques développées par la CAF (avec pour premier objectif de favoriser l'entraide et les liens dans et entre les familles, au travers de la mise en place de temps d'animations réguliers et récurrents en direction des familles et de l'organisation des événements et actions ponctuels et comme second objectif de soutenir les familles et accompagner la fonction parentale, en impulsant des rencontres autour de la parentalité avec des parents ressources et en développant des actions d'accompagnement à la scolarité), le Département du Gard (réponses aux problématiques familiales repérées sur le territoire, développement des actions collectives : *sorties familles, ateliers, projets vacances*, information sur la parentalité et coordination des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire) et la ville de Marguerittes.

FONJEP sur un poste développer autour de la JEUNESSE :

Ce dispositif conventionné avec l'État a pour but le cofinancement de postes d'animateurs professionnels qualifiés pour le développement d'actions visant les loisirs des enfants et des jeunes.

L'ESCAL bénéficie d'un poste FONJEP, pour lequel la volonté conjointe du Conseil Départemental du Gard, de la ville de Marguerittes et du SDEJS a permis de conventionner ce poste sur des objectifs précis avec la mise en place d'un suivi régulier de ceux-ci.

À noter, que fin 2021, dans le cadre du plan de Relance, la SDEJS a permis à l'ESCAL de bénéficier d'un second poste FONJEP, sur la question du développement des actions Jeunesse et Vie Associative sur le bassin de vie.

Les Projets JEUNES :

Ce dispositif financé par la CAF, le Conseil Départemental du Gard et l'État au travers des services de la DDSCS, a pour but le renforcement du rôle éducatif des parents et le soutien de ces derniers dans cette tâche, ainsi que l'orientation vers des organismes spécialisés en cas de besoin. Ce travail s'inscrit dans une démarche plus communément appelée le soutien à la parentalité, conformément à la charte des initiatives pour l'écoute, l'appui et l'accompagnement des parents. Depuis novembre 1999, le Centre Socioculturel a développé des « espaces de paroles » pour atteindre les objectifs initialement fixés, et plus récemment la mise en place d'ateliers parents enfants et d'un comité des parents.

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité :

Ce dispositif, financé par la CAF, le Conseil Départemental du Gard et la Ville de Marguerittes, a pour objectif d'encourager des actions favorisant un enrichissement éducatif et culturel, complémentaire à celui de l'école pour des enfants qui ne peuvent en bénéficier suffisamment dans leur environnement familial et social. L'accompagnement aux devoirs des collégiens, développé par l'ESCAL depuis de nombreuses années et contribuant à la réussite scolaire des enfants tout en accompagnant les parents dans leur rôle éducatif à travers des contrats de projets, ne bénéficie de financement CLAS que depuis 2004.

Malheureusement la sortie de Marguerittes du territoire prioritaire de la Politique de la ville en 2015, a entraîné le désengagement de l'État sur le financement du CLAS.

Le Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Gard (REAAP) :

Ce dispositif, financé par la CAF, le Conseil Départemental du Gard et l'État au travers des services de la SDEJS, a pour objectif le renforcement du rôle éducatif des parents et le soutien de ces derniers dans cette tâche, ainsi que l'orientation vers des organismes spécialisés en cas de besoin. Ce travail s'inscrit dans une démarche plus communément appelée le soutien à la parentalité, conformément à la charte des initiatives pour l'écoute, l'appui et l'accompagnement des parents. Depuis novembre 1999, le Centre Socioculturel a développé des « espaces de paroles » pour atteindre les objectifs initialement fixés, et plus récemment la mise en place d'ateliers parents enfants et d'un comité des parents.

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Depuis 30 ans, l'ESCAL a su développer son réseau et se doter des moyens nécessaires à la mise en oeuvre de ses différents projets .

Les cinq dernières années ont été l'opportunité pour l'ESCAL de réaffirmer et développer cela :

Le territoire :

L'ESCAL est aujourd'hui reconnu par tous les échelons des acteurs du territoire : Services Déconcentrés de l'État, Conseil Régional, Conseil Départemental, Villes du bassin de Vie, Ville de Marguerittes. Cela fait du centre social un acteur majeur du territoire, dont l'assise et la pertinence d'intervention ne sont plus à démontrer. L'ESCAL a su s'inscrire dans les doctrines de ces différents partenaires, pour mettre en œuvre des actions innovantes et répondants aux besoins de la population, constamment en évolution.

Pour autant, même si l'ESCAL reste historiquement rattaché à la ville de Marguerittes, les expériences de ces dernières années et les politiques sociales promues récemment, notamment par la CAF, amènent le centre social à réfléchir au développement de son activité sur une zone plus importante : le bassin de vie dit « Garrigues ». En effet, avec un tiers des usagers non marguerittois, que ce soit au sein de l'ESCAL, mais également au sein de la majorité des associations marguerittoises, l'attractivité du bourg centre que constitue Marguerittes est évidente, avec de réels besoins pour une population de plus de 20 000 habitants, notamment en faveur des populations les plus âgées, dont la proportion augmente sur le territoire.

La question de l'animation sociale de ce territoire, pour laquelle le centre social, tel qu'il est défini par la CAF, est la figure de proue, sera un des enjeux majeurs des années à venir, en veillant bien à développer une démarche de coopération et de partenariat entre les différents acteurs du territoire.

Avec le vieillissement de la population et en lien avec les missions d'animation du centre social, la question de l'Habitat Inclusif semble être un sujet important des années à venir, avec l'accompagnement d'une mutation sociétale en la matière. De par son expertise, l'ESCAL a été identifié par les acteurs de cette question, afin de participer à la réflexion sur cette question.

Les Moyens : logistiques, bâtimentaires, financiers, communication...

En dix ans, le centre social a repensé sa stratégie en matière de gestion financière, ce qui lui a permis, grâce à l'appui des partenaires, de consolider son modèle économique. Ainsi, à l'aube d'un nouveau projet social, l'ESCAL s'est doté des moyens de son développement, de par :

- Des fonds propres importants, avec des réserves spéciales bloquées dans la perspective de projets à venir ;
- Une politique d'investissement régulière et constante, qui fait que l'ESCAL dispose des outils nécessaires et adaptés au développement de ses projets ;
- Une communication en perpétuelle mutation, que ce soit vis-à-vis de progrès technologiques, de l'évolution des besoins des habitants, mais aussi des logiques partenariales.

Parallèlement, comme nous avons pu le voir précédemment, la gestion du parc immobilier, propriété



de la ville, même s'il a pu faire l'objet d'aménagement dans le cadre de l'accueil des familles, atteint ses limites. Son développement empirique depuis bientôt 30 ans, entraîne une saturation du foncier existant et une inadaptation des locaux aux besoins du XXIème siècle.

Les Moyens Humains :

Les personnels bénévoles et permanents sont la force d'une association. Ils constituent la ressource majeure de l'ESCAL.

Le réseau de bénévoles reste constant, avec un réel renouvellement et un rajeunissement des membres du Conseil d'Administration ces dernières années. Parallèlement, l'équipe de bénévoles responsables d'ateliers, fédérée autour de projets communs (Forum des Associations, Fabuleux Noël, Concours de Soupes, Arts dans tous leurs États ...), a tendance à rester identique depuis quelques années. Si la mobilisation de ces acteurs majeurs de l'ESCAL reste toujours aussi forte, leur vieillissement pourra entraîner dans les années à venir, un risque d'usure et de fragilité, qu'il faudra compenser.

Concernant les salariés, le choix du Conseil d'Administration de l'ESCAL est de s'appuyer sur une équipe de permanents qualifiés, afin de pouvoir assurer le meilleur service aux familles.

Avec une ancienneté moyenne de 7 ans, la stabilité au sein de l'équipe est importante. Pour autant, les recrutements liés aux remplacements et aux surcroits d'activités sont de plus en plus compliqués, avec une pénurie de personnels qualifiés et aptes. Parallèlement la ville de Marguerittes rencontre également des difficultés de recrutement pour les personnels d'animation en ALP. Une réflexion commune sur cette question est à entreprendre dans le cadre du futur projet, afin de pouvoir adapter les grilles de salaires aux enjeux du moment et de consolider des parcours professionnels pour les personnels.

De plus, durant la période 2017-2021, avec de nombreux départs à la retraite, les membres du CA ont fait le choix de déléguer certaines missions fonctionnelles de l'association (maintenance des locaux, paie et comptabilité) et ainsi de recentrer les emplois sur les missions fondamentales liées à l'activité, en pérennisant des emplois d'animateur ou de chargé de développement.

Réseaux et partenariat :

Adhérent de la Fédération des Centres Sociaux jusqu'en 2012, adhérent des FRANCAS depuis 2008, durant ce dernier projet social, l'ESCAL a été à l'origine de la création de l'Association des Centres Sociaux du Gard, convaincu que la démarche fédérale est essentielle et constitue un appui au développement des projets, si et seulement si, cette démarche s'inscrit dans un territoire cohérent et proche des besoins des habitants.

Le prochain projet social devra permettre de consolider cette dynamique et ainsi de maintenir ce niveau d'implication et de reconnaissance du centre social dans son environnement.

De même, les logiques partenariales sont un axe fort du travail réalisé au sein de l'ESCAL, que ce soit aussi bien au niveau technique, qu'au niveau politique. Si les enjeux marguerittois n'ont pas permis à l'ESCAL de jouer pleinement son rôle dans l'animation et la coordination du réseau partenarial, le centre social, de par ses missions, a toute légitimité pour réaffirmer cette mission et développer de nouveaux espaces de collaborations dans les années à venir, peut-être en lien avec les acteurs du bassin de vie.

La Crise sanitaire liée au COVID-19 et les fractures existantes entre les acteurs du territoire démontrent cette nécessité de recréer du lien entre les partenaires locaux.

Comme nous l'évoquions en préalable à cette partie, l'ESCAL s'appuie sur un réseau fort de partenaires financiers et participe activement au déploiement de leurs politiques publiques sur le territoire, au travers de nombreux dispositifs.

C'est ce savoir-faire des équipes de permanents du centre social qui concoure à maintenir son existence, dans un environnement, dans un réseau, en lien avec celles et ceux qui font la vie du territoire.



INTRO	P 69
LA DÉMARCHE.....	P 70
FINALITÉ ET OBJECTIFS.....	P 72
LA GOUVERNANCE.....	P 74
L'ÉVALUATION	P 76

« DANS UN MONDE DE PLUS EN PLUS VIRTUEL, DANS UNE ÉCONOMIE QUI S'ABSTRAIT DE LA DISTANCE ET DE LA DURÉE, C'EST EN RETROUVANT LA RÉALITÉ DU TERRITOIRE QUE NOUS RETROUVERONS L'HOMME »

Philippe SEGUIN



Les parties précédentes nous ont permis de dégager des enjeux, que le BUREAU de l'ESCAL, en lien étroit avec les membres du Conseil d'Administration, les salariés et les partenaires, ont interrogé et mis en perspective, afin de dégager des objectifs pour les années à venir.

Si la situation sanitaire n'a pas permis de mettre en œuvre une démarche classique de rencontre des habitants, l'évaluation continue, le lien permanent avec les acteurs et la cohérence des actions portées par l'ESCAL nous permettent de croire parfaitement en l'adéquation des axes définis avec les réalités du territoire.

LA DÉMARCHE

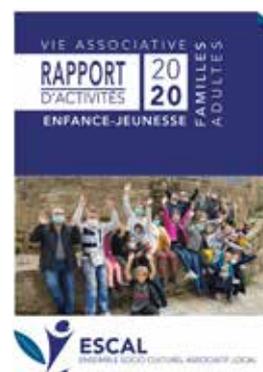
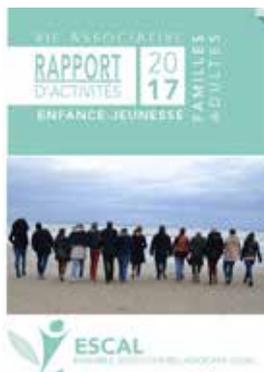
La démarche d'évaluation et de préparation du Projet Social a été engagée dès 2017, avec la mise en oeuvre de rencontres régulières et de temps d'échanges. Malheureusement, la crise sanitaire de 2020-2021 a eu un fort impact sur la dimension participative qui aurait dû être engagée.

L'ÉVALUATION PERMANENTE

L'évaluation du Projet Social 2017-2021 est à étudier au prisme des rapports d'activités 2017, 2018, 2019 et 2020. En effet dans une démarche de dynamique de projet, les rapports d'activités de ces dernières années ont été construits en lien avec les objectifs du Projet Social qui s'achève, selon les axes : *Familles-Adultes-Séniors, Enfance-Jeunesse et Vie Associative*.

Ainsi, au-delà d'un simple descriptif des actions menées, ces rapports d'activités concourent pleinement à l'évaluation permanente du projet et à son réajustement annuel.

Dès lors, chaque année, en Assemblée Générale, chaque adhérent, chaque partenaire, peut constater précisément le degré de réalisation du Projet Social et participer à son évaluation. À noter que chacun de ces rapports a été voté à l'unanimité.



RENCONTRES ET SÉMINAIRES



Les cinq années du Projet Social 2017-2021 auront été rythmées par des rencontres et séminaires réguliers entre les acteurs du projet : *bénévoles, permanents, administrateurs, partenaires, adhérents, ...*



Ainsi cinq séminaires (18 octobre 2017, 8 novembre 2018, 21 novembre 2018, 6 novembre et 4 décembre 2019) ont été organisés. Ils ont permis de faire un suivi régulier du projet social, de favoriser l'implication de l'ensemble des acteurs dans la démarche, de donner du sens au fur et à mesure du vécu du projet.

Ces rencontres des administrateurs, des partenaires, des bénévoles et de salariés ont concouru à assurer l'évaluation permanente du projet et la régularité de mise en oeuvre des fiches action.



Des groupes de travail thématiques (16 et 23 juillet 2020) ont permis de travailler sur des éléments précis du projet. Ainsi la notion de culture, les valeurs du centre social, ... ont pu être traitées et débattues, afin de créer un socle commun entre les différents acteurs.

Le projet social a été bâti en lien étroit avec nos partenaires. Malheureusement la crise sanitaire n'a pas pu permettre d'organiser de comités de pilotages et/ou séminaire sur la dernière année de réflexion autour du projet :

La CAF du Gard :

C'est en premier lieu, en lien étroit avec le Conseiller Technique Territorial, que nous avons rencontré à sept reprises sur site, dans le cadre du suivi et de la préparation de notre projet social 2022-2025 (07 février 2019, 17 juillet 2019, 23 janvier 2020, 04 septembre 2020, 12 mars 2021, 28 mai 2021 et 27 août 2021), que nous avons pu élaborer notre démarche. De nombreux échanges mails et entretiens téléphoniques ont permis de parfaire ce travail.

Le 7 novembre 2019, nous avons validé les axes de travail en lien avec la Responsable de l'Action Sociale de la CAF, à savoir la question de la dimension culturelle et la logique territoriale, avec la proposition de la CAF de réfléchir à un second agrément centre social sur le territoire.

Le Conseil Départemental du Gard :

C'est également en lien étroit avec les services (UTASI et Service Jeunesse) que nous avons rencontrés soit lors de séminaires de suivi au sein de l'ESCAL, soit en entretiens de suivi de l'élaboration du projet.

Le 24 septembre 2020, un point d'étape a pu être réalisé avec la Directrice Adjointe de l'UTASI et la Responsable du SST.

La Ville de Marguerittes :

De par leur présence régulière au sein de Conseil d'Administration, les élus de Marguerittes ont suivi les différentes étapes d'élaboration du projet social et ainsi maîtrisé les enjeux liés à celui-ci.

Un travail plus spécifique a été réalisé en lien avec la nouvelle coordinatrice sociale de la ville, notamment quant à la définition des enjeux, puisque ceux-ci sont en cohérence avec la dynamique lancée autour de la Convention Territoriale Globale sur le bassin de vie.

Les Autres Centres Sociaux :

Enfin, c'est en lien avec les centres sociaux adhérents de l'Association des Centres Sociaux du Gard et dans une démarche d'échanges de pratiques que nous avons construit ce projet social.

TERRITOIRE

Comme nous l'avons vu précédemment, la question du territoire est un enjeu majeur pour les années à venir. Fort de ce constat, sous l'impulsion des villes de Bezouze et



Marguerittes, les communes du territoire se sont réunies le jeudi 15 juillet à Bezouze, afin d'étudier ensemble la pertinence du lancement d'une démarche recherche-action, afin de préfigurer la création d'un second centre social sur le bassin de vie.

Cette réunion a permis de définir les axes de travail, qui serviront d'appui à la démarche :

- **la question de la JEUNESSE**, puisqu'à ce jour, excepté sur Marguerittes, où il existe le TITA, il n'y a pas d'actions proprement dédiées aux jeunes du territoire. Pour autant les adolescents de Bezouze, Cabrières et Saint Gervasy, inscrits au collège LOU CASTELLAS constituent un ensemble cohérent et facilitera la constitution d'un collectif de jeunes.
- **La question de la VIE ASSOCIATIVE**, avec la volonté de développer un Point d'Appui et d'Information pour les associations, au travers d'outils de valorisation et d'accompagnements spécifiques.

La crise sanitaire

La crise sanitaire aura eu un réel impact sur la démarche de création du projet social 2020-2024.

En effet, le calendrier initialement prévu n'a pu être tenu et une demande de report de dépôt a été accordée pour septembre 2021.

Mobiliser et rencontrer les familles, les usagers, les associations, les partenaires, ... fut compliqué à cause des périodes de confinement. Pour autant, bénévoles et salariés se sont mobilisés notamment lors de la période estivale pour recueillir la parole des habitants et solliciter les acteurs associatifs dans une démarche participative : questionnaire aux associations, recueil de la parole des habitants lors des soirées familles, via le blablacafé, par des appels téléphoniques auprès des adhérents, ... ou encore auprès des animateurs lors des journées de préparation de l'été.

FINALITÉ ET OBJECTIFS

Territoire, habitat, nouveau bâtiment, politique culturelle, partenariat, développement durable, accès aux droits, ... autant d'items qui ressortent du travail d'étude de l'Environnement Social de l'ESCAL et de l'évaluation du Projet Social 2017-2021 « Accueil différemment pour mieux agir ensemble ».

Si la question de l'accès aux droits, du développement durable et des partenariats sont des items transversaux au projet social à venir, trois axes de travail spécifiques se définissent :

- **La Culture** : parce que si l'ESCAL, souvent en lien avec les acteurs locaux, développe de nombreuses actions culturelles (Fabuleux Noël, sorties culturelles des enfants et ados, ateliers de pratiques culturelles, Histoire d'Ecrire...), force est de constater qu'il manque une cohérence entre ces actions, qui gagneraient en cohérence en se définissant autour d'une politique culturelle partagée, vectrice d'acceptation de l'autre et d'émancipation citoyenne ;

- **Le Territoire** : avec l'avènement de nouvelles dynamiques sur le bassin de vie (nouvelles équipes municipales, Convention Territoriale Globale de la CAF, ...), le besoin de mise en réseau et de mutualisation et les logiques de mobilité des habitants au sein de leur bassin de vie, un projet à l'échelle de la zone « Garrigues » est à développer, au sein duquel l'ESCAL, seule structure d'animation de la vie sociale du territoire a un rôle majeur à jouer ;

- **L'Habitat et le nouveau Bâtiment**, initialement imaginé par l'ESCAL, ce projet de bâtiment avec un nouveau Centre Social pour mutualiser les services à la personne et ouvrir de nouveaux espaces aux associations sur Marguerittes a fait des émules et a été porté par les candidats lors des élections municipales de 2020. L'ESCAL, dans sa dimension d'animation de réseau, garde l'ambition de contribuer à faire de ce projet un véritable espace de vie pour tous les habitants.

De plus au-delà de ce bâtiment, la question de l'Habitat au sens plus large, encore une fois dans sa dimension d'animation, est un enjeu majeur pour les seniors du territoire. Acteur de la prévention de la perte d'autonomie, l'ESCAL est un acteur impliqué sur ces questions.

Après 30 ans de fonctionnement, l'ESCAL apparaît comme un acteur majeur sur le territoire. Un acteur qui doit être reconnu dans sa dimension de « Centre Social » dans l'ensemble des spécificités liées à cet agrément, afin de pouvoir jouer pleinement son rôle de structure pivot dans l'animation sociale du territoire et ainsi accompagner la création d'un projet de territoire cohérent en faveur de tous les habitants.



CONSTRUIRE ENSEMBLE UN TERRITOIRE SOLIDAIRE AU SERVICE DES FAMILLES

*Apprendre à se connaître et à accepter nos différences,
pour construire ensemble notre culture commune*

CULTURE

*Partager une ambition pour notre territoire de vie,
et imaginer ensemble un nouveau centre social*

TERRITOIRE

*Participer à la construction du bâtiment de notre centre social
et favoriser le bien vivre hors et dans ses propres murs*

HABITAT

LA GOUVERNANCE

La démarche de gouvernance doit être pensée comme participative et engagée avec le souci constant d'intégrer l'ensemble des acteurs concernés par le projet : habitants bénévoles, professionnels, partenaires institutionnels ou associatifs, élus locaux.

La gouvernance partagée vise un plus grand épanouissement des individus et une meilleure performance de la structure.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



Elle regroupe tous les adhérents, les associations, les partenaires institutionnels et les élus du territoire.

Elle rend compte du rapport moral, d'orientation, d'activités et financier de la structure. Elle les soumet au vote.

Elle sert d'évaluation de notre projet social.

Elle élit ou renouvelle les membres du Conseil d'Administration.

Elle se déroule en toute convivialité, dans un esprit festif.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Il est composé de 32 administrateurs élus au cours de l'Assemblée Générale annuelle :

- 16 représentants des familles
- 8 représentants des associations
- 8 membres de droit (5 représentants de la Ville de Marguerittes, 1 représentant de la CAF, 1 représentant du Conseil Départemental, 1 représentant de l'État).

Il se réunit 1 fois par mois. Il valide les décisions proposées par le bureau ou par les commissions de travail. Ici, chacun a sa place et participe aux échanges.

LE BUREAU



Il représente le centre social dans les différentes instances et réunions internes et externes. Il décide des projets et activités à mettre en place, en fonction des moyens existants. Il coordonne l'action de tous en prenant connaissance des propositions des commissions et valide ou non leur mise en route.

Il se réunit deux fois par mois.

Il incarne l'instance d'animation et de gouvernance du projet social.



Elles sont thématiques et ouvertes à tous.

Elles sont organisées en fonction des pôles et des projets (*commissions association, commissions emploi, commissions finances, commissions d'animation territoriale, ...*)

Elles rassemblent les administrateurs, les salariés, les bénévoles et les personnes volontaires.

Elles enrichissent le bureau et le conseil d'administration de leurs idées, propositions et actions.

Évolution de la gouvernance :

La gouvernance sert à :

- assurer le bon déroulement des activités, leur continuité et leur pérennité,
- fluidifier la circulation de l'information entre les acteurs,
- faciliter la prise de décisions,
- organiser les comités de suivi des projets

Il est important d'inscrire la gouvernance dans une dynamique d'amélioration continue.

Loin de se limiter aux seules instances statutaires, la gouvernance interroge sur la mobilisation des partenaires. Ils sont déjà partie prenante de notre projet. Avec l'évolution de notre territoire, la question de la représentativité au sein de nos instances va se poser. En effet, notre conseil d'administration devra prendre en compte l'ensemble des partenaires notamment sur la question de la Jeunesse (Collège, Mission Locale, ...). Nous devons donc étudier l'évolution de notre gouvernance et y intégrer toutes les forces existantes. Il nous faut accepter que notre projet puisse en être transformé.

Ce nouvel apport de compétences permettra de prendre en compte leur diversité, cultures et pratiques, notamment celles de leur propre gouvernance.

Les partenaires associés au travail de définition des besoins à la réalisation des actions au sein du centre social seront conviés à des séminaires et associés à nos commissions thématiques. Il s'agira de présenter des bilans d'actions, d'échanger sur des projets existants et d'engager une démarche de réflexion sur des thématiques inhérentes au projet.



L'ÉVALUATION

L'évaluation est un outil pour mesurer et conduire le changement. C'est une démarche à la fois simple et complexe. Évaluer, c'est tout simplement se poser des questions sur notre projet social et nos diverses actions mises en oeuvre durant ces cinq années, et essayer d'y répondre grâce à des techniques de recueil et d'analyse de l'information. C'est un exercice de transparence et d'explication des points de vue. Cette démarche présente des enjeux multiples et complexes, car elle s'inscrit dans un contexte politique, social, institutionnel, et elle interroge les logiques stratégiques des divers acteurs.

Pour évaluer au plus juste nos objectifs, il est nécessaire d'y associer différents acteurs à différents niveaux.

L'évaluation portera sur :

- La pertinence des objectifs de la structure par rapport aux besoins du territoire et de ses habitants ;
- L'efficacité avec le rapport entre les ressources mobilisées et les résultats obtenus ;
- L'efficacité avec les ratios résultats / objectifs ;
- L'impact des actions mises en oeuvre.

Le Personnel a un double niveau : l'entretien annuel d'évaluation et les réunions d'équipe et celles au sein de chaque pôle

En tant qu'outil au service du management, **l'évaluation du personnel** est utile pour la direction, mais aussi pour le salarié. Il remplit plusieurs objectifs :

- Pour chaque salarié, cet entretien est le moment de faire le bilan de l'année et obtenir des objectifs pour l'année à venir. Il favorise également les échanges pour le salarié, qui fait part à sa direction de ses requêtes et de ses besoins de formation pour développer ses compétences.
- Cet entretien est, pour la direction, le moment pour évaluer la performance des salariés. C'est l'occasion privilégiée d'être à l'écoute de ses collaborateurs : l'entretien d'évaluation sert également à booster l'engagement des collaborateurs et consolider leur adhésion au projet de l'association.

À ces entretiens annuels s'ajoutent les entretiens professionnels qui ont lieu tous les deux ans.

Les réunions d'équipe se tiennent toutes les semaines. C'est un moyen de faire le point sur les actions et projets en cours, mais aussi de transmettre des informations et des consignes à suivre. Les salariés peuvent émettre leurs avis, poser des questions ou encore proposer de

nouvelles pistes de travail. Ce temps d'échanges permet de recueillir les avis des salariés sur l'ambiance au sein de notre centre ou même sur ce qu'ils souhaiteraient améliorer.

Les réunions de pôle sont des réunions de travail très formelles. Elles permettent de réunir tous les acteurs d'un projet pour faire le point, étape par étape, de manière très formelle sur un projet. Les salariés sont présents pour suivre les différentes étapes du projet, en valider l'avancement ou rectifier la trajectoire en apportant les modifications nécessaires. Ces réunions professionnelles peuvent être utilisées pour effectuer une revue d'un projet ou pour la mise en oeuvre des comités de pilotage.

Le bureau et les administrateurs

Le bureau se réunit deux fois par mois. Outre le travail de gestion de l'association, le rôle des membres est de veiller au bon déroulement des projets. Ils donnent pleine confiance à la direction qui leur fait part en retour des avancées des diverses actions en cours et des échanges avec l'équipe. Ils peuvent être force de proposition.

C'est pourquoi des séminaires sont organisés entre les membres du bureau et l'équipe. Ces temps d'échanges permettent de désacraliser leurs fonctions, d'aller à la rencontre des salariés et discuter, donner leur avis et consentement sur les projets.

Les membres du bureau peuvent participer aux comités de pilotage mis en place avec nos financeurs.

Les administrateurs se réunissent une fois par mois. Partie intégrante de la gouvernance, les membres élus sont la représentation de notre Centre Social. Ils sont donc pleinement impliqués dans la vie de notre association et sont invités à débattre sur les sujets en cours. Ils ont aussi le rôle d'évaluateur des actions en cours et à venir. Ils assurent le dynamisme et la stratégie de nos projets et en assurent l'évolution.

Les administrateurs sont invités aux séminaires organisés avec le personnel.

La parole des habitants :

L'engagement des habitants est tellement important qu'il doit être l'objectif principal des projets, alors qu'il est habituellement considéré comme un moyen.

Les compétences et les potentialités des habitants sont trop souvent niées ou méconnues, alors qu'ils sont les experts de leur quotidien. Les projets doivent partir des désirs, des préoccupations et des potentialités des habitants, et non de ceux des professionnels, c'est à dire qu'ils doivent être déterminés à partir du terrain, avec les intéressés, le rôle de notre Centre Social devant de faciliter cette émergence, plus que de promouvoir des actions thématiques décidées ailleurs.

L'évaluation doit être au service de l'action, se faire avec les intéressés, être un outil qui leur permet d'acquérir une expérience profitable pour l'avenir et faciliter les évolutions nécessaires.

Le recueil de la parole des habitants se fait sous plusieurs prismes :

- Notre accueil physique et/ou téléphonique dans chacun de nos divers lieux, mais également notre accueil virtuel à travers notre site internet et nos réseaux sociaux, nos visioconférences
- Nos comités d'animation qu'ils soient celui des parents ou bien celui de l'animation territoriale
- Nos rapports d'activités annuels présentés lors de notre Assemblée Générale
- Nos espaces de paroles, de partage et de convivialité

Les bénévoles

Le temps d'évaluation est une bonne occasion de clarifier les rôles, les tâches et les responsabilités, de voir le chemin parcouru à tous les niveaux pour affiner la réponse aux besoins existants. Il est indéniable que cela favorise la communication dans l'équipe. Les bénévoles peuvent s'exprimer sur les difficultés traversées, les potentialités non exploitées, les améliorations apportées ou qu'ils pourraient apporter, leurs attentes... Des besoins non identifiés jusque là peuvent apparaître. Mettre en relief les points forts permet de (re)motiver l'équipe.

Les associations adhérentes et leurs bénéficiaires

Utilisateurs et consommateurs, ils sont également acteurs de la vie associative de notre centre. Le collègue associatif est d'ailleurs représenté au sein de notre Conseil d'Administration. Ils sont donc pleinement impliqués dans la définition du projet associatif. Ils sont, au même titre que la parole des habitants, amenés à débattre sur les projets, à analyser et témoigner de la valeur des actions et projets et être force de propositions. En interrogeant leurs besoins et attentes, nous pouvons cheminer avec eux vers une évolution de nos services et des leurs et ainsi, renforcer leur pouvoir d'agir.

Les élus, les financeurs, les partenaires

Ils sont parties prenantes de tous les projets et en assurent l'évaluation et le suivi au travers de bilans ou de comités de pilotage. Leur apport est souvent d'ordre technique.

Le suivi s'inscrit souvent comme une nécessité et fait partie de l'obligation de rendre des comptes des dépenses engagées, mais aussi de déterminer l'impact des résultats.

Leurs expertises et compétences enrichissent nos actions et notre projet d'animation globale du territoire.

L'évaluation représente un enjeu pour notre structure.





INTRO	P 79
LA CULTURE.....	P 80
LE TERRITOIRE.....	P 86
L'HABITAT.....	P 92

« LORSQUE DEUX
FORCES SONT JOINTES,
LEUR EFFICACITÉ EST
DOUBLÉE »

Isaac Newton (1642 - 1727)



À partir des objectifs définis précédemment, nous avons fait le choix de bâtir 12 fiches actions, afin de répondre clairement et précisément aux enjeux du moment. Celles-ci ne sont pas exhaustives et n'ont pour seule ambition que de permettre, au travers de leurs réalisations et de leurs éventuellement évolutions en fonction du contexte, de répondre à la finalité du Projet Social qui s'ouvre : Construire ensemble un territoire solidaire au service des Familles !

À la différence des années précédentes, les Fiches Actions ne sont plus articulées par pôles, mais sont déclinées de manière transversale, ce qui renforce la démarche globale engagée depuis 2017 et confirme l'aspiration à plus de cohérence entre les secteurs.

Lors des séminaires, c'est la définition de la culture par l'UNESCO qui a semblé à tous les participants, la plus proche des valeurs de l'ESCAL : *la culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.*

Cette définition intègre la notion de groupe social. Elle présente la culture comme un ensemble.

La mission du centre social est de partager et de connaître les cultures de chacun. Il manque peut-être à cette définition, la notion de travail, d'acquisition de la culture.

Les activités culturelles développées au sein de l'ESCAL n'ont pas pour objectif de faire de l'excellence, le « faire ensemble » est prépondérant.

Un certain nombre d'activités a trouvé une répartition autre dès qu'a été exprimée la notion de culture en outil de médiation. Ainsi des grands ensembles sont apparus avec les notions de :

- Fête (Bal des 3^{ème}, Carnaval des Enfants, Soirée Halloween, Pégoulade des Associations et Bodega des Enfants) ;
- Citoyenneté (Conseil Municipal des Enfants, Conseil de Centre, CA, Parole de Jeunes) ;
- de Prévention (Club Parlons'en, Fête Cool).

La collaboration avec la Médiathèque Simone Veil et l'Office Municipal de la Culture sur les actions autour du Livre, du Fabuleux Noël, du Festival MÔMES en SCÈNES ... est ressorti fortement.

Le souhait d'apporter plus de culture au sein des actions Jeunesse et notamment par le prisme du TITA est un enjeu majeur. Il se croise avec la dynamique FONJEP, dont la culture est un objectif, et pourrait être consolidé dans le cadre d'une PS Jeunes de la CAF.

Le manque de lisibilité de l'ensemble des actions « culture » et par conséquent la méconnaissance de celle-ci est relevé. C'est en trouvant le lien ou l'objectif qui fédèrera ces actions qu'elles apparaîtront plus clairement.

La culture est liée au projet social et il n'est pas toujours évident de déterminer quel domaine d'activité est prépondérant. La culture peut-être utilisée comme médiation sur des sujets sensibles, mais elle doit être également utilisée pour elle-même comme un trousseau de clés qui permet de mieux comprendre le monde et de se rassembler sur des valeurs communes.

La nécessité d'avoir un projet commun est ressortie comme l'attente principale. Centraliser les énergies en trouvant un sujet qui fédère toutes les générations semble bien nécessaire. L'envie de faire ensemble est forte et c'est déjà une promesse de réussite.

Lors de nos rencontres avec les élus des communes du territoire, l'envie de mutualiser et consolider certaines structures existantes s'est fait ressentir. Une école de musique intercommunale en lien avec le studio municipal de répétitions en serait l'exemple.

Dans le cadre des journées du patrimoine, les jeunes du Tita vont participer pleinement à la création d'un Escape Game pour tous les habitants afin de mettre en valeur l'histoire locale. À ce travail seront associés différents partenaires et figures locales (le CHAM, le photographe B. LIEGEOIS, OMC, ...

*Apprendre à se connaître et à accepter nos différences,
pour construire ensemble notre culture commune*



ACCUEIL SERVICES

Faciliter l'accès à l'information et à la culture

OBJECTIF 1

ADULTES FAMILLES SENIORS

Structurer et développer les actions collectives d'animations sociales et culturelles, autour d'un axe commun et partagé

OBJECTIF 2

ENFANCE JEUNESSE

Créer des parcours culturels d'éducation aux médias et au patrimoine

OBJECTIF 3

VIE ASSOCIATIVE

Développer des projets interassociatifs

OBJECTIF 4

Objectifs spécifiques

1. Informer les publics des initiatives culturelles existantes sur le territoire ;
2. Faciliter et permettre l'accès des habitants à l'offre culturelle déployée sur le territoire ;
3. Accompagner les habitants vers une culture numérique.

Descriptif de l'action

Avec un grand nombre d'acteurs culturels (associatif, municipal, ...) et un grand nombre d'initiatives portées sur le territoire, nous souhaitons être un lieu ressource concernant la culture dans son sens le plus large et diffuser les offres à tous les habitants du territoire.

Mais également proposer des actions en direction des publics éloignés de la culture soit en groupe, soit seul de manière autonome.

Enfin nous souhaitons accompagner les individus dans leurs pratiques culturelles, en diversifiant les modes d'accès et en réduisant les inégalités intergénérationnelles.

Accueil Services



Résultats attendus

Rencontres avec les publics pour leur présenter et faciliter l'accès aux activités culturelles ;

Devenir le relais de l'information des événements culturels proposés sur le territoire ;

Valoriser le patrimoine local pour renforcer son attractivité.

Les indicateurs d'évaluation

Nombre de participants aux diverses manifestations ;

Nombre, diversité et qualité des actions proposées ;

Prise en compte de la parole des habitants ;

Degré de satisfaction des habitants.

Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission « Culture », à partir des éléments recensés par les bénévoles et les salariés, et en lien avec les enquêtes de satisfaction réalisées.

Structurer et développer les actions collectives d'animations sociales et culturelles, autour d'un axe commun et partagé

OBJECTIF 2

Familles
Adultes Séniors

Objectifs spécifiques

1. Soutenir et renforcer l'implication des familles, leur permettre d'être actrices et investies dans une dynamique partagée
2. Favoriser le lien entre les familles, le partage de savoirs et de compétences
3. Créer l'ouverture à l'autre et à la culture
4. Créer un maillage territorial autour d'actions et services de soutien à la parentalité
5. Sensibiliser, informer et conseiller les familles autour de diverses thématiques

Descriptif de l'action

La démarche de cet objectif est de permettre la rencontre et la mixité sociale pour se connaître, se respecter, vivre ensemble et s'enrichir mutuellement.

Au travers de diverses actions, nous contribuerons à mettre en oeuvre de nouveaux projets construits avec et pour les habitants du territoire tout en veillant à prendre en compte la diversité. Le terme Culture sera à prendre dans sa globalité.

Résultats attendus



Ouverture culturelle
Échange intergénérationnel, mixité sociale
Développement de solidarité, de l'entraide
Création de relations interpersonnelles en dehors de la structure
Implication des familles dans la vie du Centre Social
Revalorisation du lien social
Émergence de nouveaux projets
Être identifié comme relais et lieu ressources pour les familles et les partenaires

Les indicateurs d'évaluation

Nombre, diversité et qualité des actions et événements proposés ;
Nombre de partenariats développés et d'acteurs mobilisés ;
Nombre de participants ;
Taux de satisfaction des habitants.

Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission "Familles- Adultes", à partir de bilans d'activités réalisés par des professionnels, en lien avec des enquêtes de satisfaction réalisées.



Enfance Jeunesse

Objectifs spécifiques

1. Mettre en place des thématiques en lien avec le projet social sur les Accueils Collectifs de Mineurs ;
2. Favoriser l'appropriation par les jeunes de leur patrimoine matériel et immatériel par une démarche d'éducation citoyenne ;
3. Favoriser la construction de parcours culturels pour les jeunes du territoire, dans une logique de co-construction.

Descriptif de l'action

Omniprésents dans notre vie quotidienne, la culture tout comme les nouvelles technologies sont nécessaires et influencent nos comportements et nos représentations, ainsi de nombreux projets verront le jour :

Mise en place d'actions et projets transversaux et intergénérationnels entre les jeunes, les enfants, les familles et les seniors du territoire ;

Mise en place d'un groupe de travail autour du patrimoine (bimestrielle) en lien avec la mairie de Marguerittes ;

Participation active des jeunes aux initiatives locales (fêtes locales, conférences...)

Sensibilisation des jeunes à l'éducation aux médias

Résultats attendus



Organisation de sorties régulières en lien avec la découverte du patrimoine de proximité

Construction de partenariat avec les différentes collectivités et structures du territoire

Développement des connaissances et des compétences des jeunes et des enfants pour leur permettre d'utiliser les médias de manière critique et créative.



Les indicateurs d'évaluation

Nombre de projets mis en place, nombre de sorties culturelles, nombre de jeunes et de familles concernées par les animations, diversité et qualité des actions et événements proposés, taux de satisfaction des habitants, partenariats développés avec les acteurs locaux du territoire, développement d'intérêts nouveaux en lien avec le patrimoine...

Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission « Enfance - Jeunesse », à partir de bilans d'activités réalisés par des professionnels, en lien avec des enquêtes de satisfaction réalisées.



Vie Associative

Objectifs spécifiques

1. Développer des actions interassociatives, permettant et favorisant la participation des associations locales ;
2. Faire de l'ESCAL la structure pivot de l'animation socioculturelle du territoire ;
3. Mettre en œuvre une programmation culturelle avec et par les associations locales.

Résultats attendus

Il existe un projet socioculturel clair et cohérent à l'échelle du bassin de vie, dont ESCAL assure la coordination, en lien avec les acteurs locaux

Les indicateurs d'évaluation

Quantitatif : nombre de sollicitations, nombre d'évènements interassociatifs, évolution du nombre d'associations adhérentes, ...
Qualitatif : fidélisation des associations, retours des responsables associatifs, pérennisation des actions impulsées, ...

Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission « Vie Associative », à partir des éléments recensés par les associations et les salariés, et en lien avec les enquêtes de satisfaction réalisées. Le Rapport d'Activités annuel tiendra compte des objectifs fixés et rendra compte aux adhérents de la « bonne » réalisation de la fiche action.

Descriptif de l'action

Recrutement d'un chargé de mission territorial

Participation et soutien logistique aux évènements mobilisant les acteurs associatifs

Participation à la mise en œuvre d'une école de musique intercommunale

Développement d'actions culturelles et de promotion des acteurs en faveur du patrimoine, en lien avec le CHAM

Coordination de la vie associative locale

L'ESCAL inscrit son action initialement sur la ville de Marguerittes, qui constitue le bourg central. Progressivement l'action s'est développée sur la zone Est de l'agglomération de Nîmes Métropole, zone dite « Garrigue ». Ce territoire, composé de six communes (Bezouce, Cabrières, Lédenon, Marguerittes, Poulx et Saint Gervasy) en plein développement, constitue un bassin de près de 20 000 habitants.

Les six communes ont souhaité renforcer le maillage de leur territoire par un point d'accueil de proximité à disposition des publics, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés, chefs d'entreprises, contribuables, allocataires CAF, ... La convention "l'ESCALe des habitants" en est le reflet. Puis, la réflexion s'est posée quant à l'animation des séniors pour "bien-vivre ensemble" sur le territoire. Les diverses actions développées ont permis de collaborer avec de nouveaux partenaires que sont les EHPADS et les clubs d'aînés.

La notoriété de ces nouvelles démarches a engendré l'engouement de nouvelles structures et communes de l'agglomération, notamment Sernhac et l'EHPAD de Meynes. En effet, il semble cohérent de les associer du fait de la proximité avec notre bassin de vie, et d'autre part, par le fait que les habitants utilisent déjà certains des services que nous proposons.

Notre présence sur cette zone, notamment sur la question de l'animation de la vie sociale, nous a permis de constater la volonté de plusieurs villages à

collaborer sur des projets communs, autour du bourg centre, que constitue Marguerittes. Mais l'absence de support à cette coopération ne permet pas d'établir une réelle concertation à l'échelle du bassin de vie.

L'outil CENTRE SOCIAL, tel qu'il est défini par la CAF, est le facilitateur dans cette démarche et permet de constituer un ancrage dans l'animation du réseau. Le centre social est un outil d'intervention sociale adaptable aux nouvelles configurations d'organisation du territoire. Il prend un caractère naturel, lié à sa richesse interactive, et joue un rôle primordial dans l'analyse des besoins et la conception d'actions pour y répondre. Ainsi, comme cela a été imaginé et proposé par la CAF, lors de notre rencontre du 7 novembre 2019, la question d'un second agrément centre social sur le territoire est à éprouver dans le cadre du contrat de projet qui va débiter.

Une réunion de concertation avec les élus des six communes et de Sernhac s'est déroulée en juillet 2021 afin d'évaluer cette nouvelle ambition. Un chargé de mission territorial, recruté pour les trois années à venir, impulsera cette dynamique.

La participation de tous les acteurs est au cœur de cette démarche de recherche-action. Celle-ci représente l'intérêt de ne pas être figée, de nourrir les échanges durant tout le processus de concertation, de faire évoluer la recherche et de proposer de nouvelles pistes d'actions. Certaines ont déjà été évoquées, notamment la jeunesse et la vie associative.

*Partager une ambition pour notre territoire de vie,
et imaginer ensemble un nouveau centre social*



ACCUEIL SERVICES

Préfigurer la création d'un second centre social sur le bassin de vie

OBJECTIF 5

ADULTES FAMILLES SENIORS

Interagir sur le bassin de vie pour créer du lien entre les villes et leurs habitants

OBJECTIF 6

ENFANCE JEUNESSE

Développer un projet d'animation jeunesse à l'échelle du territoire

OBJECTIF 7

VIE ASSOCIATIVE

Fédérer les associations à l'échelle du territoire

OBJECTIF 8

Objectifs spécifiques

1. Aller à la rencontre de tous les publics (habitants, élus, institutions, structures municipales, associatives...) et expliquer quels sont les rôles et missions d'un Centre Social ;
2. Impliquer les habitants et les associer à la mise en œuvre dans une démarche de développement durable ;
3. Impulser un partenariat dynamique avec l'ensemble des partenaires du territoire (élus politiques, dirigeants associatif, partenaires financiers ...)

Descriptif de l'action

Prendre en compte les besoins et les attentes des habitants fait partie de l'essence même du Centre Social avec la volonté de donner la parole aux habitants, de leur permettre de prendre position, de favoriser les initiatives, ... et de ne pas reproduire à l'identique l'ESCAL, mais de s'adapter aux spécificités du territoire dans sa globalité tout en tenant compte de l'existant.

La volonté est aussi de contribuer à enrichir les actions et de créer une dynamique à l'échelle du territoire, en lien avec l'ensemble des partenaires et de sensibiliser certains élus des collectivités territoriales sur le rôle du Centre Social.

Mise en place d'un réseau de partenaires et animation de celui-ci : petit déj, coordination...

Accueil Services



Résultats attendus

- Amener les habitants à participer à la co-construction d'un second centre social fait avec et pour eux ;
- Répondre au mieux aux attentes et besoins des habitants et des partenaires ;
- Favoriser les rencontres et les échanges avec une véritable participation citoyenne ;
- Favoriser le décloisonnement et l'ouverture d'esprit.

Les indicateurs d'évaluation

- Nombre de participants aux diverses rencontres ;
- Implication des habitants et des partenaires du territoire autour du projet centre social ;
- Prise en compte de la parole des habitants ;
- Maillage territorial.

Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission « Territoire », à partir des éléments recensés par les bénévoles et les salariés, et en lien avec les enquêtes de satisfaction réalisées.

Familles
Adultes Séniors

● Objectifs spécifiques

1. Repérer les besoins et attentes des habitants, élaborer des réponses adaptées
2. Favoriser, susciter et soutenir la prise d'initiatives locales
3. Contribuer à la capacité d'agir des habitants du territoire
4. Développer des actions et des projets sur les différentes communes du territoire pour contribuer à la rencontre des habitants
5. Développer la mobilité du centre sur le territoire

● Descriptif de l'action

● La démarche de cet objectif est d'aller à la rencontre des habitants du territoire pour instaurer des échanges concertés afin de faire émerger des actions d'animation globale et de répondre aux attentes et besoins. Il s'agira alors d'engager des actions de proximité et/ou à l'initiative des habitants afin de favoriser et tisser du lien entre les habitants du territoire. Nous accompagnerons cette nouvelle dynamique afin de la mettre en réseau.

● Afin de favoriser le maillage entre les différents acteurs, nous veillerons à occuper l'espace « hors les murs ». Nous faciliterons également la mobilité de nos usagers.

Résultats attendus



Développer la démarche participative
Favoriser l'expression des habitants
Mobiliser de nouveaux habitants
Faire émerger de nouveaux projets
Assurer une cohérence des actions menées sur le territoire
Développer du lien, de l'entraide et de la solidarité
Apporter une meilleure visibilité du centre socioculturel

Les indicateurs d'évaluation

Nombre, diversité et qualité des actions et événements proposés ;
Nombre et diversité des lieux d'activités ;
Nombre de partenariats développés et d'acteurs mobilisés ;
Nombre de participants ;
Évaluation du maillage territorial ;
Outils de promotion de la mobilité.

Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission « Familles- Adultes », à partir de bilans d'activités réalisés par des professionnels, en lien avec des enquêtes de satisfaction réalisées.



Enfance Jeunesse

Objectifs spécifiques

1. Mettre en place des projets d'animations par et pour les jeunes sur les communes du territoire.

2. Permettre l'accès et la découverte de différentes formes d'animations aux jeunes du territoire

3. Émergence de nouvelles pratiques d'animations (culturelles, sportives, créatives...) pour les jeunes du territoire

Résultats attendus



Construction de partenariat avec les différentes collectivités et structures du territoire

Actions développées à l'échelle du territoire

La création d'un second Centre Social semble être une nécessité afin de développer de nouvelles actions jeunesse.

Descriptif de l'action

Les actions jeunesse connaissent depuis quelques années une véritable reconnaissance par les jeunes et les familles de la ville de Marguerittes de la part leur qualité !

Ouvrir les portes de l'accueil jeunes à l'ensemble de la jeunesse du territoire est une nécessité.

Le développement de projet coconstruit par les jeunes et l'équipe d'animation devient alors une évidence pour toutes et tous par :

La mise en place d'actions et projets transversaux ;

La mise en œuvre d'une offre événementielle multiple et variée pour les jeunes du territoire ;

La mise en place de nouvelles pratiques d'animations à l'échelle du territoire à confronter aux pratiques déjà existantes au sein du TITA.

Les indicateurs d'évaluation

Nombre de projets mis en place par les jeunes, qualité des projets mis en place, nombre de jeunes du territoire concernés par les projets, paroles des jeunes, nombre de vues sur les réseaux sociaux, scoring sur les réseaux sociaux, intérêt des jeunes pour les nouveaux projets.



Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission « Enfance - Jeunesse », à partir de bilans d'activités réalisés par des professionnels, en lien avec des enquêtes de satisfaction réalisées.



Vie Associative

Objectifs spécifiques

1. Identifier les acteurs associatifs du territoire
2. Mettre en place une coordination de la vie associative locale
3. Développer des services en faveur des associations du territoire
4. Former et accompagner les responsables associatifs locaux

Résultats attendus

Une dynamique intercommunale existe et les associations du bassin de vie collaborent.
Les habitants du bassin de vie ont une vision globale et claire sur la vie associative de leur bassin de vie.
La demande d'un second agrément Centre Social est justifiée et pertinente.

Les indicateurs d'évaluation

Quantitatif : nombre de rencontres, nombre d'associations mobilisées, nombre de projets partagés, nombre et régularité des articles de l'ESCAL Infos Associations, nombre de responsables associatifs formés, nombre de services proposés, ...
Qualitatif : qualité des articles de l'ESCAL Infos Associations, évolution des services proposés, qualité des actions développées, adéquation des formations avec les besoins des responsables associatifs et du contexte, ...

Descriptif de l'action

Recrutement d'un chargé de mission territorial
État des lieux de la vie associative à l'échelle du bassin de vie, dans le cadre d'une démarche recherche-action
Déploiement du l'ESCAL INFO Associations à l'échelle du bassin de vie
Création d'évènements territoriaux valorisant la vie associative : forum intercommunal, fête des associations...
Maintien et adaptation permanente de l'offre de services, en fonction des besoins des associations
Mise en place de formations à destination des responsables associatifs

Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission « Vie Associative », à partir des éléments recensés par les associations et les salariés, et en lien avec les enquêtes de satisfaction réalisées. Le Rapport d'Activités annuel tiendra compte des objectifs fixés et rendra compte aux adhérents de la « bonne » réalisation de la fiche action.

C'est bien au travers de ces questions d'habitat et de nouvel équipement social communal, que l'ESCAL, sur les aspects méthodologiques et d'animations a un rôle à jouer afin de faire de ces espaces, des lieux de vie et de rencontres pour tous les habitants.

Vers un nouveau Bâtiment :

Depuis 2016, l'ESCAL défend ce projet de nouveau bâtiment au service des habitants, qui fait qu'une initiative associative est à présent devenue un projet collectif, porté par la ville, pour l'ensemble de la population. Ces six années, nous ont permis d'une part de maturer ce projet dans sa dynamique conceptuelle, mais aussi de nous doter des moyens nécessaires à son équipement.

Dans notre conception, le nouveau bâtiment doit répondre à l'exigence de guichet unique pour les habitants, qu'il s'agisse de familles ou des associations, qui sont le cœur de la vie du centre socioculturel, tout en réaffirmant sa dimension culturelle :

- GUICHET UNIQUE pour les familles : *centralité des démarches d'inscriptions péri ou extrascolaires, ouverture sur un espace de vie dédié aux familles sur la plaine de Peyrouse, lien avec le collège LOU CASTELLAS, ...*
- GUICHET UNIQUE pour les associations : *création de salles à disposition des associations et intégration du service des salles dans les locaux, intégration des Offices Municipaux dans les locaux, ...*
- Dimension CULTURELLE : *création d'un auditorium de 300 places, intégration du studio municipal de répétitions*

Le Centre Social s'inscrit pleinement dans une double dynamique, au travers de sa mission de vivre ensemble et de son ancrage territorial, au sein de la zone GARRIGUES.

La réflexion sur ce nouvel espace doit prendre en compte :

1. La question du **vivre ensemble** en créant des espaces de « brassage » des publics : hall commun, salles mutualisées, espaces intergénérationnels, ... faire de ce nouveau centre un « carrefour »

2. Un travail « **extérieur-intérieur** », afin de favoriser les passerelles entre activités : terrasses, patio, théâtre de verdure, forum, ... Des espaces extérieurs, dont les habitants peuvent s'emparer, en en faisant de véritables espaces de vie !

La question de l'Habitat :

Comme nous avons déjà pu l'aborder, historiquement les centres sociaux ont toujours été mobilisés sur la question de l'habitat, dans sa dimension lien social et animation des quartiers, dits « populaires ».

Aujourd'hui, la question de l'adaptation de « l'habitat aux seniors » est une préoccupation de plus en plus importante pour les habitants. La solution des MAISONS en PARTAGE est actuellement une initiative qui se développe (BEZOUCÉ et POULX) avec des projets sur CABRIERES, MARGUERITES et SAINT-GERVASY. Ces projets offrent aux seniors un mode d'habitat individuel, couplé à une dynamique collective.

Au-delà d'un projet bâtementaire à proprement parler, qui dépasse le cadre d'intervention de l'ESCAL, au-delà de la logique de bailleurs, qui ne rentrent pas dans les missions du centre social à proprement parler, les Maisons en Partage doivent surtout s'appuyer sur un Projet Social, qui a pour vocation de mobiliser les seniors dans l'animation de leur lieu de vie. Les retours d'expérience sur cette question du Projet Social, nous permettent de prétendre que de par leur expérience en matière de méthodologie de projet, mais surtout d'animation sociale, les centres sociaux ont toute légitimité pour contribuer à l'animation de ces lieux de vie, qui se doivent d'être ouverts sur la cité, dans une démarche participative et collective.

*Participer à la construction du bâtiment de notre centre social
et favoriser le bien vivre hors et dans ses propres murs*



ACCUEIL SERVICES

Maintenir les services historiques du centre social d'accueil et d'accès aux droits, dans une démarche de mutualisation et de partage

OBJECTIF 9

ADULTES FAMILLES SENIORS

Accompagner les habitants dans une dynamique collective, autour de l'habitat inclusif

OBJECTIF 10

ENFANCE JEUNESSE

Mobiliser les jeunes dans la création du futur bâtiment centre social

OBJECTIF 11

VIE ASSOCIATIVE

Impliquer les associations dans la création du futur bâtiment centre social

OBJECTIF 12

Maintenir les services historiques du centre social d'accueil et d'accès aux droits, dans une démarche de mutualisation et de partage

OBJECTIF 9

Objectifs spécifiques

1. Impliquer les habitants dans la future conception de l'espace ACCUEIL, en fonction de leurs besoins et attentes
2. « Requestionner » les habitants sur les services attendus en fonction de différentes thématiques (accès aux droits, emploi, ...) et en impulser de nouveaux (FAB LAB, ...)
3. Offrir un espace UNIQUE permettant aux habitants de simplifier leurs démarches et d'être bien orientés en mobilisant l'ensemble des partenaires du territoire pour que l'ACCUEIL devienne un véritable carrefour

Descriptif de l'action

L'ACCUEIL est la pierre angulaire de notre projet, et nous avons à cœur de répondre au mieux aux attentes et besoins des habitants. Pour ce faire et fort d'une expérience de presque 30 ans, nous souhaitons impliquer les habitants afin de rassembler toutes leurs idées en matière d'accueil et de services. Bien évidemment les partenaires (Mairies ...) seront parties prenantes de la démarche afin que les différentes offres de services soient complémentaires. Enfin, l'ACCUEIL dans sa fonctionnalité doit aussi permettre aux gens de se rencontrer, d'échanger et de s'impliquer s'ils le souhaitent.

Accueil Services



Résultats attendus

Développer la démarche participative

Faire de l'accueil un véritable carrefour (rencontres, ...)

Apporter une meilleure visibilité du centre social

Répondre aux attentes et besoins des habitants en offrant flexibilité et adaptation

Les indicateurs d'évaluation

Nombre d'habitants et de partenaires mobilisés ;

Prise en compte de la parole des habitants ;

Degré de satisfaction des habitants et des partenaires.

Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission « Habitat », à partir des éléments recensés par les bénévoles et les salariés, et en lien avec les enquêtes de satisfaction réalisées.

Familles
Adultes Séniors

Objectifs spécifiques

1. Repérer les besoins et attentes des habitants
2. Élaborer des réponses adaptées en matière d'habitat
3. Associer les séniors à l'évolution des cadres de vie
4. Impliquer les habitants, créer une réflexion collective et conduire une démarche de conception de projet
5. Contribuer à la faisabilité et à gestion du projet
6. Mobiliser les différents acteurs et mettre en synergie les initiatives locales

Descriptif de l'action

La démarche de cet objectif est d'ouvrir la réflexion sur d'autres modes d'habitat. Ce travail de prospection tiendra compte de la méthodologie de projet au travers d'un diagnostic de territoire, des idées des habitants, de la mise en place d'une dimension participative dans l'animation de ce nouveau lieu et cadre de vie. Il s'agira d'investir les séniors et les personnes en situation de handicap sur la question du logement.

Résultats attendus



Développer la démarche participative
Favoriser l'expression des habitants
Appropriation de la démarche par les habitants
Faire émerger de nouveaux projets d'habitats
Développer du lien et de la solidarité

Les indicateurs d'évaluation

Nombre de partenariats développés et d'acteurs mobilisés ;
Nombre de participants ;
Fréquence des rencontres ;
Évaluation du maillage territorial.

Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission « Familles- Adultes », à partir de bilans d'activités réalisés par des professionnels, en lien avec des enquêtes de satisfaction réalisées.



Enfance Jeunesse

Objectifs spécifiques

1. Création d'un Conseil de Jeunes, regroupés par commissions pour imaginer l'aménagement du nouvel espace jeune.
2. Mise en place de projets artistiques et culturels avec les enfants et les jeunes afin de participer à la conception du nouveau centre social (décorations, organisations, aménagements...)

Résultats attendus



- Association des jeunes dans les prises de décisions au travers d'un COPIL.
- Engagement des jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets concernant le futur bâtiment.
- Implication des jeunes

Descriptif de l'action

Le projet de création d'un nouveau bâtiment pour le Centre Social et l'espace jeunes a été plébiscité par les jeunes du territoire, proximité avec le collège, des locaux plus modernes, un Fablab, mais aussi des extérieurs plus accessibles ont fait l'unanimité !

Participer à une telle aventure est une évidence pour les jeunes, une véritable reconnaissance est ceci par :

- La mise en place d'un Conseil de Jeunes et sa participation au COPIL concernant le futur bâtiment,
- Le développement de partenariats avec les acteurs du territoire et les associations locales,
- La mise en place d'ateliers artistiques auprès de nos Accueils Collectifs de Mineurs.

Les indicateurs d'évaluation

Nombre de jeunes impliqués dans les différentes commissions, nombre de projets mis en place par le conseil de jeunes, nombre de projets artistiques, qualité des projets, nombre et qualité des partenariats mis en place par les jeunes...

Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission « Enfance - Jeunesse », à partir de bilans d'activités réalisés par des professionnels, en lien avec des enquêtes de satisfaction réalisées.



Vie Associative



Objectifs spécifiques

1. Favoriser la participation des acteurs associatifs locaux, à la conceptualisation du nouveau bâtiment
2. Permettre aux acteurs associatifs locaux de participer aux différentes étapes de la construction du nouveau bâtiment
3. Etablir, avec les acteurs associatifs locaux, le projet de fonctionnement du nouveau bâtiment

Résultats attendus

La construction d'un nouveau Centre Social adapté aux attentes des responsables associatifs locaux et aux besoins des habitants qui constituent ces associations.

Les indicateurs d'évaluation

Quantitatif : nombre de rencontres, d'associations mobilisées, de propositions retenues, ...
Qualitatif : qualité des relations établies, pertinences des propositions, sentiment d'appartenance créé autour du nouveau bâtiment, appropriation de ce nouveau bâtiment, ...

Descriptif de l'action

Cette action sera mise en œuvre en lien étroit avec la ville de Marguerittes. Au travers de la réalisation de groupes de travail, de rencontres, ... les associations participeront à ce projet. Des temps, en présence d'experts (de la vie associative, du bâtiment, ...) et des visites d'autres structures, permettront d'alimenter la réflexion.

La création d'un comité de suivi, composé de responsables associatifs, assurera le suivi de l'évolution du projet.

Des enquêtes pourront être réalisées.

Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission « Vie Associative », à partir des éléments recensés par les associations et les salariés, et en lien avec les enquêtes de satisfaction réalisées. Le Rapport d'Activités annuel tiendra compte des objectifs fixés et rendra compte aux adhérents de la « bonne » réalisation de la fiche action.

LEXIQUE



ACI : Action Collective d'Insertion
ACM : Accueil Collectif de Mineurs
AG : Assemblée Générale
AG2R : Association Générale de Retraite par Répartition
AISMT : Association Interprofessionnelle de Santé et de Médecine du Travail
ALP : Accueil de Loisirs Périscolaire
ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ASP : Agence de Service et de Paiement
ASH : Actualités Sociales Hebdomadaires
BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BAFD : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur
BCD : Bibliothèque Centre de Documentation
BEATEP : Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Education Populaire
BEESAPT : Brevet d'État d'Educateur Sportif des Activités Physiques pour Tous
BP-JEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
C2i : Certificat Informatique et Internet
CA : Conseil d'Administration
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
CCN : Convention Collective Nationale
CD : Conseil Départemental
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CDI : Contrat à Durée Indéterminée
CEE : Contrat d'Engagement Educatif
CEJ : Contrat Enfance-Jeunesse
CESF : Conseiller en Economie Sociale et Familiale
CFA : Centre de Formation des Apprentis
CFPPA : Conférence des Financeurs de la Prévention et de la Perte d'Autonomie
CLSPD : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CODES : COmité Departemental d'Education à la Santé
COFIL : COmité de PILotage
CVL : Centre de Vacances et de Loisirs
CNAF : Caisse Nationale d'Allocations Familiales
CP-JEPS : Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
CRAJEP : Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire
CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CME : Conseil Municipal des Enfants
CMS : Centre Médico-Social
CPRDFOP : Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orienteation Professionnelle
CRIJ : Centre Régional d'Information Jeunesse
CTG : Convention Territoriale Globale
CUI : Contrat Unique d'Insertion
DEFA : Diplôme d'État aux Fonctions d'Animation
DE-JEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
DES-JEPS : Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
DEI : Direction de l'Emploi et de l'Insertion
DDETS : Direction Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DRAJES : Direction de Région Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
DSDEN : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
EIA : ESCAL Info Associations
EHPAD : Etablissement Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
ERP : Etablissement Recevant du Public
ESPE : École Supérieure du Professorat et de l'Education
FDVA : Fonds de Développement de la Vie Associative
FSE : Fonds Social Européen
ELISFA : Employeurs du Llen Social et FAMiliaire
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
FDVA : Fond Départemental de la Vie Associative
FONJEP : Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire
HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point (Analyse des dangers)
LGV : Ligne Grande Vitesse
MDENM : Maison De l'Emploi de Nîmes Métropole
MILDECA : Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives
MLJ : Mission Locale Jeunes
MPF : Maison de Protection des Familles
MAPTAM : Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles
NOTRE : Nouvelle Organisation Territoriale de la REpublique
OMC : Office Municipal de la Culture
OMF : Office Municipal des Fêtes
OMEPT : Office Municipal de l'Environnement du Patrimoine et du Tourisme
OMS : Office Municipal des Sports
PRE : Point Ressource Emploi
PDI : Programme Départemental d'Insertion
PIJ : Point Information Jeunesse
PEDT : Projet Educatif De Territoire
PAO : Publication Assistée par Ordinateur
PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé
PLIE : Plan Local pour l'insertion Economique
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PSC1 : Prévention et Secours Civiques niveau 1
RDC : Rez-de-Chaussée
RDV : Rendez-Vous
REAAP : Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
RSA : Revenu de Solidarité Active
SMIC : Salaire Minimum de Croissance
SNAECISO : Syndicat National des Associations Employeurs et Centres SOciaux
SDJES : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
SRDE21 : Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation
SRESRI : Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
SST : Service Social Territorial
TCSP : Transport Collectif en Site Propre
TGV : Train à Grande Vitesse
URSSAF : Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
UTASI : Unité Territoriale d'Action Sociale et d'Insertion
VAE : Validation des Acquis de l'Expérience
VMP : Valeurs Mobilières de Placement
ZAC : Zone d'Activité Commerciale



ESCAL

7 TER RUE DES CÉVENNES - BP 47
30320 MARGUERITTES
04.66.75.28.97



CONTACT@ESCAL.ASSO.FR



MARGUERITTES ESCAL



TITA.ESCAL